



CONSERVATOIRE  
BOTANIQUE NATIONAL  
BASSIN PARISIEN

MUSÉUM NATIONAL  
D'HISTOIRE NATURELLE

## CARTOGRAPHIE DES VÉGÉTATIONS DU SITE NATURA 2000 « BOIS DES RÉSERVES, DES USAGES ET DE MONTGÉ »

Rapport de synthèse



**Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, sous la responsabilité de :**

Frédéric Hendoux, directeur du CBN du Bassin parisien  
Muséum national d'Histoire naturelle  
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05  
01 40 79 35 54  
cbnbp@mnhn.fr

Jeanne Vallet, responsable de la délégation Île-de-France CBN du Bassin parisien  
Muséum national d'Histoire naturelle  
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05  
01 40 79 56 47  
cbnbp-idf@mnhn.fr

**Inventaires de terrain :** Jérémy Détrée et Antoine Guilbaud (stagiaire)

**Rédaction :** Jérémy Détrée

**Cartographie :** Jérémy Détrée, Antoine Guilbaud et Marlène Toulet

**Gestion des données et analyse :** Jérémy Détrée

**Relecture :** Jérôme Wegnez

**Partenaire de cette étude :**

DRIEAT ÎdF  
12, cours Louis Lumière, CS 70027, 94307 Vincennes cedex  
Tél. : 01 87 36 45 00

**Référence bibliographique**

DÉTRÉE J., 2024. *Cartographie des végétations du site Natura 2000 « Bois des Réserves, des Usages et de Montgé »*. *Rapport de synthèse*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 67 p. + annexes

**Date de réalisation**

Mars 2024

**Photographie de couverture**

Ourlets intraforestiers mésohygrophiles à *Carex strigosa* (*Impatiens noli-tangere* - *Stachyion sylvaticae*) au lieu-dit « Les Brûlis » à Vendrest - © J. Détrée - CBN du Bassin parisien/MNHN - juin 2023

## SOMMAIRE

RÉSUMÉ .....	3
INTRODUCTION .....	4
<b>1. CONTEXTE ET PRÉSENTATION DU SITE D'ÉTUDE .....</b>	<b>5</b>
1.1. CONTEXTE .....	5
1.2. BRÈVE PRÉSENTATION DU SITE NATURA 2000.....	5
<b>2. MÉTHODE .....</b>	<b>8</b>
2.1. PHASE DE TERRAIN ET RECUEIL DES DONNÉES .....	8
2.2. IDENTIFICATION ET CARTOGRAPHIE DES VÉGÉTATIONS.....	9
2.2.1. IDENTIFICATION DES VÉGÉTATIONS.....	9
LA MÉTHODE PHYTOSOCIOLOGIQUE SIGMATISTE .....	9
ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION .....	9
2.2.2. CARTOGRAPHIE DES VÉGÉTATIONS.....	10
2.3. INDICATEURS DE PATRIMONIALITÉ .....	11
2.3.1. VÉGÉTATIONS PATRIMONIALES.....	11
2.3.2. TAXONS À ENJEUX.....	11
2.4. ENJEUX DE CONSERVATION DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE .....	11
<b>3. RÉSULTATS.....</b>	<b>13</b>
3.1. BILAN DES DONNÉES MOBILISÉES.....	13
3.2. VÉGÉTATIONS OBSERVÉES SUR LE SITE NATURA 2000 .....	14
3.3. LES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE IDENTIFIÉS SUR LE SITE .....	22
3.4. FICHES DESCRIPTIVES DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE.....	25
3.4.1. NOTICE DES FICHES.....	25
3.4.2. FICHES DESCRIPTIVES.....	27
3.5. HIÉRARCHISATION DES ENJEUX DE CONSERVATION DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE .....	53
3.6. TAXONS FLORISTIQUES À ENJEUX.....	55
3.6.1. TAXONS À ENJEUX.....	55
3.6.2. PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES.....	63
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>64</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>65</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>68</b>
ANNEXE 1 : CARTES DES VÉGÉTATIONS DU SITE.....	68
ANNEXE 2 : CARTES DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE .....	76
ANNEXE 3 : LISTE DES TAXONS OBSERVÉS SUR LE SITE DEPUIS 2000.....	82

## RÉSUMÉ

Les objectifs principaux de ce programme sont d'actualiser et d'approfondir les connaissances sur les végétations du site Natura 2000 « Bois des Réserves, des Usages et de Montgé » et en particulier les habitats d'intérêt communautaire, de les localiser et d'en préciser les enjeux afin d'alimenter la future version du DOCOB.

Ce site est localisé au nord-est du département de la Seine-et-Marne et totalise une surface d'environ 863 hectares, comprenant 155 ha soit 18 % de grandes cultures. Au cours de ce travail, 170 relevés (50 phytosociologiques et 120 floristiques) ont été mobilisés pour couvrir l'ensemble des grands types de milieux du périmètre Natura 2000 et récolter les informations nécessaires à la détermination des végétations en place.

Six habitats d'intérêt communautaire génériques ont ainsi été identifiés sur le site, tous déjà connus auparavant. Aucun nouvel habitat éligible à la directive « habitats-faune-flore » n'a été observé au cours de cette étude. Néanmoins, l'un des habitats (6430) a vu sa diversité et sa surface augmenter notamment par l'identification d'ourlets forestiers, absents de la cartographie des végétations de la première version du DOCOB. A contrario, trois habitats n'ont pas été repris lors de ce travail : les pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embaumement sur calcaires (*Festuco - Brometalia*) (6210), les hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à *Ilex* et parfois *Taxus* (*Quercion roboris* ou *Ilici - Fagion*) (9120) et les chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli* (9160). Le premier a évolué vers des ourlets et des fourrés mésophiles calcicoles en absence de gestion adaptée, les deux autres ont été invalidés par nos prospections 2023.

À l'échelle du site, les boisements constituent les milieux majoritaires avec plus de 72 % de la surface totale du territoire étudié. La partie ouest de la dition est le seul secteur de coteaux de la zone d'étude sur lesquels quelques ourlets mésophiles calcicoles et prairies mésophiles de fauche subsistent entre fourrés et boisements. Le reste du site est constitué de plateaux et de fonds de vallon.

Les habitats d'intérêt communautaire couvrent une surface d'environ 340 ha soit un peu moins de 40 % de la surface totale du site. On note également une forte hétérogénéité dans la représentativité de ces habitats. Parmi les six individualisés, un domine très largement (9130) et représente à lui seul plus de 92 % de la surface occupée par les habitats d'intérêt européen.

À cela s'ajoute la présence de huit taxons patrimoniaux signalés au moins une fois depuis l'année 2000 et répartis sur l'ensemble du territoire prospecté.

### Mots clés

Cartographie des végétations, habitats d'intérêt communautaire, bioévaluation, Natura 2000, Seine-et-Marne, Orxois

## INTRODUCTION

Le site Natura 2000 FR1102006 « Bois des Réserves, des Usages et de Montgé », classé en Zone Spéciale de Conservation (ZSC) en 2014, s'étend sur quatre communes du département du nord-est de la Seine-et-Marne. Plusieurs habitats diversifiés se développent sur l'ensemble de ce territoire malgré l'existence de certains secteurs marqués par des dégradations d'origine anthropique.

Au cours des différents programmes menés par le Conservatoire botanique national (CBN) du Bassin parisien depuis plus de vingt ans, le territoire étudié a déjà fait l'objet de plusieurs relevés phytosociologiques et floristiques lors de l'inventaire et la cartographie des végétations naturelles et semi-naturelles en Île-de-France (Ferreira *et al.*, 2015) et dans le cadre du programme d'inventaire de la flore francilienne par maille 5 x 5 km (Filoche *et al.*, 2015).

Dans l'objectif de la mise à jour du document d'objectifs (DOCOB) du site, le CBN du Bassin parisien a été sollicité par la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports Île-de-France (DRIEAT ÎdF) pour actualiser la cartographie des végétations du territoire concerné.

Ce nouveau programme de cartographie a ainsi pour objectifs principaux d'approfondir et d'actualiser les connaissances sur les végétations du site, de les localiser et d'en préciser les enjeux afin d'alimenter la nouvelle version du DOCOB.

Plus précisément cette étude vise à :

- réaliser la cartographie phytosociologique au 1 : 5 000<sup>ème</sup> sur le terrain de l'ensemble des végétations du site ;
- identifier les habitats d'intérêt communautaire et définir leur état de conservation ;
- dresser un état des lieux de la flore patrimoniale.

Ce document présente la méthode utilisée et les résultats de cette expertise.

## 1. CONTEXTE ET PRÉSENTATION DU SITE D'ÉTUDE

### 1.1. CONTEXTE

La version précédente du DOCOB du site Natura 2000 FR1102006 « Bois des Réserves, des Usages et de Montgé » date de 2013 (Bernard *et al.*). Ce document permet de définir les orientations de gestion et les mesures de conservation à mettre en œuvre sur le site en faveur des habitats et espèces d'intérêt européen. Son élaboration nécessite notamment d'avoir une connaissance assez fine et récente du patrimoine naturel du territoire concerné. Ce travail a pour objectif principal de mettre à jour la cartographie des habitats, en particulier ceux d'intérêt communautaire, afin d'actualiser le DOCOB. La structure animatrice du site est la Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq.

### 1.2. BRÈVE PRÉSENTATION DU SITE NATURA 2000

Le territoire d'étude, d'une surface d'environ 863 hectares, est localisé au nord-est du département de la Seine-et-Marne (figure 1) et s'étend sur quatre communes (figure 2), du nord au sud : Coulombs-en-Valois, Vendrest, Dhuisy et Cocherel. La découverte en 2003 (Bernard *et al.*, 2013) d'une importante population de Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) pour l'Île-de-France est une des raisons du classement de ce site en ZSC. Cet amphibien qui affectionne ornières forestières et mares prairiales sur le territoire d'étude, figure notamment sur la liste des espèces d'intérêt communautaire. La richesse biologique du site a également conduit l'identification de quatre zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) sur certaines portions de la dition (type 1 : « Les Brûlis », « Bois de Beauregard, la Fosse à Loups et les Crinquets », « Bois de Montgé à Cocherel ») mais aussi dans son intégralité (type 2 : « Bois des Réserves, Bois des Usages, Bois de Montgé et boisements associés »).

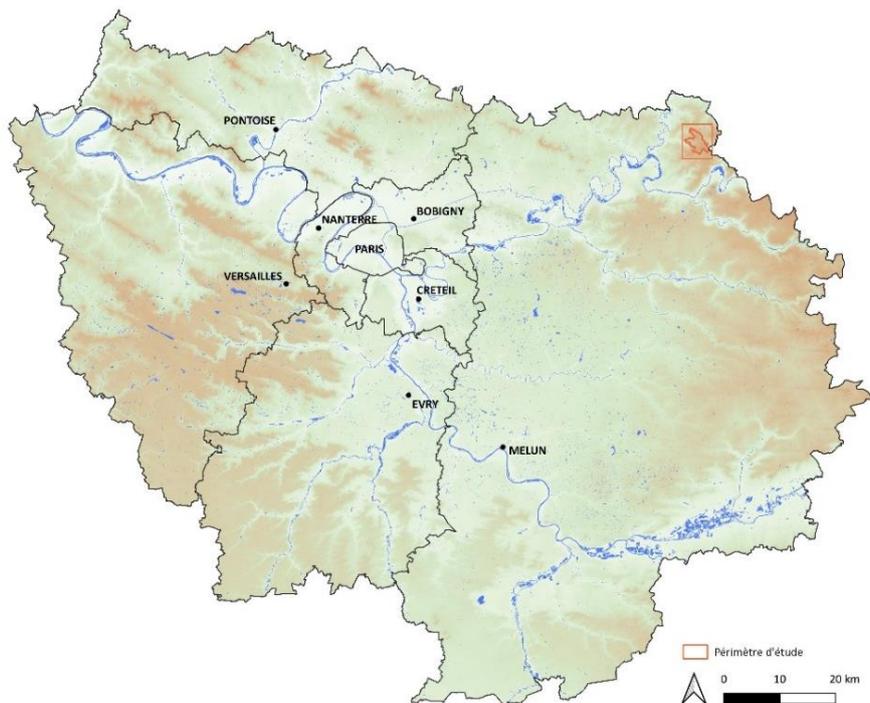


Figure 1 : localisation du site Natura 2000 au sein du territoire francilien

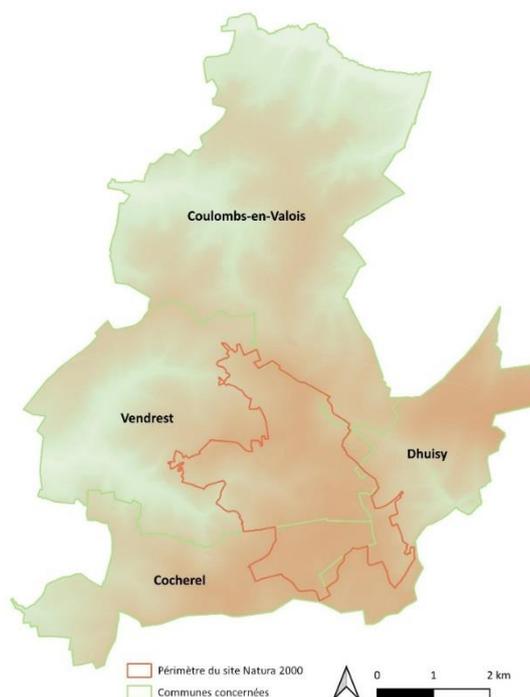


Figure 2 : le site Natura 2000 et les communes intégrées dans son périmètre

Le site Natura 2000 intègre la petite région naturelle de l'Orxois située au nord-est du département de la Seine-et-Marne, bordée à l'ouest par l'Ourcq et au sud par la Marne, qui présente un relief plus contrasté que le reste des plateaux situés au nord du département. Les cours d'eau qui sillonnent l'Orxois ont en effet creusé des vallons encaissés au fil du temps, conférant une ambiance parfois bocagère au paysage. Les coteaux et les plateaux sont occupés par des prairies fauchées ou pâturées, des cultures, des vergers, des pelouses calcaires et quelques massifs forestiers, à l'image des bois des Réserves, des Usages et de Montgé. Le positionnement excentré de cette petite région l'expose plus qu'ailleurs à l'influence d'un climat semi-continental, froid, avec une pluviométrie annuelle moyenne marquée (750 mm voire plus) et une altimétrie un peu plus importante qu'ailleurs dans le département (Azuelos *et al.*, 2013), comprise entre 145 et 209 mètres (Inventaire national du patrimoine naturel (INPN), en ligne). Cette région naturelle repose sur des formations sédimentaires du tertiaire et du quaternaire parisiens mêlant marnes et argiles en fond de vallon, calcaires et sables sur coteaux et limons sur plateaux.

Le site s'inscrit au sein d'un vaste plateau délimité par la vallée de la Marne au sud, la vallée de l'Ourcq, affluent de la Marne, à l'est et la vallée du Clignon, affluent de l'Ourcq, au nord (Bernard *et al.*, 2013). Le territoire d'étude est traversé ou est la source de plusieurs ruisselets avec le ru Jean Racet qui prend sa source au nord-ouest du site, celui de Chaton au centre, le ru du Chêne au nord-est et un dernier ru, au sud, sur le territoire communal de Dhuisy, sans nom.

La zone étudiée est essentiellement constituée de boisements, privés majoritairement, exception faite de la forêt communale de Vendrest et Dhuisy, à l'est du périmètre. Elle est également caractérisée par une forte représentativité de grandes monocultures sises sur une large partie ouest du territoire, à l'image du contexte territorial dans lequel s'insère le site.

À l'instar de l'ensemble de l'Île-de-France, l'activité agro-pastorale a modelé le paysage du site (figure 3). Les milieux ouverts, encore assez bien représentés au début du XX<sup>ème</sup> siècle à l'ouest de la zone d'étude étaient alors entretenus par fauchage et pâturage. Aujourd'hui, il ne reste plus que quelques secteurs prairiaux fauchés ou pâturés par de petits troupeaux bovins et équins circonscrits au sein des boisements ouest du site ou à leurs marges. Ces secteurs de coteaux maintenus par l'activité paysanne jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle au moins (figure 4) sont en cours de fermeture et tendent inexorablement vers des boisements (figure 5).



Figure 3 : milieu fauché au sein d'un paysage prairial bocager avec le village de Vendrest en arrière plan (début du XX<sup>ème</sup>)

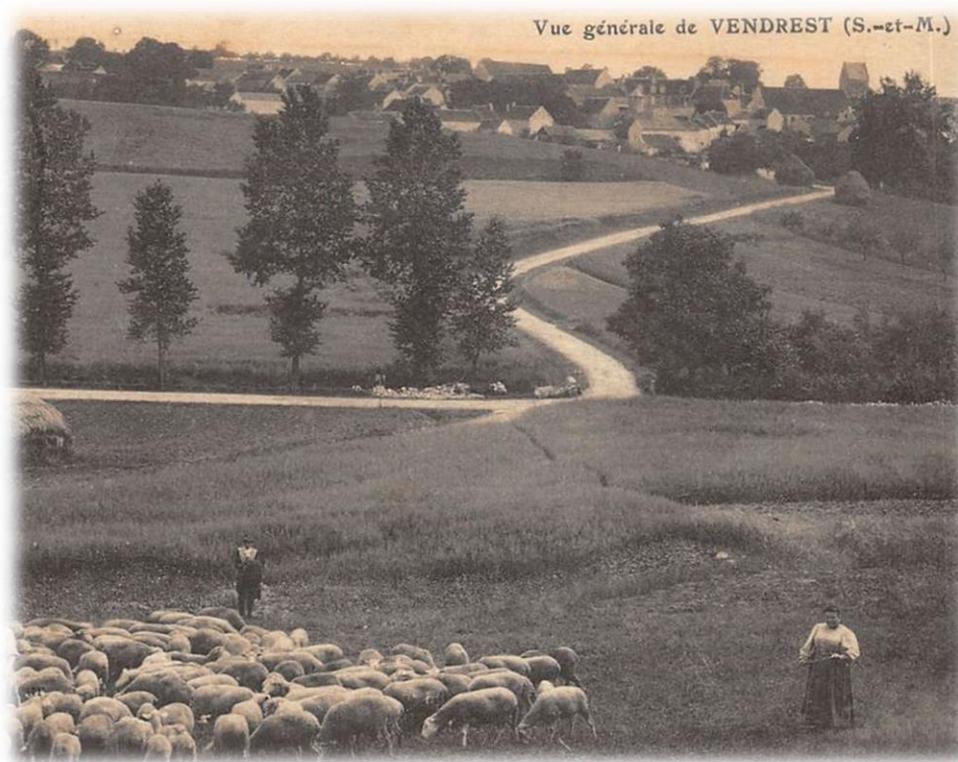


Figure 4 : pâturage ovin en milieu ouvert sur le territoire communal de Vendrest (début du XX<sup>ème</sup>)



Figure 5 : évolution vers la fermeture du paysage entre les années 1950-1960 (à gauche) et aujourd'hui (à droite) dans le secteur du Bois de Beaugard à Vendrest, à l'ouest du site

## 2. MÉTHODE

### 2.1. PHASE DE TERRAIN ET RECUEIL DES DONNÉES

Cette étude a été engagée dès la fin du mois d'avril 2023 et s'est poursuivie jusqu'à la mi-juillet 2023, afin de prendre en compte la phénologie des espèces et l'optimum de développement des végétations en place, en particulier les forêts fraîches et les ourlets vernaux, avec leur cortège d'espèces associées. Vingt jours de terrain ont ainsi été dédiés à la prospection de l'ensemble du site.

D'autre part, des inventaires phytosociologiques ont été réalisés dès 2007 par le CBN du Bassin parisien sur certains secteurs du territoire d'étude, dans le cadre du travail de cartographie des végétations d'Île-de-France (Ferreira *et al.*, 2015). Les résultats de ces inventaires ont été utilisés pour la préparation de terrain du présent travail et pour compléter les données de ce programme. Les stations sur lesquelles des relevés ont été réalisés par le passé ont bénéficié d'un nouveau passage afin de confirmer ou d'infirmer la présence des végétations notées, du fait de leur dynamique naturelle et de la gestion qui y est parfois menée par certains propriétaires.

La détermination des végétations reposant sur la phytosociologie, l'outil de base de terrain utilisé dans ce cadre est le relevé phytosociologique. Ces relevés ponctuels de végétation sont réalisés sur des surfaces présentant une physionomie et un cortège floristique homogènes. Sur la surface délimitée par le relevé, on note de façon exhaustive tous les taxons présents sur un bordereau d'inventaire de végétation spécifique, auxquels est attribué un coefficient d'abondance/dominance. Ces taxons sont reportés sur le relevé en fonction de leur strate (arborée, arbustive et herbacée). Sur le terrain, tous les relevés phytosociologiques sont localisés de manière précise sur une photographie aérienne ou à l'aide d'un GPS. Dans le cas où le nombre d'espèces est trop faible ou le cortège peu caractéristique pour un relevé phytosociologique, un relevé simple sans précision des coefficients d'abondance-dominance est réalisé ; il est alors qualifié de « relevé floristique ».

## 2.2. IDENTIFICATION ET CARTOGRAPHIE DES VÉGÉTATIONS

### 2.2.1. IDENTIFICATION DES VÉGÉTATIONS

#### LA MÉTHODE PHYTOSOCIOLOGIQUE SIGMATISTE

La méthode phytosociologique sigmatiste permet d'identifier les groupements végétaux sur la base de leur cortège floristique, et précise également leur état de conservation et leur dynamique. Elle propose également une typologie où les unités identifiées, appelées syntaxons, sont emboîtées hiérarchiquement depuis l'association jusqu'à la classe via les niveaux intermédiaires de l'alliance et de l'ordre. La typologie suit le référentiel phytosociologique des végétations du CBN du Bassin parisien en date du 02/05/2023 (CBN du Bassin parisien, 2023) et les descriptions et recherches de végétations se sont appuyées sur les ouvrages et publications suivants :

- *Synopsis phytosociologique des groupements végétaux d'Île-de-France* (Fernex et Causse, 2017) ;
- *Végétation du nord de la France. Guide de détermination* (Catteau et al., 2021) ;
- *Inventaire des végétations de Franche-Comté* (Collaud et al., 2020). D'après le *Synopsis des groupements végétaux de Franche-Comté* (Ferrez et al., 2011) ;
- *Contribution au Prodrome des végétations de France : les Carpino betuli - Fagetea sylvaticae Jakucs 1967* (Renaux, 2019) ;
- *Contribution au prodrome des végétations de France : les Arrhenatheretea elatioris Braun-Blanq. ex Braun-Blanq., Roussine & Nègre 1952* (Foucault (de), 2016) ;
- *Contribution au prodrome des végétations de France : les Trifolio medii - Geranietea sanguinei T. Müll. 1962* (Royer, 2015) ;
- *Guide des végétations forestières et préforestières de la région Nord-Pas de Calais* (Catteau et al., 2010) ;
- *Synopsis des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne* (Royer et al., 2006).

Les groupements végétaux observés sur le terrain sont rattachés à des syntaxons qui sont définis dans la bibliographie à travers des espèces caractéristiques, différentielles et compagnes. L'identification des communautés végétales est réalisée autant que possible au niveau de l'association végétale ou à défaut au niveau de l'alliance végétale. Le niveau du syntaxon indiqué (Classe > Ordre > Alliance > Association) dépend de l'intégrité floristique de la végétation observée et de l'état des connaissances actuelles sur les syntaxons.

#### ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION

Chaque relevé phytosociologique permet d'évaluer l'état de conservation de la végétation observée grâce au croisement de deux paramètres : « typicité du cortège » et « intégrité de structure ».

##### ➤ Typicité du cortège

Son appréciation repose sur la prise en compte de l'abondance et de la nature des espèces que cette végétation accueille par rapport à sa composition connue, attendue ou optimale (en comparant avec les types décrits dans la bibliographie).

On distinguera quatre niveaux d'appréciation :

- **bonne** typicité si celle-ci est proche de l'optimale ;
- **moyenne** si celle-ci, bien qu'étant bonne, peut être améliorée ;
- **mauvaise** si la composition montre des signes importants de variation ou d'appauvrissement par rapport à la composition théorique ;
- **non évaluée** si aucune information ne permet de trancher en faveur de l'un des trois cas précédents ou si les informations n'ont pu être renseignées sur le terrain (observation à distance par exemple).

➤ Intégrité de structure

Ce critère est essentiellement basé sur l'analyse de l'architecture et de l'organisation spatiale de la végétation.

On distingue quatre niveaux d'appréciation :

- **bonne** si la structure est optimale (toutes les strates sont présentes, équilibrées...);
- **moyenne** si cette structure, bien qu'étant bonne, peut être améliorée ;
- **mauvaise** si la structure montre des signes importants de variation ou de dégradation par rapport à l'architecture connue, attendue ou optimale ;
- **non évaluée** si aucune information ne permet de trancher en faveur de l'un des trois niveaux précédents.

Le croisement des deux paramètres précédents donne l'état de conservation global de la végétation : dans tous les cas, le plus mauvais des deux critères renseignés prévaut au moment de l'évaluation de l'état de conservation. Cet état de conservation reste à l'appréciation de l'observateur, puisque la typicité du cortège et la structure de la végétation sont évaluées « à dire d'expert ». Il s'agit ainsi d'un état de conservation observé à un instant et à un endroit donné ne permettant pas de prendre en compte toutes les composantes d'analyses de l'état de conservation d'une végétation ou d'un habitat (connectivité, faune, fonctionnalité, naturalité...).

### 2.2.2. CARTOGRAPHIE DES VÉGÉTATIONS

La cartographie des végétations est réalisée à l'aide de photographies aériennes (BD Ortho<sup>®</sup> IGN) et de cartes IGN qui servent de support à la délimitation des contours des groupements végétaux sur le terrain. Les limites spatiales des groupements sont ainsi tracées sur ces supports. Ce document est ensuite digitalisé sous logiciel SIG et les groupements végétaux reçoivent un attribut (nom ou code).

L'échelle de travail sur le terrain a été fixée au 1 : 5 000<sup>ème</sup> pour un rendu cartographique au 1 : 8 500<sup>ème</sup>. Les végétations sont cartographiées selon trois types de géométries : polygones, lignes et points. Les lignes permettent de cartographier les habitats s'exprimant de manière linéaire, au niveau des lisières forestières ou sur les chemins par exemple. À cette échelle d'étude, la taille du plus petit objet lisible et interprétable sur une carte est de 25 mm<sup>2</sup>. Cette surface conditionne la taille du plus petit objet pris en compte sur le terrain qui correspond à une surface réelle de 625 m<sup>2</sup>. En deçà de cette surface, les éléments sont traités en tant qu'éléments ponctuels et de ce fait représentés par un point.

Certains cas ne permettent toutefois pas d'individualiser des unités homogènes. Ces cas particuliers, appelés complexes de végétations ou mosaïques, nécessitent un traitement spécifique. Deux possibilités sont envisagées en fonction des liens qui unissent les végétations composant ces complexes. On parlera d'« unités complexes » si les liens sont dynamiques et d'« unités composites » dans les autres cas (lien topographique par exemple). Le seuil de recouvrement retenu pour passer d'une végétation homogène à un complexe de végétations est de 20 % pour la végétation la moins représentée. Dans le cas particulier de mosaïque sous forme de linéaire, la couleur associée à la géométrie correspond à la végétation la plus recouvrante notée sur le terrain.

Une fois la digitalisation réalisée, un syntaxon est attribué à chaque objet géographique créé, pour lequel les correspondances EUNIS, Natura 2000 pour les végétations concernées et CORINE biotopes, sont renseignées dans la base du CBN du Bassin parisien.

## 2.3. INDICATEURS DE PATRIMONIALITÉ

### 2.3.1. VÉGÉTATIONS PATRIMONIALES

Dans le cadre de cette étude, les végétations patrimoniales correspondent à celles relevant des habitats d'intérêt communautaire sur le site.

### 2.3.2. TAXONS À ENJEUX

#### ✓ Taxons patrimoniaux

La flore patrimoniale n'a pas fait l'objet d'une recherche spécifique dans le cadre de cette étude. Néanmoins, plusieurs taxons patrimoniaux ont été observés sur le site depuis 2000, incluant les relevés effectués au cours de ce travail. Au regard des espèces observées sur la période 2000 à 2023, seules celles étant menacées à l'échelle régionale (CBN du Bassin parisien, 2020) sont considérées comme patrimoniales.

#### ✓ Plantes exotiques envahissantes

Au cours des prospections réalisées sur le site depuis 2000, quelques plantes exotiques envahissantes ont été inventoriées. Elles sont intégrées dans ce travail dans les taxons à enjeux pour les menaces potentielles qu'elles représentent pour la flore indigène et les végétations de la zone étudiée. Leur cotation d'implantation à l'échelle régionale se base sur l'actualisation de la liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes (PEE) d'Île-de-France (Wegnez, 2022).

## 2.4. ENJEUX DE CONSERVATION DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE

Le CBN du Bassin parisien a élaboré un document hiérarchisant les enjeux portant sur les habitats génériques et la flore inscrits à la directive « habitats-faune-flore » au sein du réseau francilien (Fernex, 2015). L'objectif principal de ce travail à l'échelle régionale est de mettre en évidence les habitats et les espèces dont la conservation est prioritaire, afin d'orienter les actions des gestionnaires au sein du réseau des sites Natura 2000 d'Île-de-France. Les résultats de ce document ont été utilisés dans le cadre du présent travail pour mettre en évidence les priorités d'actions sur les habitats d'intérêt communautaire dégagés au cours de la cartographie du site.

Une analyse des enjeux de conservation de ces habitats sur le territoire d'étude est ainsi proposée, avec pour objectif principal de cibler au mieux les efforts de conservation qui doivent être menés. Ce travail s'appuie sur trois indicateurs :

- **l'enjeu régional de conservation** issu du travail mené par le CBN du Bassin parisien (Fernex, 2015) ;
- **la responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat** : cette évaluation est estimée « à dire d'expert » au regard des connaissances de l'habitat à l'échelle régionale. La responsabilité du site est jugée forte si celui-ci centralise une proportion importante de l'habitat à l'échelle régionale et/ou si les stations observées constituent les plus beaux éléments franciliens de l'habitat. Cette responsabilité est jugée faible si l'habitat est anecdotique sur le site comparativement à d'autres, ou si l'habitat se trouve en grande majorité en mauvais état de conservation. Cette responsabilité est jugée moyenne dans les cas intermédiaires ;
- **la vulnérabilité de l'habitat sur le site** est estimée « à dire d'expert » au regard des menaces et atteintes observées sur le territoire étudié. Elles peuvent être naturelles (fermeture du milieu) ou liées à des activités anthropiques (pratiques agricoles, dépôts d'ordures, enrichissement du sol...).

Pour chaque critère, une échelle d'évaluation unique allant de 1 à 3 est fixée, correspondant respectivement à une modalité faible (1), moyenne (2), forte (3) et présentée dans le tableau 1.

Indicateur	Modalité	Note
Enjeu régional de conservation	Fort	3
	Moyen	2
	Faible	1
Responsabilité du site Natura 2000 dans la conservation régionale de l'habitat	Forte	3
	Moyenne	2
	Faible	1
Vulnérabilité de l'habitat sur le site Natura 2000	Forte	3
	Moyenne	2
	Faible	1
Total (hiérarchisation des enjeux)	<b>Fort</b>	<b>7 à 9</b>
	<b>Moyen</b>	<b>4 à 6</b>
	<b>Faible</b>	<b>3</b>

Tableau 1 : échelle de notation des critères de hiérarchisation des enjeux de conservation



### 3.2. VÉGÉTATIONS OBSERVÉES SUR LE SITE NATURA 2000

Le tableau 2 synthétise l'ensemble des végétations identifiées sur le site avec la déclinaison des informations suivantes :

- **Syntaxon et nom français** : dénomination phytosociologique de la végétation relevée à des rangs différents (de la classe à l'association) et sa correspondance en français (CBN du Bassin parisien, 2023) ;
- **Natura 2000** (Bensettiti *et al.* (coord.), 2001 ; 2002 ; 2005), **EUNIS** (Louvel *et al.*, 2013), et **CORINE biotopes** (Bissardon et Guibal, 1997) : correspondances européennes, en précisant pour la colonne « N2000 » si l'habitat est prioritaire « \* » ou non concerné « NC » par la directive « habitats-faune-flore » ;
- **ZNIEFF** : végétation déterminante pour la définition de ZNIEFF en Île-de-France (CBN du Bassin parisien, 2023) ;
- **Enjeu N2000** : hiérarchisation des habitats relevant de la directive « habitats-faune-flore » à l'échelle francilienne (Fernex, 2015) ;
- **Surface (ha)** : surface en hectare occupée par chacune des végétations observées sur le territoire d'étude.

Un jeu de cartes des végétations identifiées sur le site est présenté en annexe 1.

Syntaxon			Nom français	Natura 2000	EUNIS	Corine biotopes	ZNIEFF ÎdF	Enjeu Natura 2000	Surface (ha)
Classe	Alliance et sous-alliance	Association							
<b>SYSTÈME AQUATIQUE</b>									
<b>Herbiers aquatiques des eaux douces</b>									
<i>Lemnetea minoris</i> Tüxen ex O. Bolòs et Masclans 1955	<i>Lemnion minoris</i> Tüxen ex O. Bolòs et Masclans 1955	-	Herbiers aquatiques eutrophiles à lentilles d'eau	3150	C1.32	22.411	non	Moyen	0,39125
		<i>Spirodela polyrhizae</i> - <i>Lemnetum minoris</i> T. Müll. et Görs 1960	Voiles flottants à Petite lentille d'eau et Lentille à plusieurs racines	3150-3	C1.32	22.411	non	Moyen	0,05625
		<i>Lemno trisulcae</i> - <i>Salvinion natantis</i> Slavnić 1956	<i>Riccietum fluitantis</i> Slavnić 1956	Voiles flottants à Riccie flottante	3150-2	C1.221	22.411	oui	Moyen
<i>Potametea pectinati</i> Klika in Klika et V. Novák 1941	<i>Potamion pectinati</i> (W. Koch 1926) Libbert 1931	<i>Potametum berchtoldii</i> Wijsman ex Schipper, Lanjouw et Schaminée in Schaminée, Weeda et V. Westh. 1995	Herbiers à Potamot de Berchtold	3150-1	C1.232	22.422	oui	Moyen	0,05625
		<i>Nymphaeion albae</i> Oberd. 1957	-	Herbiers évolués à plantes vivaces des eaux calmes mésotrophes à eutrophes	NC	C1.3	22.42	oui	.
<b>SYSTÈME HYGROPHILE À MÉSOHYGROPHILE</b>									
<b>Gazons annuels des substrats argileux et organiques</b>									
<i>Juncetea bufonii</i> B. Foucault 1988	<i>Nanocyperion flavescens</i> (W. Koch 1926) Libbert 1932	<i>Stellario uliginosae</i> - <i>Scirpetum setacei</i> W. Koch ex Libbert 1932	Gazons annuels à Scirpe sétacé et Stellaire des sources	3130-5	C3.5133	22.323	oui	Moyen	0,5418401
<b>Prairies flottantes</b>									
<i>Glycerio fluitantis</i> - <i>Nasturtietea officinalis</i> Géhu et Géhu-Franck 1987	<i>Glycerio fluitantis</i> - <i>Sparganion neglecti</i> Braun-Blanq. et G. Sissingh in Boer 1942	-	Prairies flottantes à glycéries	NC	C3.25	53.4	non	.	0,3029198
<b>Roselières</b>									
<i>Phragmito australis</i> - <i>Magnocaricetea elatae</i> Klika in Klika et V. Novák 1941	<i>Phragmition communis</i> W. Koch 1926	-	Roselières hautes	NC	C3.2	53.1	non	.	0,05625

Syntaxon			Nom français	Natura 2000	EUNIS	Corine biotopes	ZNIEFF ÎdF	Enjeu Natura 2000	Surface (ha)
Classe	Alliance et sous-alliance	Association							
<b>Végétations des sources intraforestières</b>									
<i>Montio fontanae - Cardaminetea amarae</i> Braun-Blanq. et Tüxen ex Klika et Hadač 1944	<i>Caricion remotae</i> M. Käßtner 1941	-	Végétations acidiclinales à basiphiles des sources intraforestières	NC	C2.1	54.1	non	.	0,05
<b>Prairies humides</b>									
<i>Agrostietea stoloniferae</i> Oberd. 1983	-	-	Prairies humides eutrophiles à mésotrophiles	NC	E3.43	37	non	.	2,2356814
	<i>Mentho longifoliae - Juncion inflexi</i> T. Müll. et Görs ex B. Foucault 2008	-	Prairies humides pâturées neutroclinales à basiphiles	NC	E3.44	37.24	non	.	0,4284552
	<i>Potentillion anserinae</i> Tüxen 1947	<i>Prunello vulgaris - Ranunculetum repentis</i> Winterhoff 1962	-	Prairies humides piétinées à Brunelle commune et Renoncule rampante	NC	E3.44	37.24	non	.
<b>Mégaphorbiaies mésotrophiles à eutrophiles</b>									
<i>Filipendulo ulmariae - Convolvuletea sepium</i> Géhu et Géhu-Franck 1987	<i>Achilleo ptarmicae - Cirsion palustris</i> Julve & Gillet ex B. Foucault 2011	-	Mégaphorbiaies mésotrophiles acidiclinales à acidiphiles	6430	E5.421	37.1	oui	<b>Moyen</b>	0,0189986
	<i>Convolvulion sepium</i> Tüxen ex Oberd. 1957	<i>Epilobio hirsuti - Convolvuletum sepium</i> Hilbig, Heinrich & Niemann 1972	Mégaphorbiaies à Epilobe hirsute et Liseron des haies	6430-4	E5.41	37.71	non	<b>Moyen</b>	0,0625
<b>SYSTÈME MÉSOHYGROPHILE À MÉSOPHILE</b>									
<b>Prairies mésohygrophiles à mésophiles fauchées, pâturées ou piétinées</b>									
<i>Arrhenatheretea elatioris</i> Braun-Blanq. ex Braun-Blanq., Roussine & Nègre 1952	<i>Arrhenatherion elatioris</i> W. Koch 1926	-	Prairies fauchées	6510	E2.22	38.22	pp	<b>Moyen</b>	1,0661304
	<i>Colchico autumnalis - Arrhenatherion elatioris</i> B. Foucault 1989	-	Prairies mésohygrophiles fauchées	6510-4	E2.222	38.22	oui	<b>Moyen</b>	0,1546281
		<i>Alopecuro pratensis - Arrhenatheretum elatioris</i> (Tüxen 1937) Julve ex B. Foucault 2016	-	Prairies à Vulpin des prés et Fromental élevé	6510-4	E2.222	38.22	oui	<b>Moyen</b>

Syntaxon			Nom français	Natura 2000	EUNIS	Corine biotopes	ZNIEFF ÎdF	Enjeu Natura 2000	Surface (ha)	
Classe	Alliance et sous-alliance	Association								
	<i>Trifolium montani</i> - <i>Arrhenatherenion elatioris</i> Rivas Goday & Rivas Mart. 1963	<i>Galio veri</i> - <i>Trifolietum</i> <i>repentis</i> Sougnez 1957	Prairies à Gaillet vrai et Trèfle rampant	6510-6	E2.221	38.22	oui	Moyen	1,6889756	
	<i>Rumici obtusifolii</i> - <i>Arrhenatherenion elatioris</i> B. Foucault 2016	-	Prairies fauchées eutrophiles	6510-7	E2.22	38.22	non	Moyen	0,7093303	
	<i>Cynosurion cristati</i> Tüxen 1947	-	Prairies pâturées	NC	E2.1	38.1	non	.	15,25161	
		<i>Festuco rubrae</i> - <i>Crepidetum capillaris</i> Hülbusch & Kienast in Kienast 1978	Prés à Fétuque rouge et Crépide capillaire	NC	E2.64	85.12	non	.	0,2266994	
	<i>Lolio perennis</i> - <i>Plantaginion majoris</i> G. Sissingh 1969	<i>Lolio perennis</i> - <i>Plantaginetum majoris</i> Linkola ex Beger 1932	Prés piétinés à Ray-gras et Grand plantain	NC	E5.1	87.2	non	.	0,5748725	
		<i>Juncetum tenuis</i> Libbert ex Brun-Hool 1962 nom. mut. propos. B. Foucault 2016	Prés piétinés à Jonc grêle	NC	E5.1	87.2	non	.	0,03125	
<b>Végétations des clairières forestières et ourlets neutroclines</b>										
	<i>Epilobietea angustifolii</i> Tüxen & Preising ex von Rochow 1951	<i>Epilobion angustifolii</i> Oberd. 1957	-	Végétations herbacées des clairières forestières	NC	G5.841	31.8711	non	.	1,896587
	<i>Galio aparines</i> - <i>Urticetea</i> <i>dioicae</i> H. Passarge ex Kopecký 1969	-	Friches vivaces mésophiles	NC	E5.1	87.1	non	.	5,6752708	
		<i>Arction lappae</i> Tüxen 1937	<i>Heracleo sphondylii</i> - <i>Rumicetum obtusifolii</i> B. Foucault in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006	Friches à Berce commune et Oseille à feuilles obtusées	NC	E5.1	87.1	non	.	0,0625
		<i>Aegopodion podagrariae</i> Tüxen 1967	-	Ourlets nitrophiles mésophiles héliophiles	6430/NC	E5.43	37.72	non	Moyen/.	0,4305102
	<i>Heracleo sphondylii</i> - <i>Sambucetum ebuli</i> Brandes 1985		Ourlets nitrophiles à Berce sphondyle et Sureau yèble	6430-6	E5.43	37.72	non	Moyen	0,1875	

Syntaxon			Nom français	Natura 2000	EUNIS	Corine biotopes	ZNIEFF ÎdF	Enjeu Natura 2000	Surface (ha)
Classe	Alliance et sous-alliance	Association							
	<i>Geo urbani - Alliarion petiolatae</i> W. Lohmeyer & Oberd. ex Görs & T. Müll. 1969	-	Ourlets nitrophiles mésophiles hémisciaphiles à sciaphiles	NC	E5.43	37.72	non	.	4,1506201
	<i>Impatienti noli-tangere - Stachyion sylvaticae</i> Görs ex Mucina in Mucina, G. Grabherr & Ellmauer 1993	-	Ourlets eutrophiles intraforestiers mésohygrophiles	6430	E5.43	37.72	oui	Moyen	13,845931
		<i>Brachypodio sylvatici - Festucetum giganteae</i> B. Foucault & Frileux 1983 ex B. Foucault in Catteau 2014	Ourlets internes à Brachypode des bois et Grande Fétuque	6430-7	E5.43	37.72	oui	Moyen	0,303046
		<i>Carici pendulae - Eupatorietum cannabini</i> Hadač, Terray, Klescht & Andresová 1997	Ourlets internes à Laïche penchée et Eupatoire chanvrine	6430-7	E5.43	37.72	oui	Moyen	3,2776332
	<i>Violo riviniana - Stellarion holostae</i> H. Passarge 1997	-	Ourlets eutrophiles intraforestiers mésophiles	NC	E5.43	37.72	non	.	0,2689563
		<i>Hyacinthoido non-scriptae - Stellarietum holostae</i> Géhu 2000	Ourlets internes à Jacinthe des bois et Stellaire holostée	NC	E5.43	37.72	non	.	0,1909946
		<i>Adoxo moschatellinae - Ranunculetum ficariae</i> (Julve 1994) Felzines in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006	Ourlets internes à Moschatéline et Ficaire	NC	E5.43	37.72	non	.	0,1642207
<i>Cardaminetea hirsutae</i> Géhu 2000	-	-	Ourlets annuels vernaux	NC	E1.6	37.72	non	.	0,0194479
<b>Ourlets acidiphiles</b>									
<i>Melampyro pratensis - Holcetea mollis</i> H. Passarge 1994	<i>Holco mollis - Pteridion aquilini</i> H. Passarge (1994) 2002	-	Ourlets acidiphiles à Fougère aigle	NC	E5.31	31.861	non	.	0,502242
		<i>Hyacinthoido non-scriptae - Pteridietum aquilini</i> H. Passarge 1994	Ourlets à Jacinthe des bois et Fougère aigle	NC	E5.31	31.861	non	.	2,0509313

Syntaxon			Nom français	Natura 2000	EUNIS	Corine biotopes	ZNIEFF ÎdF	Enjeu Natura 2000	Surface (ha)		
Classe	Alliance et sous-alliance	Association									
	<i>Conopodio majoris</i> - <i>Teucrium scorodoniae</i> Julve ex Boulet & Rameau in Bardat, Bioret, Botineau, Boulet, Delpech, Géhu, Haury, Lacoste, Rameau, J.M. Royer, Roux & Touffet 2004	-	Ourlets acidiphiles atlantiques	NC	E5.22	34.4	non	.	0,225		
<b>Ourlets basiclins</b>											
<i>Trifolium medii</i> - <i>Geranietea sanguinei</i> T. Müll. 1962	<i>Trifolium medii</i> T. Müll. 1962	-	Ourlets mésophiles basiclins	NC	E5.22	34.42	oui	.	0,8726528		
		<i>Centaureo nemoralis</i> - <i>Origanetum vulgaris</i> B. Foucault, Frileux & Wattez in B. Foucault & Frileux 1983	Ourlets à Centaurée des bois et Origan commun	NC	E5.22	34.42	oui	.	1,2398901		
<b>Fourrés</b>											
<b>Fourrés mésophiles calcicoles</b>											
<i>Rhamno catharticae</i> - <i>Prunetea spinosae</i> Rivas Goday & Borja ex Tüxen 1952		<i>Tamo communis</i> - <i>Viburnetum lantanae</i> Delelis ex J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006	Fourrés à Sceau de Notre- Dame et Viorne mancienne	NC	F3.1121	31.8121	non	.	4,9828054		
		<b>Fourrés des clairières forestières</b>									
		<i>Sambuco nigrae</i> - <i>Salicion capreae</i> Tüxen & A. Neumann ex Oberd. 1957	-	Fourrés psychrophiles des clairières forestières	NC	G5.85	31.872	non	.	5,4166456	
		<b>Fourrés mésohygrophiles</b>									
		<i>Salici cinereae</i> - <i>Rhamnion catharticae</i> (Géhu, B. Foucault & Delelis 1983) B. Foucault & J.M. Royer 2016	-	Fourrés mésohygrophiles mésotrophiles	NC	F3.111	31.811	non	.	0,380017	

Syntaxon			Nom français	Natura 2000	EUNIS	Corine biotopes	ZNIEFF ÎdF	Enjeu Natura 2000	Surface (ha)
Classe	Alliance et sous-alliance	Association							
<b>Forêts</b>									
<b>Forêts pionnières secondaires nitratophiles</b>									
	<i>Chelidonio majoris - Robinion pseudoacaciae</i> Hadač & Sofron 1980	<i>Chelidonio majoris - Robinietum pseudoacaciae</i> Jurko 1963	Robineraies à Chéridoine	NC	G1.C3	83.324	non	.	1,143175
<b>Hêtraies-chênaies mésophiles acidiclinales à basiclines</b>									
<i>Carpino betuli - Fagion sylvaticae</i> Boeuf, Renaux & J.M. Royer in Boeuf 2011	-	-	Hêtraies-chênaies mésophiles	9130	G1.63	41.13	non	Faible	142,78556
	<i>Endymio non-scriptae - Fagetum sylvaticae</i> Durin, Géhu, Noirfalise & Sougnez 1967		Hêtraies-chênaies à Jacinthe des bois	9130-3	G1.6322	41.1322	non	Faible	104,70235
	<i>Pteridio aquilini - Fagetum sylvaticae</i> (Bardat 1993) Renaux, Timbal, Gauberville & Thébaud 2019		Hêtraies-chênaies à Fougère aigle	9130-4	G1.6322	41.1322	non	Faible	52,186946
	<i>Mercuriali perennis - Aceretum campestris</i> Bardat ex Renaux, Timbal, Gauberville & Thébaud 2019		Hêtraies-chênaies à Mercuriale vivace	9130-2	G1.6321	41.1321	non	Faible	13,925797
<b>Chênaies-frênaies fraîches neutroacidiclinales à basiclines</b>									
<i>Fraxino excelsioris - Quercion roboris</i> H. Passarge 1968	-	-	Chênaies-frênaies fraîches	NC	G1.A1	41.2	oui	.	225,42811
	<i>Endymio non-scriptae - Carpinetum betuli</i> Noirfalise 1968		Chênaies-frênaies à Jacinthe des bois	NC	G1.A11	41.21	oui	.	38,505884
	<i>Adoxo moschatellinae - Fraxinetum excelsioris</i> Bardat ex Renaux, Timbal, Gauberville & Thébaud 2019		Chênaies-frênaies à Moschatéline	NC	G1.A28	41.38	oui	.	40,506245

Syntaxon			Nom français	Natura 2000	EUNIS	Corine biotopes	ZNIEFF ÎdF	Enjeu Natura 2000	Surface (ha)
Classe	Alliance et sous-alliance	Association							
<b>Forêts riveraines non marécageuses</b>									
	<i>Alnion incanae</i> Pawł. in Pawł., Sokolowski & Wallisch 1928	-	Aulnaies-frênaies non marécageuses	91E0*	G1.21	44.3	oui	Faible	0,0625
		<i>Carici remotae - Fraxinetum excelsioris</i> W. Koch ex Faber 1936		Aulnaies-frênaies à Laîche espacée	91E0*-8	G1.211	44.31	oui	Faible
<b>SYSTÈME MÉSOPHILE À MÉSOXÉROPHILE</b>									
<b>Végétations saxicoles</b>									
<i>Aspleneteta trichomanis</i> (Braun-Blanq. in H. Meier & Braun-Blanq. 1934) Oberd. 1977	<i>Asplenio scolopendrii - Geranion robertiani</i> Ferrez 2009	-	Végétations des parois rocheuses calcaires ombragées	NC	J1	86.1	non	.	0,003125
<b>Friches nitrophiles</b>									
	-	-	Friches annuelles nitrophiles vernaies	NC	E5.1	87.2	non	.	0,0202786
<i>Sisymbrietea officinalis</i> Korneck 1974	<i>Sisymbriion officinalis</i> Tüxen, W. Lohmeyer & Preising in Tüxen ex von Rochow 1951	-	Friches annuelles nitrophiles vernaies	NC	E5.1	87.2	non	.	0,1676072
<i>Artemisieteta vulgaris</i> W. Lohmeyer, Preising & Tüxen ex von Rochow 1951	-	-	Friches vivaces nitrophiles	NC	E5.1	87.1	non	.	2,6970472
	<i>Dauco carotae - Melilotion albi</i> Görs 1966	-	Friches vivaces thermoclines de hautes herbes	NC	E5.1	87.1	non	.	0,9632609

Tableau 2 : synthèse des syntaxons identifiés sur le site par grand type de système

### 3.3. LES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE IDENTIFIÉS SUR LE SITE

Parmi les 60 végétations individualisées sur le site, sont dénombrées 37 alliances, 27 associations réparties au sein de 20 alliances parmi les 37 et 19 classes phytosociologiques.

Au total, six habitats génériques dont un prioritaire ont été recensés au sein du périmètre d'étude. Certains d'entre eux sont diversifiés sur le territoire avec neuf habitats élémentaires identifiés, tels que définis dans les cahiers d'habitats Natura 2000 (Bensettiti *et al.*, 2001 ; 2002 ; 2005).

Parmi les six habitats génériques identifiés sur le site, on recense :

- deux habitats d'eau douce (3130 et 3150) : environ 0,5 ha (0,06 % de la surface totale du site) pour le premier et près d'1 ha (environ 0,1 % de la surface totale du site) pour le second ;
- deux habitats de formations herbeuses naturelles et semi-naturelles (6430 et 6510), divisés dans ce travail en fonction du grand type de milieu qu'ils constituent (mégaphorbiaies, ourlets forestiers et prairies) ainsi qu'en fonction du gradient hydrique du substrat et de sa trophie : respectivement 5,3 ha (environ 0,6 % de la surface totale du site) et un peu plus d'1,1 ha (environ 0,1 % de la surface totale du site) ;
- deux habitats forestiers (9130 et 91E0\*) : respectivement plus de 310 ha (environ 36,5 % de la surface totale du site) et près de 3 ha (environ 0,3 % de la surface totale du site).

Les habitats d'intérêt communautaire couvrent ainsi une surface totale d'environ 340 ha soit près de 40 % du site. On note une forte hétérogénéité dans la représentativité de ces habitats. En effet, parmi les six habitats génériques individualisés, le 9130 domine très largement et représente à lui seul plus de 92 % de la surface occupée par les habitats d'intérêt communautaire du site. Les phases préforestières, les prairies de fauche, les forêts alluviales, les gazons amphibies et les herbiers aquatiques représentent une faible proportion en termes d'habitats d'intérêt européen sur le site.

Au total, près de 98 % des habitats d'intérêt communautaire correspondent à des stades préforestiers et forestiers (mégaphorbiaies, ourlets et forêts). On constate alors que les habitats ouverts d'intérêt européen, bien qu'étant les plus diversifiés, ne représentent qu'une proportion très faible (environ 0,44 % de la surface totale du site et un peu plus d'1 % de la surface en habitats d'intérêt communautaire).

La représentativité des habitats d'intérêt communautaire est de ce fait très hétérogène (figures 7 et 8) et reflète la réalité de la fermeture naturelle des milieux sur le site.

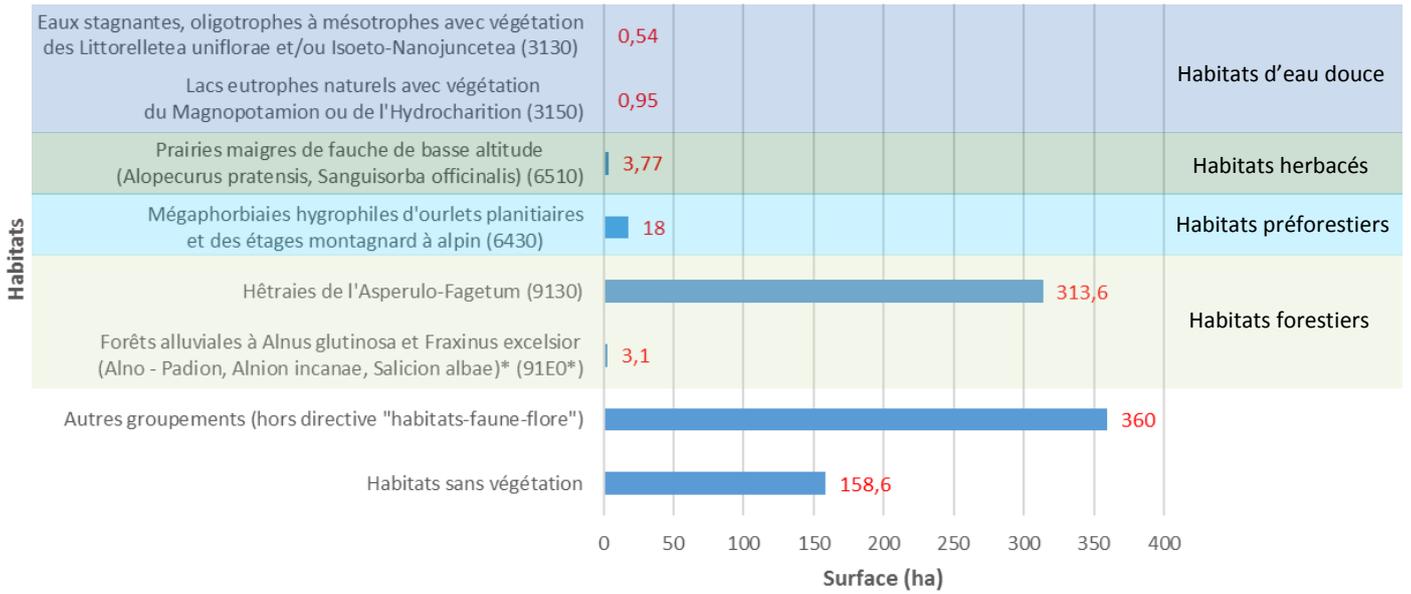


Figure 7: surface en hectares des différents types d'habitats relevés sur le site

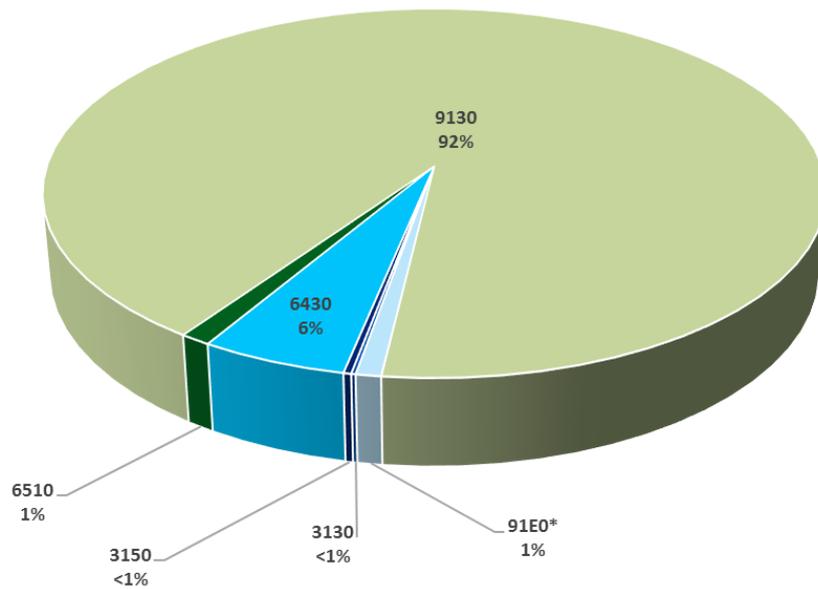


Figure 8 : proportion surfacique des habitats d'intérêt communautaire sur le site

Lors des prospections réalisées en 2011 et 2012 pour la réalisation du DOCOB, trois habitats d'intérêt communautaire, non retenus à la suite de la campagne de terrain 2023, ont été identifiés sur le site : 6210 (pelouses calcicoles), 9120 (hêtraies-chênaies acidiphiles) et 9160 (chênaies-frênaies subatlantiques). Les informations qui suivent précisent les raisons de l'absence de ces habitats dans la cartographie mise à jour du site :

- en 2011 et 2012, l'habitat 6210 (pelouses calcicoles) avait été jugé en « état de déprise » (Bernard *et al.*, 2013), en voie de colonisation par de jeunes ligneux. Depuis ces inventaires, le secteur de développement de cet habitat ne semble pas avoir fait l'objet de mesures de gestion pour conserver ces pelouses. De ce fait, elles ont disparu au profit d'ourlets mésophiles calcicoles du *Trifolion medii* et de fourrés mésophiles calcicoles du *Tamo communis - Viburnetum lantanae*, végétations non patrimoniales à l'échelle européenne, qui succèdent aux pelouses calcicoles par dynamique naturelle en absence de gestion ;
- l'habitat 9120 (hêtraies-chênaies acidiphiles) comprend des végétations boisées qui se développent sur des sols très acides. En Île-de-France, cet habitat atlantique s'observe principalement dans le bassin de l'Oise, le Vexin, et le long d'une bande allant de la forêt régionale de Rosny-sur-Seine à la vallée du Loing en passant notamment par les massifs de Rambouillet et de Fontainebleau. Cet habitat n'est pas mentionné du nord-est de la Seine-et-Marne. Sur le site d'étude, le substrat est légèrement acide à légèrement basique. La frontière entre ces hêtraies-chênaies relevant du 9120 et celles légèrement acides relevant du 9130-4 (*Pteridio aquilini - Fagetum sylvaticae*) peut parfois être ténue. Néanmoins, au regard de la légère acidité du substrat dans les secteurs de 9120 mentionnés et du cortège d'espèces des substrats légèrement acides à neutres en place, l'habitat 9120 n'a pas été retenu au profit du 9130-4 ;
- l'habitat 9160 et en particulier les chênaies-frênaies à Primevère élevée (*Primulo elatioris - Quercetum roboris*) du 9160-2, rattachées aux chênaies-frênaies fraîches du *Fraxino excelsioris - Quercion roboris*, déterminées lors des inventaires antérieurs sont des végétations boisées de climat subatlantique, en limite d'aire de répartition à l'est de l'Île-de-France. Elles s'observent plus précisément dans le sud de la Seine-et-Marne, dans le massif de Fontainebleau et ses environs ainsi que dans le Montois. Les données les plus septentrionales dans ce département sont localisées en vallée du Grand Morin. De plus, ces boisements se développent en dehors de l'aire de répartition de la Jacinthe des bois (*Hyacinthoides non-scripta*), encore bien présente sur le site Natura 2000 et dans l'Orxois. Pour l'ensemble de ces informations, l'habitat 9160 n'a pas été retenu dans le cadre de ce travail de cartographie. Seules l'alliance (*Fraxino excelsioris - Quercion roboris*) et deux de ses associations (*Endymio non-scriptae - Carpinetum betuli* et *Adoxo moschatellinae - Fraxinetum excelsioris*), qui ne sont pas d'intérêt communautaire, ont été identifiées sur le site.

Signalons également que la mare prairiale, au niveau de laquelle l'habitat 6430 (mégaphorbiaie) est mentionné dans le DOCOB, a été investi par des ragondins qui ont reprofilé les berges lors de leurs activités en y créant notamment des terriers, ce qui a potentiellement pu nuire au développement des espèces de cette mégaphorbiaie et au maintien de l'habitat qui n'a pas localement été retrouvé lors de notre passage en 2023. De même, la population de Potamot nageant (*Potamogeton natans*), qui semblait assez développée en 2011-2012 d'après le cliché présenté dans le DOCOB (Bernard *et al.*, 2013) n'est plus qu'anecdotique en 2023, probablement du fait de l'activité du rongeur (consommation de la plante, hypereutrophisation du plan d'eau...).

### 3.4. FICHES DESCRIPTIVES DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE

#### 3.4.1. NOTICE DES FICHES

Titre : numéro de fiche, dénomination de l'habitat cité dans les cahiers d'habitats (Bensettiti *et al.* (coord.), 2001 ; 2002 ; 2005), et sa surface totale à l'échelle du site. Le code couleur du bandeau de l'habitat reprend celui utilisé pour la confection des cartes de végétations.

Illustration photographique de l'habitat

Codes :

Natura 2000 en précisant s'il est prioritaire quand l'habitat est concerné (\*)

EUNIS

CORINE biotopes (CB)

**Correspondance(s) phytosociologique(s)** : l'habitat Natura 2000 peut désigner un ou plusieurs syntaxons. Y sont développés le nom français du ou des syntaxon(s) concerné(s) par la fiche sur la base du référentiel phytosociologique des végétations d'Île-de-France (CBN du Bassin parisien, 2023), la correspondance latine et le code Natura 2000 quand il diffère de celui de l'habitat générique.

**Description générale** : précisions générales sur l'écologie de l'habitat ou la/les végétation(s) concerné(e/s).

**Cortège végétal indicateur** : espèces floristiques caractéristiques et compagnes du/des groupement(s) considéré(s) et observées sur le site.

**Valeur écologique et patrimoniale** : intérêt fonctionnel, paysager et écologique de la/des végétation(s) (Azuelos *et al.*, 2013 ; Fernez *et al.*, 2015 ; CBN du Bassin parisien, 2023).

**État de conservation de l'habitat** : évaluation de la typicité et de l'intégrité de structure de la/des végétation(s) permettant de déterminer son/leur état de conservation. Lorsque l'habitat est présent sur plusieurs secteurs du site Natura 2000, une estimation globale est proposée à dire d'expert.

**Tendances évolutives** : évolution naturelle ou non de la/des végétation(s) présentée(s).

**Atteinte recensée** : menace observée spécifiquement sur la/les végétation(s) considérée(s).

**Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat** : cette évaluation est estimée au regard des connaissances de l'habitat à l'échelle régionale (Fernez, 2015). La responsabilité du site est jugée forte si celui-ci centralise une proportion importante de l'habitat à l'échelle régionale et/ou si les stations observées constituent les plus beaux éléments franciliens de l'habitat. Cette responsabilité est jugée faible si l'habitat est anecdotique sur le site comparativement à d'autres sites, ou si l'habitat se trouve en grande majorité en mauvais état de conservation.

**Synthèse** : évaluation de la typicité de l'habitat et de son état de conservation « à dire d'expert » et enjeu régional attribué (Fernez, 2015). Ces informations sont synthétisées sous la forme d'un tableau :

<b>Typicité</b>	Bonne	Moyenne	Mauvaise
<b>État de conservation</b>	Bon	Moyen	Mauvais
<b>Enjeu régional</b>	Fort	Moyen	Faible
<b>Surface occupée sur le site</b>	Importante	Moyenne	Faible

**Secteurs concernés** : localisation des zones sur lesquelles l'habitat a été identifié à l'échelle du site.

### 3.4.2. FICHES DESCRIPTIVES

Sont développées dans les fiches qui suivent les informations clés liées aux habitats d'intérêt communautaire synthétisés dans le tableau 3. Les habitats sont présentés par ordre de code Natura 2000, avec les codes couleurs utilisés pour les cartes du site.

Grand type de milieu	Code Natura 2000	Fiche	Intitulé de l'habitat Natura 2000
Habitats d'eau douce	3130	1	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>
	3150	2	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>
Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	6430	3	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin - Mégaphorbiaies mésotrophiles
		4	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin - Mégaphorbiaies eutrophiles
		5	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin - Ourlets nitrophiles
		6	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin - Ourlets eutrophiles
	6510	7	Prairies maigres de fauche de basse altitude ( <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> ) - Systèmes mésophiles
		8	Prairies maigres de fauche de basse altitude ( <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> ) - Systèmes mésohygrophiles
Forêts	9130	9	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i> - Systèmes acidiclins
		10	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i> - Systèmes basiclines
	91E0*	11	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> ( <i>Alno - Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i> )*

Tableau 3 : habitats d'intérêt communautaire identifiés sur le site Natura 2000

Un jeu de cartes des habitats d'intérêt communautaire du territoire prospecté est présenté en annexe 2.

## Habitats d'eau douce

**Fiche 1** : 3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littorelletea uniflorae* et/ou *Isoeto-Nanojuncetea*

**Fiche 2** : 3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*

## 1 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littorelletea uniflorae* et/ou *Isoeto-Nanojuncetea*

Surface totale de l'habitat : environ 0,54 ha



N2000 : 3130

EUNIS : C3.5133

CB : 22.323

### Correspondance phytosociologique :

- Gazons annuels à Scirpe sétacé et Stellaire des sources (*Stellario uliginosae - Scirpetum setacei* W. Koch ex Libbert 1932) ; 3130-5

**Description générale** : il s'agit de gazons pionniers de plein soleil ou de demi-ombre, de niveau topographique moyen à bas, qui occupent notamment les grèves de mares, les ornières forestières et les dépressions inondables des prairies. Ces gazons occupent de faibles surfaces et affectionnent un sol minéral ou organique, avec un degré d'humidité et de texture variable. Le substrat est généralement pauvre à moyennement riche en nutriments, acide à basique. Sur le site, ils s'observent au niveau des layons forestiers principalement.

**Cortège végétal indicateur** : *Callitriche stagnalis*, *Persicaria hydropiper*, *Juncus bufonius*, *Hypericum humifusum*

**Valeur écologique et patrimoniale** : ces végétations spécialisées participent à la mosaïque et à la dynamique des systèmes aquatiques d'eau douce mais aussi forestiers et prairiaux. Ces gazons sont également déterminants pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France.

**État de conservation de l'habitat** : cet habitat présente un état de conservation moyen sur le site avec une intégrité de structure moyenne à bonne selon les stations identifiées et un cortège d'espèces le plus souvent appauvri.

**Tendances évolutives** : ces végétations souvent fugaces peuvent évoluer par assèchement progressif ou atterrissement vers des prairies humides des *Agrostietea stoloniferae* voire des *Molinio caeruleae - Juncetea acutiflori* et, disparaître ou dériver vers des végétations annuelles des *Bidentetea tripartitae* par eutrophisation et enrichissement en azote du milieu.



## 2 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*

Surface totale de l'habitat : environ 0,95 ha



N2000 : 3150

EUNIS :  
C1.32/C1.221/C1.232

CB : 22.411/22.422

### Correspondances phytosociologiques :

- Herbiers aquatiques eutrophiles à lentilles d'eau (*Lemnion minoris* Tüxen ex O. Bolòs et Masclans 1955)
- Herbiers à Potamot de Berchtold (*Potametum berchtoldii* Wijsman ex Schipper, Lanjou et Schaminée in Schaminée, Weeda et V. Westh. 1995) ; 3150-1
- Voiles flottants à Riccie flottante (*Riccietum fluitantis* Slavnić 1956) ; 3150-2
- Voiles flottants à Petite lentille d'eau et Lentille à plusieurs racines (*Spirodela polyrhizae* - *Lemnetum minoris* T. Müll. et Görs 1960) ; 3150-3

**Description générale :** ce sont des herbiers aquatiques annuels ou vivaces non enracinés flottants librement en surface ou enracinés, de plein soleil ou de demi-ombre colonisant tous les types de plans d'eau. Ils peuvent former des peuplements denses et le cortège végétal est mono à paucispécifique, dominé par des Lemnacées et des Ricciacées pour une partie de ces végétations. Ces herbiers se développent dans des eaux douces, stagnantes, légèrement acides à basiques et riches en nutriments. Sur le site, ils s'observent essentiellement au sein de mares et dépressions en contexte forestier, ainsi qu'en zone prairiale de manière plus ponctuelle.

**Cortège végétal indicateur :** *Lemna minor*, *Lemna minuta*, *Spirodela polyrhiza*, *Riccia fluitans*, *Potamogeton berchtoldii*

**Valeur écologique et patrimoniale :** ces herbiers spécialisés sont des indicateurs de la qualité physico-chimique des eaux et participent à la mosaïque des végétations des plans d'eau. Une partie des végétations (voiles flottants à Riccie flottante et herbiers à Potamot de Berchtold) incluse dans cet habitat est déterminante pour la définition de ZNIEFF en Île-de-France.

**État de conservation de l'habitat :** cet habitat présente un état de conservation moyen sur le site avec une intégrité de structure bonne dans la majeure partie des cas mais un cortège d'espèces le plus souvent appauvri.



## Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles

**Fiche 3 :** 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin - Mégaphorbiaies mésotrophiles

**Fiche 4 :** 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin - Mégaphorbiaies eutrophiles

**Fiche 5 :** 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin - Ourlets nitrophiles

**Fiche 6 :** 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin - Ourlets eutrophiles

**Fiche 7 :** 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) - Systèmes mésophiles

**Fiche 8 :** 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) - Systèmes mésohygrophiles

### 3 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin - Mégaphorbiaies mésotrophiles

Surface totale de l'habitat : environ 0,02 ha



N2000 : 6430

EUNIS : E5.421

CB : 37.1

#### Correspondance phytosociologique :

- Mégaphorbiaies mésotrophiles acidiclinales à acidiphiles (*Achilleo ptarmicae* - *Cirsium palustris* Julve & Gillet ex B. Foucault 2011)

**Description générale** : ce sont des végétations herbacées luxuriantes, hautes et denses de plein soleil ou de demi-ombre des dépressions, prairies abandonnées, marais et berges des cours d'eau au sein des systèmes alluviaux ou marécageux principalement. Elles se développent sur un sol assez profond, hydromorphe, organique et d'origine variée. Elles peuvent subir des inondations périodiques mais brèves, généralement d'origine phréatique. Ces formations végétales affectionnent un substrat acide à basique, humide à très humide, moyennement à assez riche en nutriments, mais peu azoté. Une seule station a été relevée sur le site au sein d'un layon forestier.

**Cortège végétal indicateur** : *Juncus acutiflorus*, *Cirsium palustre*, *Lotus pedunculatus*, *Juncus effusus*, *Lythrum salicaria*

**Valeur écologique et patrimoniale** : ces végétations sont peu diversifiées mais jouent un rôle paysager important au sein des zones humides, notamment pour l'autoépuration des eaux, la fixation des berges et comme corridor écologique. Ces mégaphorbiaies sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France.

**État de conservation de l'habitat** : cet habitat présente un état de conservation mauvais sur le site, son intégrité de structure n'est pas optimale, à cause de la fermeture du milieu par de jeunes ligneux, et le cortège d'espèces y est mal exprimé.

**Tendances évolutives** : en absence de gestion, ces mégaphorbiaies évoluent vers des fourrés humides du *Salici cinereae - Rhamnion catharticae* avant un retour à la forêt (aulnaies-frênaies non marécageuses de l'*Alnion incanae*).

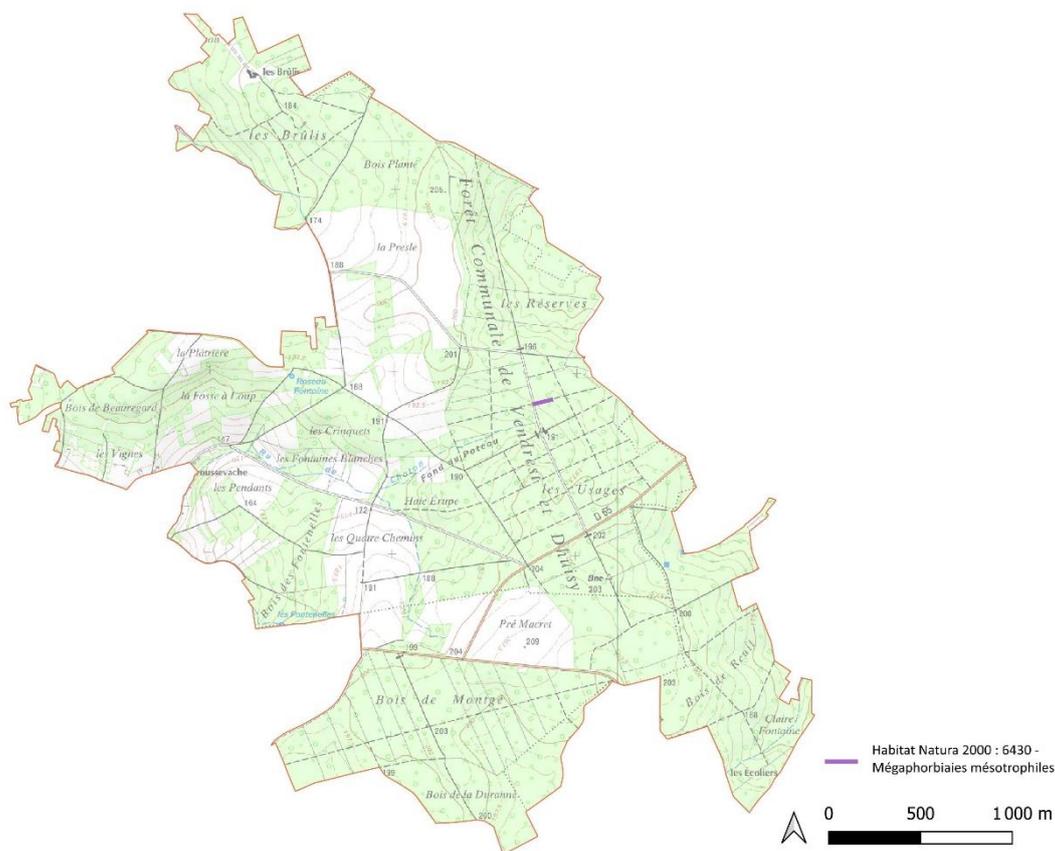
**Atteinte recensée** : ces végétations sont menacées par la fermeture du milieu par les ligneux sur la zone étudiée.

**Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat** : le site Natura 2000 présente une responsabilité faible pour cet habitat. En effet, sa présence y est anecdotique puisqu'une seule station a été identifiée au sein d'un layon forestier. Ces communautés sont bien mieux représentées au sein des vallées alluviales franciliennes.

**Synthèse** :

Typicité	Bonne	Moyenne	Mauvaise
État de conservation	Bon	Moyen	Mauvais
Enjeu régional	Fort	Moyen	Faible
Surface occupée sur le site	Importante	Moyenne	Faible

**Secteur concerné** :



## 4 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin - Mégaphorbiaies eutrophiles

Surface totale de l'habitat : environ 0,0625 ha



N2000 : 6430

EUNIS : E5.41

CB : 37.71

### Correspondance phytosociologique :

- Mégaphorbiaies à Epilobe hirsute et Liseron des haies (*Epilobio hirsuti - Convolvuletum sepium* Hilbig, Heinrich & Niemann 1972) ; 6430-4

**Description générale** : il s'agit de végétations herbacées luxuriantes, hautes et denses de plein soleil ou de demi-ombre des lisières, clairières, prairies abandonnées et berges des cours d'eau au sein des systèmes alluviaux essentiellement. On les trouve plus rarement en bordure de plans d'eau ou de fossés, à l'image de la station observée sur le site. Le sol sur lequel ces mégaphorbiaies croissent est assez profond, remanié, hydromorphe, minéral à inondation périodique. Le substrat y est très riche en nutriments, notamment en azote, souvent enrichi par des eaux eutrophes et polluées, légèrement acide à basique, humide à très humide. Ce sont des végétations perturbées par les crues ou par les activités anthropiques. Une seule station a été identifiée sur le site au sein d'un fossé en bord de route.

**Cortège végétal indicateur** : *Epilobium hirsutum*, *Convolvulus sepium*, *Urtica dioica*, *Galium aparine*, *Lycopus europaeus*

**Valeur écologique et patrimoniale** : ces mégaphorbiaies jouent un rôle écologique important en participant à l'autoépuration des eaux, à la fixation des berges et servent de corridor écologique.

**État de conservation de l'habitat** : cet habitat présente un état de conservation moyen sur le site, avec une bonne structure mais son cortège d'espèces n'est pas optimal.



## 5 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin - Ourlets nitrophiles

Surface totale de l'habitat : environ 0,62 ha



N2000 : 6430 sous condition

EUNIS : E5.43

CB : 37.72

### Correspondances phytosociologiques :

- Ourlets nitrophiles mésophiles héliophiles (*Aegopodion podagrariae* Tüxen 1967)
- Ourlets nitrophiles à Berce sphondyle et Sureau yèble (*Heracleo sphondylii - Sambucetum ebuli* Brandes 1985) ; 6430-6

**Description générale** : ces ourlets, d'une hauteur variable, sont plus ou moins denses et présentent un cortège floristique assez peu diversifié. Ils sont souvent dominés par des espèces vivaces ou plus rarement bisannuelles. Leur développement est optimal du printemps jusqu'au début de l'été. Ces végétations affectionnent les conditions semi-ombragées à ombragées au niveau des lisières forestières, des bords de route et des chemins forestiers ainsi que le haut des berges des cours d'eau. Le sol sur lequel se développent ces ourlets est bien drainé voire frais à humide. Le substrat est de différentes natures (argiles, alluvions), légèrement acide à calcaire et très riche en nutriments, notamment en azote. Sur le site ces végétations se développent de façon linéaire ou ponctuelle, en lisière de boisements ou de cultures.

**Cortège végétal indicateur** : *Sambucus ebulus*, *Galium aparine*, *Heracleum sphondylium*, *Urtica dioica*, *Glechoma hederacea*, *Cirsium arvense*, *Convolvulus arvensis*, *Rubus caesius*...

**Valeur écologique et patrimoniale** : ces végétations participent à la mosaïque d'habitats en contextes forestier. Elles peuvent également servir d'indicateur de la rudéralisation et de l'eutrophisation excessive des milieux et jouer le rôle de corridors écologiques. Seuls les ourlets en contexte de lisière forestière humide sont d'intérêt communautaire.

**État de conservation de l'habitat** : cet habitat présente un état de conservation moyen sur le site, l'intégrité de structure et la typicité floristique ont globalement été jugées moyennes.

**Tendances évolutives :** en l'absence de fauche, ces ourlets évoluent rapidement vers des fourrés eutrophes (*Salici cinerea* - *Rhamnion catharticae*, *Sambuco nigrae* - *Salicion capreae*) puis vers la forêt (chênaies-frênaies fraîches du *Fraxino excelsioris* - *Quercion roboris*).

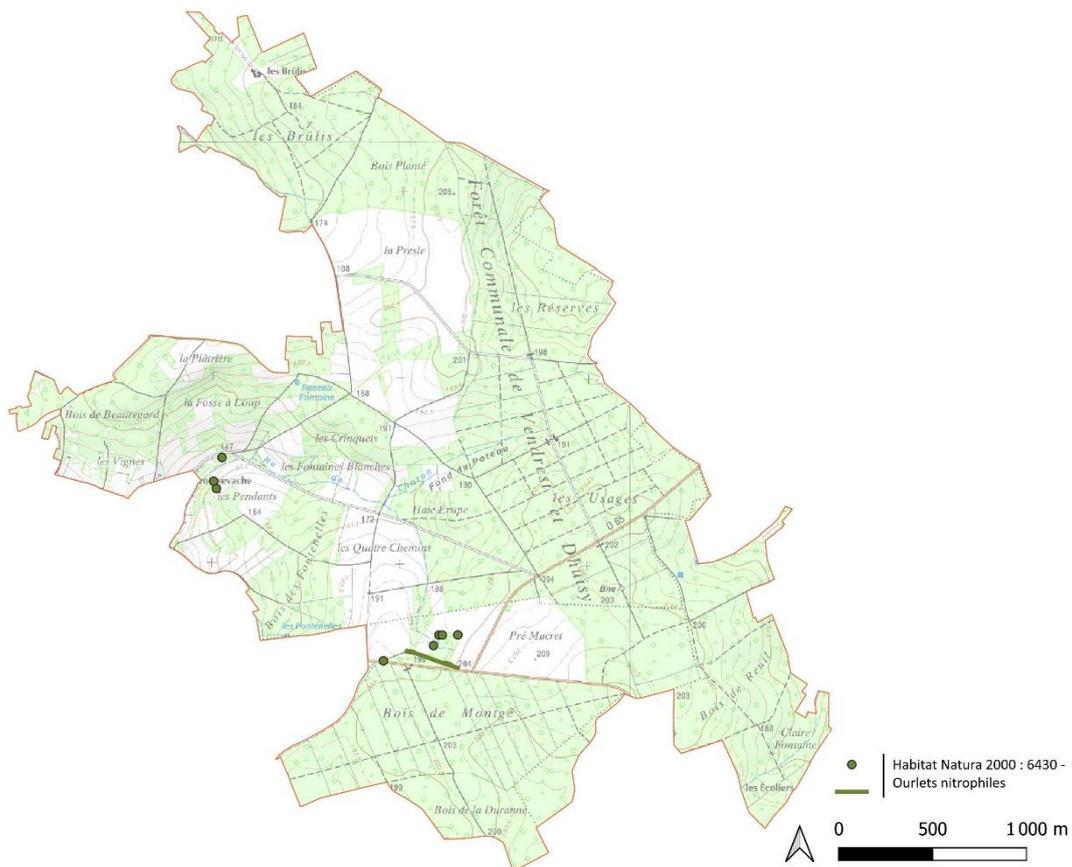
**Atteinte recensée :** la fermeture du milieu par les ligneux pèse sur certaines stations observées.

**Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat :** le site Natura 2000 présente une responsabilité faible pour cet habitat, il est en effet bien représenté à l'échelle régionale au sein des systèmes forestiers notamment.

**Synthèse :**

<b>Typicité</b>	Bonne	Moyenne	Mauvaise
<b>État de conservation</b>	Bon	Moyen	Mauvais
<b>Enjeu régional</b>	Fort	Moyen	Faible
<b>Surface occupée sur le site</b>	Importante	Moyenne	Faible

**Secteurs concernés :**



## 6 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin - Ourlets eutrophiles

Surface totale de l'habitat : environ 17,4 ha



N2000 : 6430

EUNIS : E5.43

CB : 37.72

### Correspondances phytosociologiques :

- Ourlets eutrophiles intraforestiers mésohygrophiles (*Impatienti noli-tangere - Stachyion sylvaticae* Görş ex *Mucina in Mucina*, G. Grabherr & Ellmauer 1993)
- Ourlets internes à Brachypode des bois et Grande Fétuque (*Brachypodio sylvatici - Festucetum giganteae* B. Foucault & Frileux 1983 ex B. Foucault in Catteau 2014) ; 6430-7
- Ourlets internes à Laïche penchée et Eupatoire chanvrine (*Carici pendulae - Eupatorietum cannabini* Hadač, Terray, Klescht & Andresová 1997) ; 6430-7

**Description générale** : ce sont des ourlets denses de demi-ombre ou d'ombre des lisières forestières, des talus et clairières au sein des systèmes forestiers des fonds de vallée et des plateaux. Ils se développent sur un sol d'épaisseur et de nature variables (alluvions, argiles...), souvent tassé à très bonne réserve en eau et plus ou moins hydromorphe. Ces écotones affectionnent un substrat riche en nutriments et notamment en azote, assez acide à légèrement calcaire, frais à humide. On les observe sur le site au niveau des layons forestiers en développement linéaire ou ponctuel, ainsi qu'en mosaïque spatiale avec d'autres végétations.

**Cortège végétal indicateur** : *Circaea lutetiana*, *Stachys sylvatica*, *Rumex sanguineus*, *Brachypodium sylvaticum*, *Eupatorium cannabinum*, *Geranium robertianum*, *Geum urbanum*, *Carex remota*, *Veronica montana*, *Carex strigosa*, *Lysimachia nemorum*

**Valeur écologique et patrimoniale** : ces végétations participent à la mosaïque et à la dynamique des systèmes forestiers et alluviaux, pouvant servir d'indicateur de la rudéralisation et de l'eutrophisation des forêts. Elles jouent un rôle majeur en tant que corridors écologiques. Les ourlets identifiés sur le site sont déterminants pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France.

**État de conservation de l'habitat :** ces végétations sont bien représentées à l'échelle du territoire étudié. L'intégrité de structure et la typicité floristique ne sont pas homogènes sur l'ensemble des stations mais d'un point de vue global, l'état de conservation de ces ourlets peut être considéré comme moyen.

**Tendances évolutives :** en l'absence de fauche, ces ourlets évoluent rapidement vers des fourrés eutrophes (*Salici cinerea* - *Rhamnion catharticae*, *Sambuco nigrae* - *Salicion capreae*) puis vers la forêt (chênaies-frênaies fraîches du *Fraxino excelsioris* - *Quercion roboris* ou aulnaies-frênaies non marécageuses de l'*Alnion incanae* en fonction de la réserve hydrique du sol).

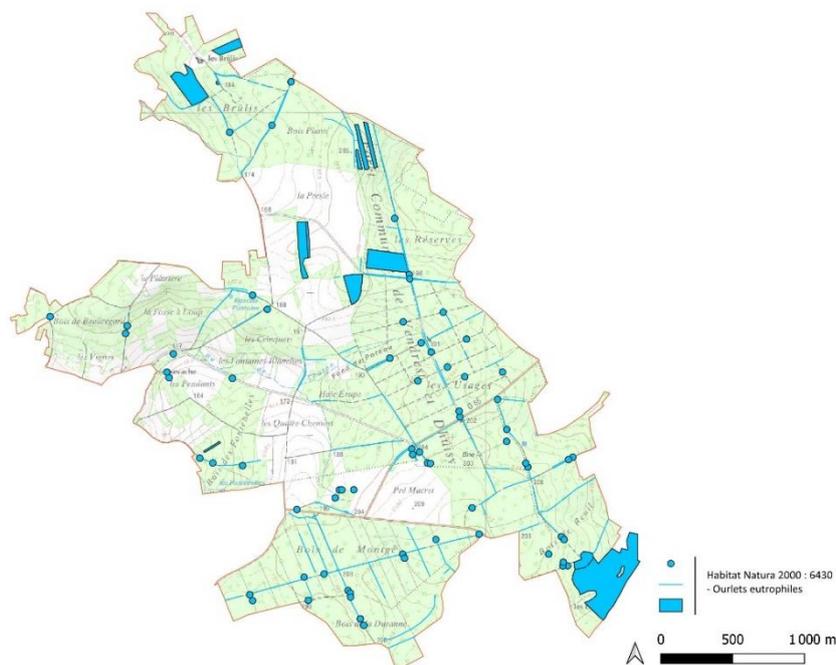
**Atteinte recensée :** la fermeture du milieu est la menace principale qui pèse sur cet habitat de manière avérée ou potentielle. Un fauchage trop intensif peut également nuire à ces végétations dans certains secteurs de la zone d'étude.

**Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat :** le site Natura 2000 présente une responsabilité moyenne pour ces ourlets eutrophiles qui sont bien représentés à l'échelle du territoire d'étude, avec parfois des individus d'associations typiques pouvant héberger deux des taxons patrimoniaux du site que sont *Carex strigosa* et *Lysimachia nemorum*, sans toutefois centraliser un nombre très important de stations en bon état de conservation.

**Synthèse :**

<b>Typicité</b>	Bonne	Moyenne	Mauvaise
<b>État de conservation</b>	Bon	Moyen	Mauvais
<b>Enjeu régional</b>	Fort	Moyen	Faible
<b>Surface occupée sur le site</b>	Importante	Moyenne	Faible

**Secteurs concernés :**



## 7 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) - Systèmes mésophiles

Surface totale de l'habitat : environ 3,5 ha



N2000 : 6510

EUNIS : E2.22/E2.221

CB : 38.22

### Correspondances phytosociologiques :

- Prairies fauchées (*Arrhenatherion elatioris* W. Koch 1926)
- Prairies à Gaillet vrai et Trèfle rampant (*Galio veri - Trifolietum repentis* Sougnez 1957) ; 6510-6
- Prairies fauchées eutrophiles (*Rumici obtusifolii - Arrhenatherenion elatioris* B. Foucault 2016) ; 6510-7

**Description générale** : ces prairies des versants et des fonds de vallées sont denses et généralement hautes. Elles présentent une structure bistratifiée avec une strate graminéoïde élevée et des espèces de prairies mésophiles et de pelouses calcicoles pour celles relevant du *Galio veri - Trifolietum repentis*, et des éléments prairiaux affectionnant les substrats riches pour celles relevant du *Rumici obtusifolii - Arrhenatherenion elatioris*. Elles se développent le plus souvent de façon spatiale mais peuvent également s'observer sous forme linéaire le long des voies de communications. Le sol est assez profond, bien drainé et de nature diverse conduisant à un substrat moyennement riche à riche, frais à assez sec, acide à légèrement basique. Sur le site, ces prairies s'observent essentiellement en bas de coteau de manière spatiale et plus ponctuellement le long de sentes.

**Cortège végétal indicateur** : *Arrhenatherum elatius*, *Tragopogon pratensis*, *Bromus hordeaceus*, *Trisetum flavescens*, *Leucanthemum vulgare* (groupe), *Centaurea* sect. *jacea*, *Rumex acetosa*... comme fond floristique commun entre les prairies du *Galio veri - Trifolietum repentis* et celles du *Rumici obtusifolii - Arrhenatherenion elatioris*, différenciées par *Bromopsis erecta*, *Carex flacca*, *Galium verum*, *Ononis spinosa* subsp. *procurrens*, *Origanum vulgare*, *Leontodon hispidus*... pour les premières prairies et *Rumex obtusifolius*, *Heracleum sphondylium*, *Daucus carota*, *Tanacetum vulgare*... pour les secondes.

**Valeur écologique et patrimoniale** : ces communautés herbacées, typiques des systèmes prairiaux bocagers à fort intérêt paysager, sont susceptibles d'abriter quelques espèces végétales patrimoniales. Elles jouent également le rôle de corridors écologiques en participant fortement à la dispersion de nombreuses espèces. Les prairies non eutrophiles sont déterminantes pour la définition de ZNIEFF en Île-de-France.

**État de conservation de l'habitat** : l'intégrité de structure et la typicité floristique ne sont pas homogènes sur l'ensemble des stations sans toutefois être mauvaises mais d'un point de vue global, l'état de conservation de ces prairies peut être considéré comme moyen.

**Tendances évolutives** : en cas d'abandon de la gestion par fauchage, ces prairies évoluent vers des ourlets préforestiers (*Trifolion medii* ou *Galio aparines - Urticetea dioicae*), puis des fourrés mésophiles (*Prunetalia spinosae*) et enfin vers des hêtraies-chênaies (*Carpino betuli - Fagion sylvaticae*) ou vers des chênaies-frênaies fraîches (*Fraxino excelsioris - Quercion roboris*). La mise en pâturage les fait évoluer vers des prairies du *Cynosurion cristati*, de moindre valeur patrimoniale.

**Atteinte recensée** : un fauchage trop précoce pourrait être un frein à l'expression optimale de ces prairies, certaines ayant été fauchées pour tout ou partie entre la fin du mois de mai et avant la mi-juin lors de notre passage sur site en 2023. Subsistant dans un environnement enclavé, entourées de fourrés et de forêts, ces prairies pourraient disparaître par fermeture du milieu en cas d'abandon du fauchage.

**Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat** : le site Natura 2000 présente une responsabilité moyenne pour cet habitat. En effet, bien que certaines prairies présentent un bon état de conservation sur le site, cet habitat est bien mieux représenté dans d'autres secteurs à l'échelle régionale, notamment sur d'autres sites Natura 2000.

**Synthèse :**

<b>Typicité</b>	Bonne	Moyenne	Mauvaise
<b>État de conservation</b>	Bon	Moyen	Mauvais
<b>Enjeu régional</b>	Fort	Moyen	Faible
<b>Surface occupée sur le site</b>	Importante	Moyenne	Faible

**Secteurs concernés :**

Les prairies mésophiles et mésohygrophiles sont présentées dans deux fiches distinctes (numéros 7 et 8) du fait des dissemblances de gradient en eau dans le sol sur lequel elles se développent et des conditions associées qui les différencient. Néanmoins, l'habitat 6510 correspond à la même alliance phytosociologique, une seule carte de localisation des secteurs de cet habitat sur le site est donc proposée et rassemble l'ensemble des végétations de l'alliance de *Arrhenatherion elatioris* présentes sur le site. Cette carte est figurée sur la fiche numéro 8 qui suit.

## 8 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) - Systèmes mésohygrophiles

Surface totale de l'habitat : environ 0,3 ha



N2000 : 6510

EUNIS : E2.222

CB : 38.22

### Correspondances phytosociologiques :

- Prairies mésohygrophiles fauchées (*Colchico autumnalis* - *Arrhenatherenion elatioris* B. Foucault 1989)
- Prairies à Vulpin des prés et Fromental élevé (*Alopecuro pratensis* - *Arrhenatheretum elatioris* (Tüxen 1937) Julve ex B. Foucault 2016) ; 6510-4

**Description générale** : ce sont des prairies denses et généralement hautes des bas de versants et fonds de vallées qui présentent une structure bistratifiée et qui sont dominées par une strate graminéoïde élevée et des espèces des prairies mésohygrophiles voire des mégaphorbiaies. Elles se développent le plus souvent de façon spatiale mais peuvent également s'observer sous forme linéaire le long des voies de communications. Le sol est assez profond, bien drainé et de nature diverse, le substrat est moyennement riche à riche, frais, légèrement acide à légèrement basique. Ces prairies forment de petites stations spatiales sur le site, essentiellement en bas de pente.

**Cortège végétal indicateur** : *Arrhenatherum elatius*, *Tragopogon pratensis*, *Bromus hordeaceus*, *Trisetum flavescens*, *Schedonorus arundinaceus*, *Holcus lanatus*, *Alopecurus pratensis*, *Colchicum autumnale*, *Ranunculus acris*, *Anthriscus sylvestris*...

**Valeur écologique et patrimoniale** : ces communautés herbacées, typiques des systèmes prairiaux bocagers à fort intérêt paysager, jouent également le rôle de corridors écologiques en participant fortement à la dispersion de nombreuses espèces. Ces végétations sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France.

**État de conservation de l'habitat** : ces prairies présentent globalement une bonne structure mais le cortège d'espèces n'est pas optimal voire appauvri, sans doute à cause d'une gestion inadaptée (fauchage précoce potentiellement).



## Forêts

**Fiche 9** : 9130 - Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum* - Systèmes acidiclins

**Fiche 10** : 9130 - Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum* - Systèmes basiclins

**Fiche 11** : 91E0\* - Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno - Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)\*

## 9 - Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum* - Systèmes acidiclins

Surface totale de l'habitat : environ 300 ha



© J. DÉTRÉE - CBN du Bassin parisien

N2000 : 9130

EUNIS :  
G1.63/G1.6322

CB : 41.13/41.1322

### Correspondances phytosociologiques :

- Hêtraies-chênaies mésophiles (*Carpino betuli - Fagion sylvaticae* Boeuf, Renaux & J.M. Royer in Boeuf 2011)
- Hêtraies-chênaies à Jacinthe des bois (*Endymio non-scriptae - Fagetum sylvaticae* Durin, Géhu, Noirfalise & Sougnéz 1967) ; 9130-3
- Hêtraies-chênaies à Fougère aigle (*Pteridio aquilini - Fagetum sylvaticae* (Bardat 1993) Renaux, Timbal, Gauberville & Thébaud 2019) ; 9130-4

**Description générale :** ces forêts hautes, souvent traitées en futaies régulières, sont généralement présentes sur les plateaux et versants plus ou moins marqués. Elles s'installent sur des sols profonds, de différentes natures (généralement à dominante limoneuse ou argileuse), bien drainés et sans déficit hydrique marqué. Le substrat est moyennement sec à frais, légèrement acide à neutre. Ces végétations suivent le domaine potentiel de développement du Hêtre (*Fagus sylvatica*). Elles s'observent largement sur le site sur plateaux, hauts de versants et bas de pentes.

**Cortège végétal indicateur :** *Fagus sylvatica*, *Carpinus betulus*, *Quercus petraea*, *Rosa arvensis*, *Cornus sanguinea*, *Potentilla sterilis*, *Melica uniflora*, *Milium effusum*, *Galium odoratum*, *Carex sylvatica*, *Daphne laureola*, *Hyacinthoides non-scripta*, *Arum maculatum*, *Dryopteris filix-mas*...

**Valeur écologique et patrimoniale :** ces boisements floristiquement riches, participent au complexe des végétations des massifs boisés mais restent très fréquents au niveau régional.

**État de conservation de l'habitat :** ces végétations présentent globalement un état de conservation moyen sur le site. Nombre d'entre-elles subissent en effet des perturbations d'origine anthropique qui influent sur la structure de la végétation et/ou sur leur cortège d'espèces.

**Tendances évolutives** : ces boisements correspondent au climax climatique des substrats non ou faiblement acides.

**Atteinte recensée** : plusieurs secteurs de ces boisements sont sujets à des dépôts sauvages d'ordures qui ont pour conséquence de détruire une part de la strate herbacée et de perturber son développement en enrichissant le milieu. Des coupes à blanc s'observent également qui, au-delà de la mise à l'épreuve de l'intégrité structurale des boisements, permettent l'installation potentiellement pérenne d'espèces exotiques envahissantes comme le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*).



**Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat** : le site Natura 2000 présente une responsabilité faible pour ces boisements qui occupent une vaste aire de répartition en Île-de-France notamment.

**Synthèse** :

<b>Typicité</b>	Bonne	Moyenne	Mauvaise
<b>État de conservation</b>	Bon	Moyen	Mauvais
<b>Enjeu régional</b>	Fort	Moyen	Faible
<b>Surface occupée sur le site</b>	Importante	Moyenne	Faible

**Secteurs concernés** :

Plusieurs végétations intègrent l'habitat 9130 et sont distinguées dans les fiches numéros 9 et 10, par rapport aux différents gradients hydriques et de pH du substrat, favorables au développement d'une végétation forestière particulière. Une carte générale de l'habitat 9130 correspondant à l'alliance phytosociologique du *Carpino betuli - Fagion sylvaticae* est ainsi présentée dans la fiche 10 qui suit

## 10 - Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum* - Systèmes basiclines

Surface totale de l'habitat : environ 14 ha



N2000 : 9130

EUNIS :  
G1.63/G1.6321

CB : 41.13/41.1321

### Correspondance phytosociologique :

- Hêtraies-chênaies à Mercuriale vivace (*Mercuriali perennis* - *Aceretum campestris* Bardat ex Renaux, Timbal, Gauberville & Thébaud 2019) ; 9130-2

**Description générale** : ces forêts hautes, souvent traitées en futaies régulières, sont généralement présentes sur des versants à pente moyenne ou sur des bas de versants, plus rarement en fond de vallon ou sur plateau. Elles s'installent sur des sols plus ou moins profonds, légèrement calcaires et un substrat souvent riche en colluvions et avec une bonne réserve en eau. Ces végétations suivent le domaine potentiel de développement du Hêtre (*Fagus sylvatica*). Peu représentées sur le site, ces forêts sont localisées sur quelques versants.

**Cortège végétal indicateur** : *Acer campestre*, *Fagus sylvatica*, *Quercus robur*, *Corylus avellana*, *Ligustrum vulgare*, *Crataegus monogyna*, *Mercurialis perennis*, *Arum maculatum*, *Neottia ovata*, *Hedera helix*...

**Valeur écologique et patrimoniale** : ces forêts floristiquement riches, participent au complexe des végétations des massifs boisés mais restent très fréquentes au niveau régional.

**État de conservation de l'habitat** : ces boisements présentent globalement un état de conservation moyen avec une structure hétérogène et un cortège plus ou moins typique selon les stations.

**Tendances évolutives** : ce sont des végétations forestières climaciques des versants crayeux à bonne réserve hydrique.

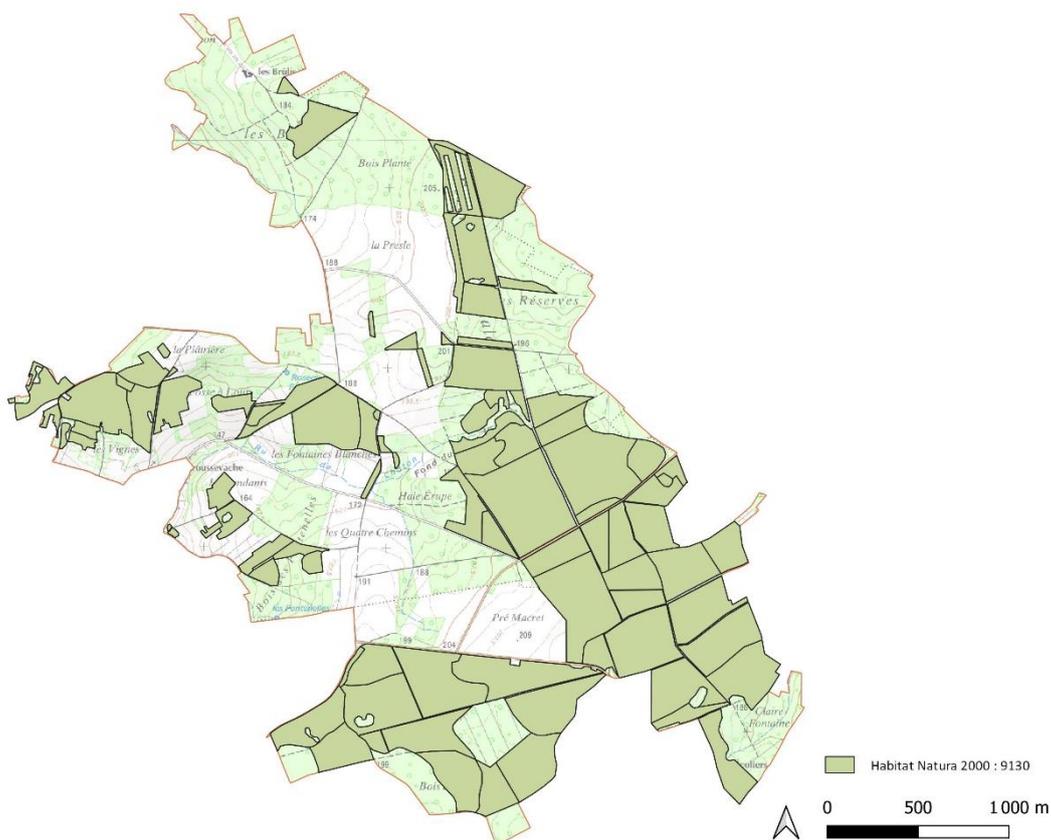
**Atteinte recensée :** les dépôts sauvages d’ordures et les coupes à blanc sont les principales menaces qui pèsent sur ces boisements.

**Responsabilité du site dans la conservation régionale de l’habitat :** le site Natura 2000 présente une responsabilité faible pour ces boisements qui occupent une vaste aire de répartition en Île-de-France notamment.

**Synthèse :**

<b>Typicité</b>	Bonne	Moyenne	Mauvaise
<b>État de conservation</b>	Bon	Moyen	Mauvais
<b>Enjeu régional</b>	Fort	Moyen	Faible
<b>Surface occupée sur le site</b>	Importante	Moyenne	Faible

**Secteurs concernés (ensemble de l’habitat 9130 - *Carpino betuli* - *Fagion sylvaticae*) :**



## 11 - Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno - Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)\*

Surface totale de l'habitat : environ 3 ha



N2000 : 91E0\*

EUNIS : G1.21/G1.211

CB : 44.3/44.31

### Correspondances phytosociologiques :

- Aulnaies-frênaies non marécageuses (*Alnion incanae* Pawł. in Pawł., Sokolowski & Wallisch 1928)
- Aulnaies-frênaies à Laïche espacée (*Carici remotae - Fraxinetum excelsioris* W. Koch ex Faber 1936) ; 91E0\*-8

**Description générale** : il s'agit de forêts alluviales des suintements, bords de ruisseaux et de rivières de taille moyenne. Elles se développent sur un sol alluvial ou colluvial de nature variée, souvent riche en nutriments. Le substrat est légèrement acide à basique, mésotrophe à eutrophe, à hydromorphie souvent proche de la surface et inondation parfois très longue, sans engorgement profond. La nappe circulante permet une bonne aération du sol. Ces végétations s'observent souvent en ambiance hygrosclérophile en fond de vallon ou en situation confinée. Elles s'observent sur le site de façon ponctuelle ou faiblement spatiale, essentiellement en fond de vallon, sur les berges de ruisseaux et de plans d'eau.

**Cortège végétal indicateur** : *Alnus glutinosa*, *Fraxinus excelsior*, *Carex remota*, *Carex pendula*, *Viburnum opulus*, *Circaea lutetiana*

**Valeur écologique et patrimoniale** : ces végétations présentent un grand intérêt fonctionnel et paysager au sein des écosystèmes des petites et moyennes vallées en participant notamment à la régulation de l'hydrosystème (épuration des eaux, prévention du risque d'inondation, rétention des sédiments...). Elles peuvent également servir de corridor écologique pour la faune et la flore.

**État de conservation de l'habitat** : ces boisements, qui occupent des surfaces réduites sur le site, présentent globalement un état de conservation moyen avec des stations moyennement structurées, pauvres en strate arbustive, et un cortège herbacé assez peu diversifié.



### 3.5. HIÉRARCHISATION DES ENJEUX DE CONSERVATION DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE

Une hiérarchisation des habitats d'intérêt communautaire à trois niveaux est définie sur la base des trois critères retenus et du système de notation (paragraphe 2.4.). Les résultats de cette analyse sont présentés dans le tableau 4.

Fiche	Habitat	Intitulé	Enjeu régional (Fernez, 2015)	Responsabilité	Vulnérabilité	Hiérarchisation des enjeux
7	6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude ( <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> ) - Systèmes mésophiles	2	2	3	<b>Fort</b>
8	6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude ( <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> ) - Systèmes mésohygrophiles	2	1	3	<b>Moyen</b>
6	6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin - Ourlets eutrophiles	2	2	2	
1	3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>	2	1	2	
2	3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	2	1	2	
3	6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin - Mégaphorbiaies mésotrophiles	2	1	2	
4	6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin - Mégaphorbiaies eutrophiles	2	1	1	
5	6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin - Ourlets nitrophiles	2	1	1	
9	9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i> - Systèmes acidiclinales	1	1	1	<b>Faible</b>
10	9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i> - Systèmes basiclinales	1	1	1	
11	91E0*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> ( <i>Alno - Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i> )*	1	1	1	

Tableau 4 : hiérarchisation des enjeux de conservation des habitats d'intérêt communautaire du site

Cette analyse suggère que les enjeux de conservation se concentrent sur les milieux ouverts des systèmes mésophiles que constituent les prairies maigres de fauche (6510), avec un niveau d'enjeu catégorisé comme "fort". Ces végétations, très morcelées à l'ouest du territoire étudié, sont essentiellement menacées par le fauchage mis en place, avant le 15 juin lors des prospections 2023, en lien potentiel avec les changements à l'échelle climatique et à l'arrivée de périodes de sécheresses répétées et plus précoces.

Les prairies de fauche mésohygrophiles (6510), les milieux ouverts de transition (6430) ainsi que les végétations de gazons et d'herbiers aquatiques (3130 et 3150) constituent un enjeu moyen sur le site du fait de leur vulnérabilité pour les premières, malgré un enjeu régional moyen et une responsabilité faible du site dans leur conservation, et de l'expansion probable des trois autres habitats sur le territoire d'étude, en lien notamment avec les activités humaines (création d'ornières, déboisement permettant l'extension d'ourlets...). De plus, l'habitat 6430 est relativement bien représenté à l'échelle du site même si son développement est majoritairement ponctuel et linéaire.

Les hêtraies-chênaies (9130) et les aulnaies-frênaies (91E0\*) constituent quant à elles un enjeu faible. Le premier habitat présente une vaste aire de répartition en Île-de-France et le second est bien mieux représenté et structuré au niveau des grandes vallées alluviales franciliennes. Le site ne constitue donc pas un secteur à enjeux pour ces végétations. Toutefois, une gestion forestière la moins intensive possible est préconisée pour éviter d'appauvrir les cortèges floristiques en place et nuire à une expression optimale de ces boisements.

Pour finir, il nous semble important de faire un point sur les pelouses calcicoles relevant de l'habitat 6210 observées à l'ouest du site, au lieu-dit « Les Vignes », lors de la campagne de terrain de 2011-2012 pour préparer le DOCOB, mais non identifiées au cours des prospections 2023.

Très localisé et confiné dans une zone de fourrés et de boisements sur pente, le secteur au niveau duquel ces pelouses ont été signalées était déjà en cours de fermeture par les ligneux lors de leur observation et l'habitat avait de ce fait été considéré en mauvais état de conservation (Bernard *et al.*, 2013). Depuis, aucune gestion ne semble avoir été mise en place, les ourlets et fourrés ont naturellement pris la place de ces pelouses.

Cependant, une restauration de ces végétations ne semble pas illusoire et pourrait s'étendre, dans un deuxième temps, aux zones de ce coteau accueillant à l'heure actuelle une mosaïque d'ourlets mésophiles basiclines (*Centaureo nemoralis - Origanetum vulgaris*), et de fourrés mésophiles calcicoles (*Tamo communis - Viburnetum lantanae*).

Une réouverture par coupe hivernale de la parcelle accueillant jadis ces pelouses calcicoles avec la mise en place rapide d'un pâturage ovin et caprin après cette première intervention pourrait être entreprise pour éviter toute reprise ligneuse. En fonction de la reprise ou non des ligneux, un broyage hivernal pourrait être envisageable. Par la suite, l'installation d'un pâturage ovin avec peu de têtes serait nécessaire pour maintenir le milieu ouvert et créer une hétérogénéité dans la strate herbacée en raison de l'abroustissement irrégulier du milieu avec la présence simultanée de zones rases de quelques mètres carrés, en alternance avec des zones à peine pâturées, hétérogénéité favorable au développement des espèces inféodées aux pelouses calcicoles comme le Trèfle jaunâtre (*Trifolium ochroleucon*) par exemple, qui constitue l'un des enjeux floristiques du site et qui n'y a pas été revu depuis 2012. Une intervention régulière est préconisée en veillant à ne pas exercer une pression de pâturage trop importante. La meilleure période pour ne pas affecter la flore des pelouses semble la fin d'été voire l'automne.

Ces mesures de gestion pourraient également être initiées par la suite au niveau des zones de mosaïques d'ourlets et de fourrés mésophiles identifiées sur ce coteau lors de la campagne de terrain 2023, qui devaient probablement héberger par le passé des pelouses calcicoles relevant de l'habitat 6210.

### 3.6. TAXONS FLORISTIQUES À ENJEUX

#### 3.6.1. TAXONS À ENJEUX

Une extraction des données floristiques à partir de l'année 2000 a été réalisée sur la base de données Lobelia à l'échelle de l'ensemble du site. Ce sont ainsi 364 taxons qui ont été inventoriés au sein de la dition et qui sont présentés en annexe 3 avec les informations qui leurs sont associées, issues du catalogue de la flore d'Île-de-France (CBN du Bassin parisien, 2020). Parmi ces taxons, huit répondent au critère de patrimonialité énoncé dans le paragraphe 2.3.2. (taxon menacé à l'échelle régionale) (tableau 5). Parmi ces derniers, six ont à nouveau été observés au cours de cette étude.

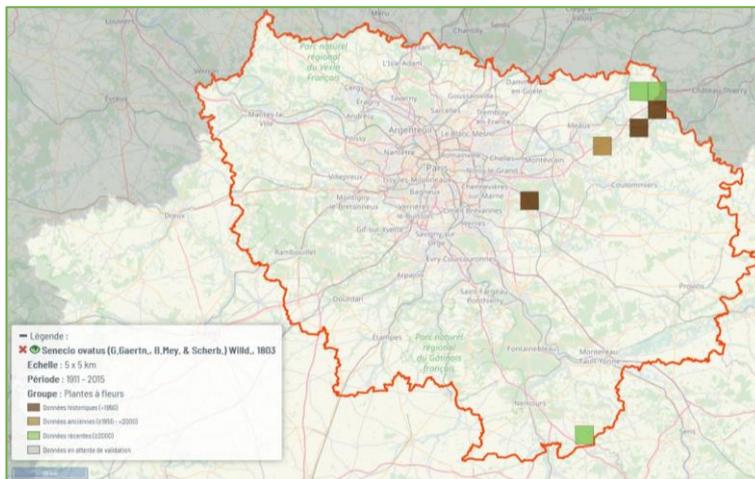
Nom taxon	Nom vernaculaire	Rareté ÎdF	Cot. UICN ÎdF	Dét. ZNIEFF ÎdF	Année dernière observation
<i>Senecio ovatus</i> (G. Gaertn., B. Mey. & Scherb.) Willd., 1803	Séneçon de Fuchs	RRR	EN	X	2023
<i>Trifolium ochroleucon</i> Huds., 1762	Trèfle jaunâtre, Trèfle jaune pâle	RRR	EN	X	2012
<i>Carex strigosa</i> Huds., 1778	Laîche à épis grêles, Laîche maigre	RR	EN	X	2023
<i>Dactylorhiza fuchsii</i> (Druce) Soó, 1962	Orchis de Fuchs, Orchis tacheté des bois, Orchis de Meyer, Orchis des bois	RR	EN	X	2023
<i>Lysimachia nemorum</i> L., 1753	Lysimaque des bois, Mouron jaune	RR	VU	X	2023
<i>Lathyrus nissolia</i> L., 1753	Gesse sans vrille, Gesse de Nissole	RR	VU	.	2016
<i>Helictochloa pratensis</i> (L.) Romero Zarco, 2011	Avoine des prés	AR	VU	.	2023
<i>Platanthera bifolia</i> (L.) Rich., 1817	Platanthère à deux feuilles, Platanthère à fleurs blanches	AR	VU	.	2023

Tableau 5 : taxons patrimoniaux observés sur le site depuis 2000

Ces taxons sont assez rares (« AR ») à extrêmement rares (« RRR ») en Île-de-France, la moitié d'entre eux est en danger d'extinction (« EN »), l'autre est vulnérable (« VU ») dans la région, et cinq de ces taxons sont déterminants pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France. Un paragraphe succinct est dédié à chacun d'eux. Les cartes associées à ces synthèses sont centrées sur la région Île-de-France pour que le lecteur ait une vision de la répartition de l'espèce et de la potentielle responsabilité du site sur chacune d'elles. La figure 9 localise les observations de ces éléments patrimoniaux avant 2023 (entre 2003 et 2022) et en 2023.

✓ **Séneçon de Fuchs (*Senecio ovatus* (G. Gaertn., B. Mey. & Scherb.) Willd., 1803)**

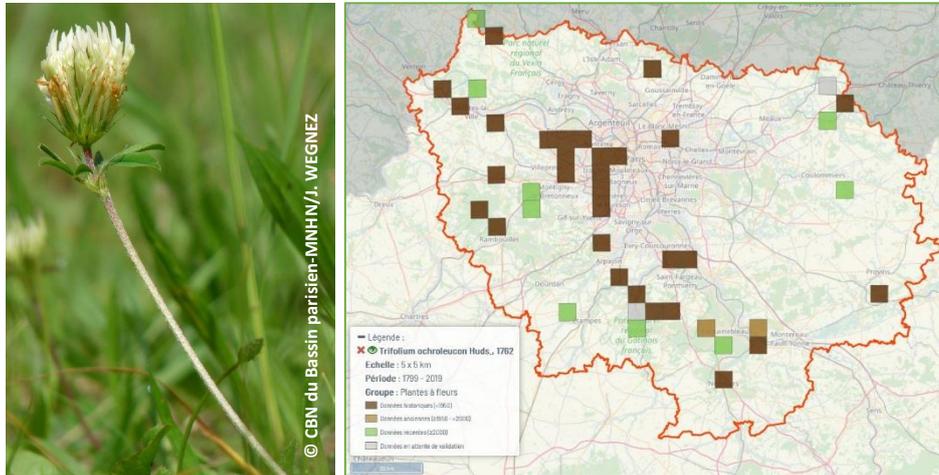
Rareté ÎdF	Liste rouge ÎdF	ZNIEFF ÎdF
RRR	EN	X



Le Séneçon de Fuchs est une espèce vivace, robuste, qui affectionne les ourlets de lisières (*Impatiens noli-tangere* - *Stachyon sylvaticae*) et les clairières et coupes forestières légèrement acides à acides (*Epilobion angustifolii*). L'Île-de-France constitue sa limite d'aire occidentale, les stations connues sont ainsi localisées au sein du département de la Seine-et-Marne. Elle a été signalée par le passé (avant 2000) dans le nord-est de la Brie et dans la vallée de la Marne. Les données récentes (à partir de 2000) la localisent dans l'Orchois, au sein du territoire étudié notamment, ainsi que dans le sud du département seine-et-marnais, dans la vallée du Lunain. Sur le site, une seule station a été retrouvée en contexte de lisière forestière, au sein d'une friche (*Arction lappae*) en cours de fermeture. La fermeture du milieu ou un fauchage inadapté pourraient expliquer l'absence d'observation de l'espèce en 2023 sur les anciennes stations connues. La présence de ce séneçon constitue l'enjeu floristique majeur du site. Ce dernier a de ce fait une responsabilité de conservation régionale pour cette espèce.

✓ **Trèfle jaunâtre (*Trifolium ochroleucon* Huds., 1762)**

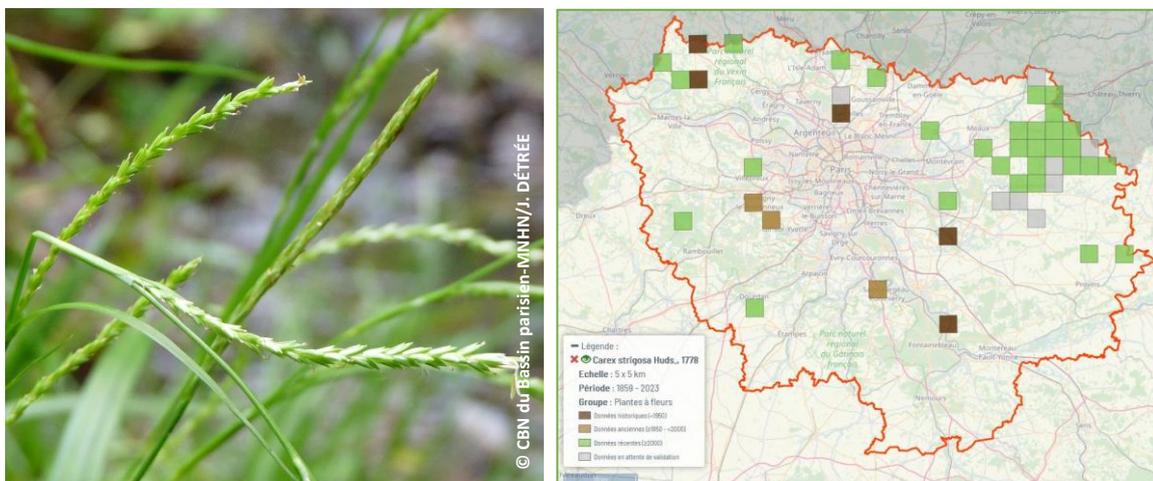
Rareté ÎdF	Liste rouge ÎdF	ZNIEFF ÎdF
RRR	EN	X



Ce trèfle vivace se développe sur substrat moyennement sec, dans des conditions de demi-ombre et chaudes sur des sols proches de la neutralité mais riches en bases. Il s'observe ainsi essentiellement au sein d'ourlets calcicoles mésophiles (*Trifolium medii*) mais également de pelouses calcicoles sèches (*Bromion erecti*). Autrefois présente de façon diffuse en Île-de-France, l'espèce est désormais localisée en vallée de l'Epte, dans le Vexin, le Gâtinais et les franges du plateau briard. Ce trèfle n'a pas été retrouvé sur le site en 2023 au sein des ourlets qui ont sa préférence, sans pouvoir apporter une explication claire à cette absence d'observation.

✓ **Laïche à épis grêles (*Carex strigosa* Huds., 1778)**

Rareté ÎdF	Liste rouge ÎdF	ZNIEFF ÎdF
RR	EN	X



Cette espèce affectionne les layons et ourlets intraforestiers ombragés et humides (*Impatiens noli-tangere* - *Stachyon sylvaticae*) ainsi que les aulnaies-frênaies riveraines (*Alnion incanae*) sur sols argileux ou limoneux et substrat neutre à basique enrichi en éléments nutritifs. Elle est principalement présente dans le secteur de confluence Marne-Petit Morin et dans la vallée du Grand Morin. Quelques stations isolées dans l'Orxois, en vallée de Chevreuse et dans le Vexin sont signalées. Sur le site d'étude, cette laïche est bien représentée au sein d'ourlets de *Impatiens noli-tangere* - *Stachyon sylvaticae* essentiellement, parfois en compagnie de la Lysimaque des bois (*Lysimachia nemorum*).

✓ **Orchis de Fuchs (*Dactylorhiza fuchsii* (Druce) Soó, 1962)**

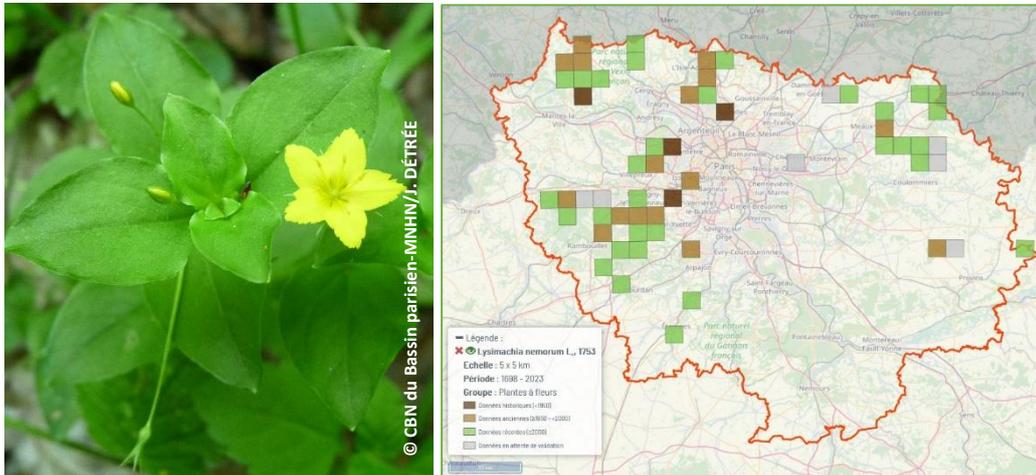
Rareté ÎdF	Liste rouge ÎdF	ZNIEFF ÎdF
RR	EN	X



L'Orchis de Fuchs est une géophyte de pleine lumière ou de demi-ombre qui se développe au sein de milieux variés sur substrat de nature diverse comme des pelouses marneuses (*Tetragonolobum maritimi* - *Bromenion erecti*), des lisières acidiclinales à neutrophiles (*Trifolion medii*), des hêtraies-chênaies claires (*Carpino betuli* - *Fagion sylvaticae*), des chênaies-frênaies fraîches (*Fraxino excelsioris* - *Quercion roboris*) ... Bien représentée dans le nord de la région, notamment dans le Vexin et le bassin de l'Oise, elle est localisée dans le reste de l'Île-de-France. Sur le site, cette orchidée a été observée à deux reprises : en sous-bois d'une chênaie-frênaie fraîche (*Fraxino excelsioris* - *Quercion roboris*) et au sein d'un ourlet mésohygrophile (*Impatiens noli-tangere* - *Stachyon sylvaticae*) en lisière d'une chênaie-frênaie fraîche.

✓ **Lysimaque des bois (*Lysimachia nemorum* L., 1753)**

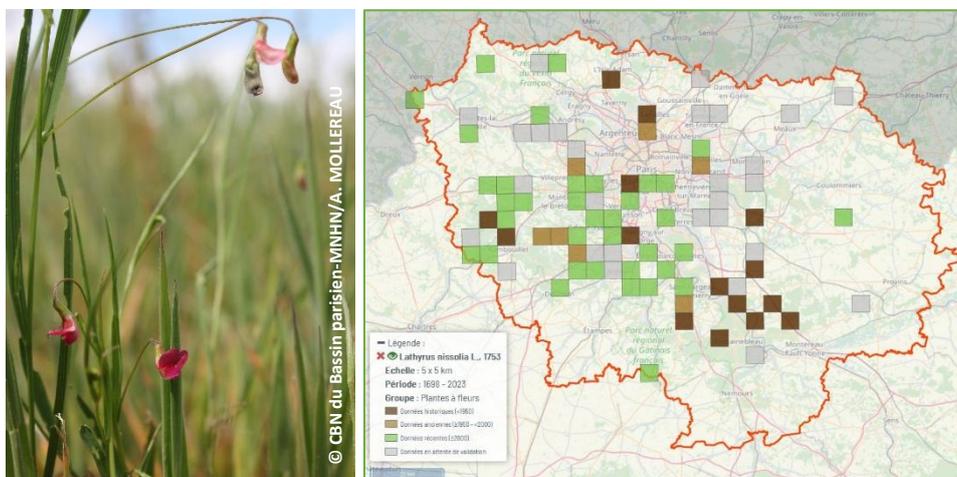
Rareté ÎdF	Liste rouge ÎdF	ZNIEFF ÎdF
RR	VU	X



Cette petite espèce vivace se développe en condition d'ombre sur substrat frais à humide, neutre à légèrement acide au sein de layons forestiers frais (*Impatiens noli-tangere* - *Stachyon sylvaticae*) et des aulnaies-frênaies riveraines (*Alnion incanae*). Cette lysimaque est principalement présente dans le bassin de l'Oise, sur les buttes du Vexin, le massif de Rambouillet et la vallée de Chevreuse, le Hurepoix et la haute vallée de la Marne. À l'échelle du site, elle a fréquemment été observée et forme parfois de belles populations au sein de layons frais à humides (*Impatiens noli-tangere* - *Stachyon sylvaticae*).

✓ **Gesse sans vrille (*Lathyrus nissolia* L., 1753)**

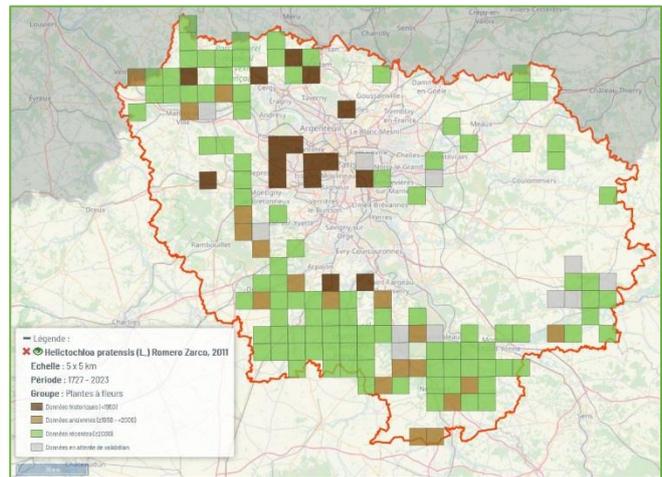
Rareté ÎdF	Liste rouge ÎdF	ZNIEFF ÎdF
RR	VU	.



La Gesse de Nissolle est une espèce annuelle des milieux moyennement secs sur substrat neutre qui s’observe dans des habitats variés comme des prairies eutrophiles (*Rumici obtusifolii - Arrhenatherenion elatioris*) ou des friches sèches (*Dauco carotae - Melilotion albi*) par exemple. Elle se développait autrefois dans les moissons. En Île-de-France, elle est principalement distribuée le long d’une bande allant du plateau des Alluets-Marly aux franges du plateau briard, comprenant la vallée de Chevreuse, le Hurepoix et l’extrême nord du Gâtinais. Elle s’observe aussi sporadiquement en agglomération parisienne. Non revue en 2023, elle a été signalée sur le site en 2016 au sein d’une friche herbacée non stabilisée (*Artemisietea vulgaris*) lors de notre passage, qui s’est développée suite à un retournement récent du milieu.

✓ **Avoine des prés (*Helictochloa pratensis* (L.) Romero Zarco, 2011)**

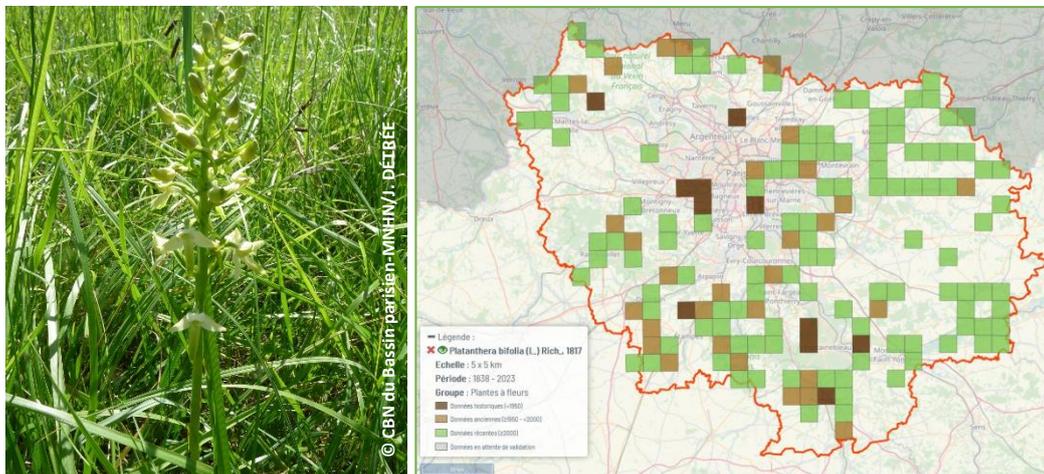
Rareté ÎdF	Liste rouge ÎdF	ZNIEFF ÎdF
AR	VU	.



Cette poacée vivace affectionne un sol calcaire sur substrat moyennement sec et s’observe ainsi au sein de pelouses sèches (*Bromion erecti*), voire d’ourlets mésophiles (*Trifolium medii*) qui leur succèdent. En Île-de-France elle est surtout présente dans le Vexin, le Gâtinais, le massif de Fontainebleau et le bocage gâtinais. Ailleurs, elle est plus sporadique. Sur le territoire d’étude, l’Avoine des prés a été observée de façon très localisée au sein d’ourlets calcicoles mésophiles (*Trifolium medii*).

✓ **Platanthère à deux feuilles (*Platanthera bifolia* (L.) Rich., 1817)**

Rareté ÎdF	Liste rouge ÎdF	ZNIEFF ÎdF
AR	VU	.



Cette orchidée de plein soleil ou de demi-ombre se développe sur un substrat moyennement sec avec un niveau trophique peu élevé. Elle affectionne notamment les pelouses sèches (*Bromion erecti*), les prairies mésophiles de fauche (*Arrhenatherion elatioris*) et les ourlets mésophiles (*Trifolion medii*). Elle est surtout disséminée dans une large moitié sud-est et localement fréquente dans le Hurepoix, les environs de Provins, les vallées de la Marne et des Morins et l'Orxois. Sur le site, cette orchidée a été observée au sein d'un ourlet calcicole mésophile (*Trifolion medii*) en nappe, sur bas de pente.

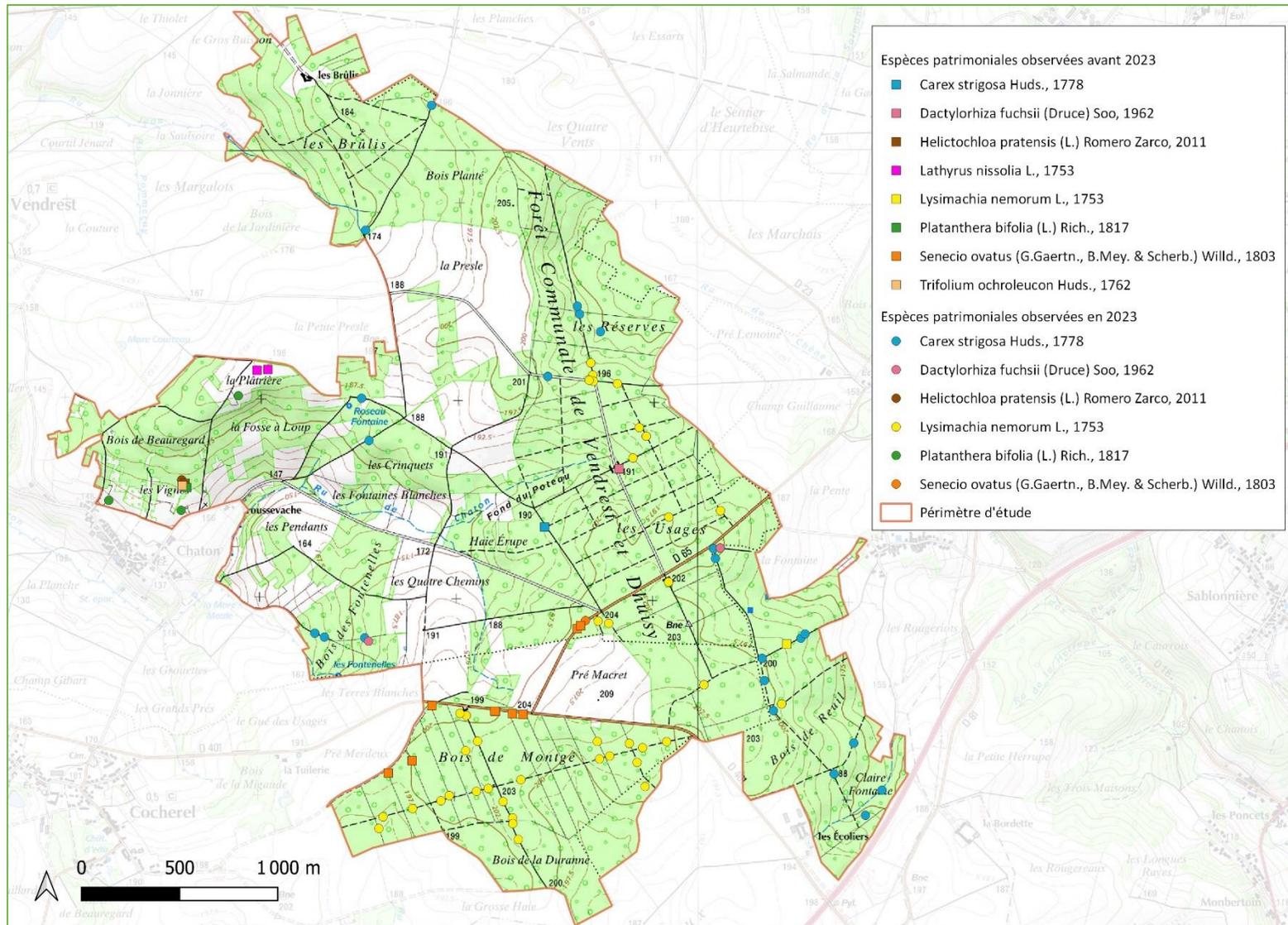


Figure 9 : localisation des espèces patrimoniales du site avant 2023 et en 2023

### 3.6.2. PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Parmi les données disponibles sur le site et mises à jour au cours de la campagne de terrain 2023, onze espèces sont inscrites à la liste actualisée des plantes exotiques envahissantes de la région Île-de-France (Wegnez, 2022) et sont présentées dans le tableau 6.

Nom taxon	Nom vernaculaire	Statut ÎdF	Rareté ÎdF	PEE ÎdF	Année dernière observation	
<i>Galega officinalis</i> L., 1753	Lilas d'Espagne, Sainfoin d'Espagne, Rue de chèvre	Eurynaturalisé	AC	Averées implantées	2023	
<i>Lemna minuta</i> Kunth, 1816	Lentille d'eau minuscule	Eurynaturalisé	AR		2023	
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune	Eurynaturalisé	AC		2023	
<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	Laurier-cerise, Laurier-palme	Eurynaturalisé	AC		2023	
<i>Solidago gigantea</i> Aiton, 1789	Solidage géant, Solidage glabre, Solidage tardif, Verge d'or géante	Eurynaturalisé	AC		2023	
<i>Reynoutria</i> Houtt., 1777	Renouée	Eurynaturalisé	.		2023	
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Renouée du Japon	Eurynaturalisé	CC		2002	
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia, Carouge	Eurynaturalisé	CCC		2023	
<i>Glyceria striata</i> (Lam.) Hitchc., 1928	Glycérie striée	Sténonaturalisé	RRR		Liste d'alerte	2023
<i>Epilobium ciliatum</i> Raf., 1808	Épilobe cilié	Eurynaturalisé	AR		Potentielles	2007
<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	Vergerette annuelle	Eurynaturalisé	C		implantées	2023

Tableau 6 : plantes exotiques envahissantes observées sur le site

Parmi ces taxons on note :

- **huit taxons envahissants avérés et largement implantés dans la région.** Compte tenu de leur écologie, certains d'entre eux pourraient bénéficier d'une lutte dirigée en particulier s'ils colonisent l'habitat identifié comme présentant des enjeux de conservation forts. Pour l'heure aucune menace sur le court ou le moyen terme n'a été constatée. Une surveillance de ces taxons est néanmoins nécessaire ;
- **une espèce potentiellement envahissante (liste d'alerte).** La Glycérie striée (*Glyceria striata*) est essentiellement localisée au niveau des layons du Bois des Brûlis au nord-ouest de la forêt communale de Vendrest et Dhuisy au sein d'ourlets mésohygrophiles. Une population semble bien implantée à l'heure actuelle dans ce secteur, sa dynamique reste à surveiller sur le court terme pour éviter une colonisation potentielle de ces ourlets ou des ornières présentes dans ce secteur ;
- **deux espèces dont le caractère envahissant n'est pas encore avéré en Île-de-France,** mais dont une veille serait nécessaire afin de détecter un éventuel changement de leur comportement. En cas de colonisation dense et pérenne dans un milieu naturel, il est préconisé de prévenir le CBN du Bassin parisien.

En comparaison avec les autres ZSC de la région et malgré une pression anthropique non négligeable (surfaces importantes de grandes cultures, coupes forestières, dépôts sauvages d'ordures), le site Natura 2000 « Bois des Réserves, des Usages et de Montgé » semble assez peu impacté par la présence et le développement des espèces exotiques envahissantes. Ce résultat est probablement à corréliser avec la surface moyenne du site par rapport à d'autres ZSC seine-et-marnaises par exemple, limitant les niches écologiques et les potentialités de colonisation de ces espèces et à la dominance des boisements qui couvrent ce territoire, peu propices à l'installation de taxons allochtones sous réserve d'absence de perturbations, anthropiques essentiellement.

## CONCLUSION

L'expertise phytosociologique réalisée par le CBN du Bassin parisien apporte une actualisation des connaissances et un éclairage sur l'organisation écologique et spatiale des communautés végétales sur ce site, notamment celles d'intérêt communautaire.

Les habitats d'intérêt européen couvrent moins de la moitié de la surface totale du site (environ 40 %), avec une forte hétérogénéité dans la représentativité de ces habitats, largement dominés par les hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum* (9130).

Les enjeux de conservation se concentrent sur les prairies mésophiles de fauche de l'habitat 6510 qui occupent une surface restreinte sur le site mais qui présentent globalement un état de conservation qui pourrait aisément être amélioré par la mise en place d'une gestion plus adaptée à ces milieux ouverts (pas de fauche avant le 15 juin, pouvant être complétée par un pâturage ovin sur une courte période en arrière saison).

Par ailleurs, un renforcement du dialogue avec les propriétaires de boisements est à encourager pour éviter notamment les coupes à blanc défavorables au cortège floristique de ces milieux, pratiques également propices à l'installation voire au développement pérenne de certaines espèces exotiques envahissantes comme le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) ou le Laurier-palme (*Prunus laurocerasus*). En consolidant ces discussions, le comblement des ornières forestières, défavorable aux gazons de l'habitat 3150 et au Sonneur à ventre jaune, pourrait être évité. Enfin, en nourrissant ce lien et en l'élargissant, des actions de prévention contre les dépôts sauvages d'ordures pourraient être engagées, notamment autour d'animations auprès d'élus susceptibles de relayer les informations auprès de leurs administrés.

## BIBLIOGRAPHIE

AZUELOS L., RENAULT O. (coord.), VERGNOL M., FERREIRA L., LAFON P., FILOCHE S., HENDOUX H., FERNEZ T., BRESSAUD H., RAMBAUD M. et MOBAIED S., 2013. *Les milieux naturels et les continuités écologiques de Seine-et-Marne*. CBNBP/MNHN, Conseil Général de Seine-et-Marne. Édition Librairie des Musées. Nogent-le-Rotrou. 375 p. + annexes.

BERNARD C., CARON C., CHAMIOT-PRIEUR A., RAVARY A., AGOU P., DHELLEMME A., DOYEN L., TRANCHARD J. et FROC S., 2013. *Document d'objectifs du site Natura 2000 FR1102006 « Bois des Réserves, des Usages et de Montgé » (77). Site d'Importance Communautaire*. Biotope. Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Île-de-France. Tome 1 : état initial 162 p. + annexes et tome 2 : programme d'actions 77 p. + annexes.

BENSETTITI F., RAMEAU J.-C. et CHEVALLIER H. (coord.), 2001. « *Cahiers d'habitats* » *Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire*. Tome 1 - *Habitats forestiers*. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française. Paris. 2 volumes : 339 p. et 423 p. + cédérom.

BENSETTITI F., GAUDILLAT V. HAURY J. (coord.), 2002. « *Cahiers d'habitats* » *Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire*. Tome 3 - *Habitats humides*. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française. Paris. 457 p. + cédérom.

BENSETTITI F., BOULLET V., CHAVALDRET-LABORIE C. et DENIAUD J. (coord.), 2005. « *Cahiers d'habitats* » *Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire*. Tome 4 - *Habitats agropastoraux*. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française. Paris. 2 volumes : 445 p. et 487 p. + cédérom.

BISSARDON M. et GUIBAL L., 1997. *CORINE biotopes. Types d'habitats français*. Version originale. Ed. École Nationale du Génie Rural des Eaux et des Forêts. Nancy. 217 p.

CATTEAU E., BUCHET J., CAMART Ch., COULOMBEL R., DAMBRINE L., DARDILLAC A., DELPLANQUE S., DUHAMEL F., FRANÇOIS R., HAUGUEL J.-C., PREY T. et VILLEJOURBERT G., 2021. *Végétation du nord de la France. Guide de détermination*. Conservatoire botanique national de Bailleul. Éditions Biotope. Mèze. 400 p.

CATTEAU E., DUHAMEL F., CORNIER T., FARVAQUES C., MORA F., DELPLANQUE S., HENRY E., NICOLAZO C. et VALET J.-M., 2010. *Guide des végétations forestières et préforestières de la région Nord-Pas de Calais*. Centre régional de Phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul. Bailleul. 526 p.

COLLAUD R., GREFFIER B., FERREZ Y. et BAILLY G., 2020. *Inventaire des végétations de Franche-Comté (d'après le Synopsis des groupements végétaux de Franche-Comté, Ferrez et al., 2011)*. Version avril 2020. Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés. 128 p.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN (CBN du Bassin parisien), 2020. Catalogue de la flore d'Île-de-France - Taxref 12. Fichier excel disponible en ligne : <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/catalogues.jsp>.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN (CBN du Bassin parisien), 2023. Référentiel phytosociologique des végétations du CBN du Bassin parisien. Version du 02/05/2023. Base de données interne non publiée.

FERNEZ T. et CAUSSE G., 2017. Synopsis phytosociologique des groupements végétaux d'Île-de-France. *Doc. phytosoc.*, série 3, **5** (2016) : 1-144.

FERNEZ T., 2015. *Hiérarchisation des enjeux de la directive Habitats-Faune-Flore en région Île-de-France - Habitats et espèces végétales au sein du réseau Natura 2000*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Île-de-France. 24 p.+ annexe.

FERREIRA L., AZUELOS L., BERTRAN A., CULAT A., DÉTRÉE J., FERNEZ T., LAFON P. et MÉNARD O., 2015. *Inventaire et cartographie des végétations naturelles et semi-naturelles en Île-de-France. Rapport final de synthèse (2008-2014)*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum National d'Histoire Naturelle, délégation Île-de-France 62 p. + annexes.

FERREZ Y., BAILLY G., BEAUFILS T., COLLAUD R., CAILLET M., FERNEZ T., GILLET F., GUYONNEAU J., HENNEQUIN C., ROYER J.-M., SCHMITT A., VERGON-TRIVAUDEY M.-J., VADAM J.-C. et VUILLEMENOT M., 2011. Synopsis des groupements végétaux de Franche-Comté. *Les Nouvelles Archives de la Flore Jurassienne*, n° spécial 1 : 1- 281.

FILOCHE S. (coord.), AMBLARD P., BARDET O., CORDIER J., DUPRÉ R., FEDOROFF E., RAMBAUD M., PORCHER E. et TURCATI L., 2015. *Le protocole d'inventaire maille du Conservatoire botanique national du Bassin parisien*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'histoire naturelle. 10 p.

FOUCAULT (de) B., 2016. Contribution au prodrome des végétations de France : les Arrhenatheretea elatioris Braun-Blanq. ex Braun-Blanq., Roussine & Nègre 1952. *Doc. phytosoc.*, série 3, **3** (2016) : 4-217.

INVENTAIRE NATIONAL DU PATRIMOINE NATUREL (INPN), en ligne : <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR1102006>

LOUVEL J., GAUDILLAT V. et PONCET L., 2013. *EUNIS, European Nature Information System, Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats*. Traduction française. Habitats terrestres et d'eau douce. MNHN-DIREV-SPN, MEDDE. Paris. 289 p.

RENAUX B., TIMBAL J., GAUBERVILLE C., BŒUF G. et TÉHBAUD G., 2019. Contribution au Prodrome des végétations de France : les Carpino betuli-Fagetea sylvaticae Jakucs 1967. *Doc. phyto.*, série 3, **11** : 4 - 423.

ROYER J.-M., 2015. Contribution au prodrome des végétations de France : les Trifolio medii - Geranietea sanguinei T. Müll. 1962. *Doc. phyto.*, série 3, **2** : 4 - 150.

ROYER J.-M., FELZINES J.-C., MISSET C. et THEVENIN S., 2006. Synopsis commenté des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N. S.*, **25** : 1-394.

WEGNEZ J., 2022. *Les plantes exotiques envahissantes d'Île-de-France. Actualisation de la liste hiérarchisée.* Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 16 p. + annexes.

## ANNEXES

### ANNEXE 1 : CARTES DES VÉGÉTATIONS DU SITE

#### Légende

##### Motifs et contours

	Vergers (EUNIS : G1.D4 / CB : 83.15; 83.151)
	Plantations de peupliers (EUNIS : G1.C1 / CB : 83.321)
	Plantations de conifères (EUNIS : G3.F / CB : 83.31)
	Cultures et habitats anthropiques (EUNIS : I1.1; I1.2; J2.4 / CB : 82; 82.12; 86.5)
	Contours du site Natura 2000
	Station surfacique
	Station ponctuelle
	Station linéaire
	Mosaïque de végétations

Végétations Natura 2000

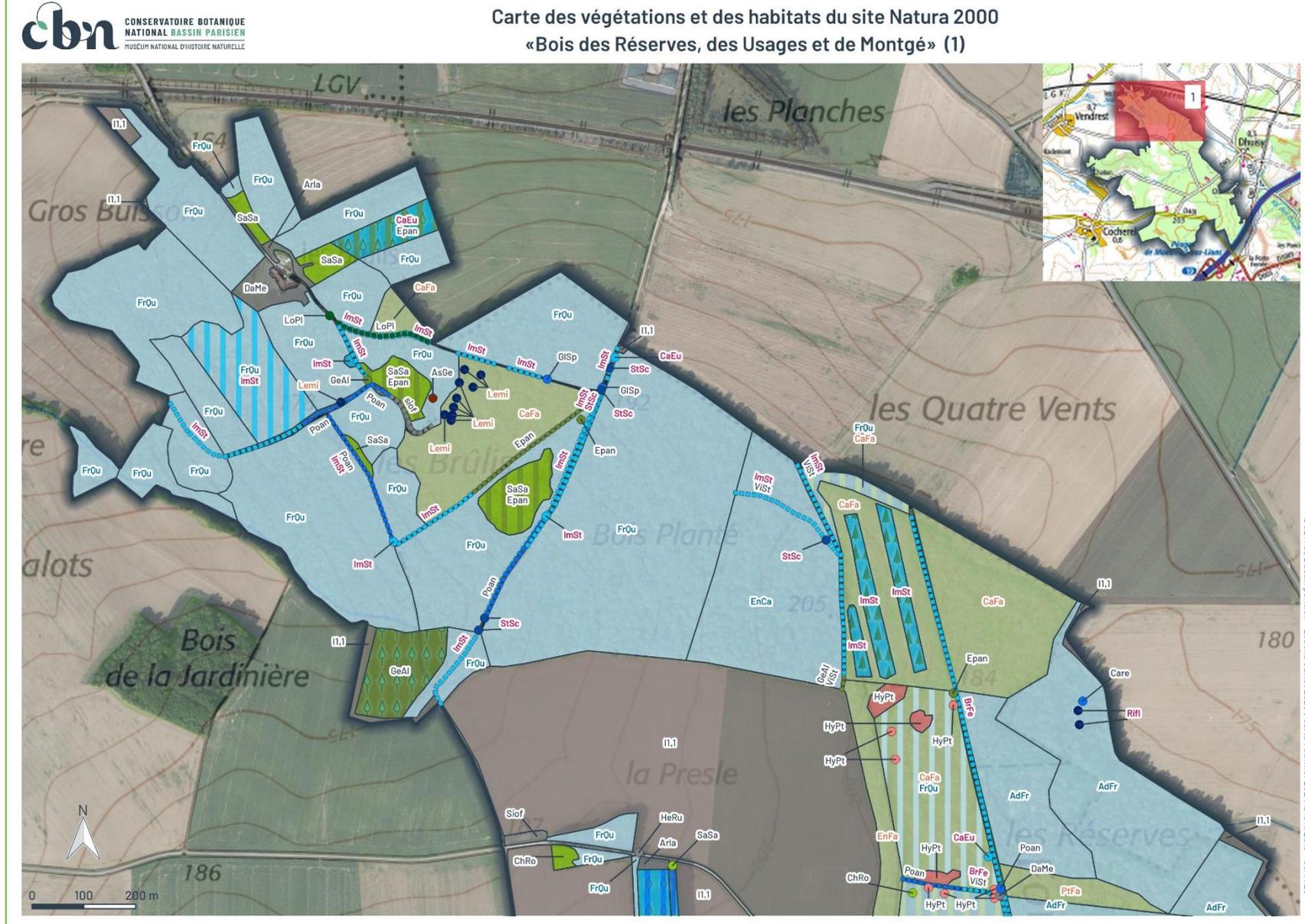
Végétations déterminantes pour la définition de ZNIEFF ÎdF

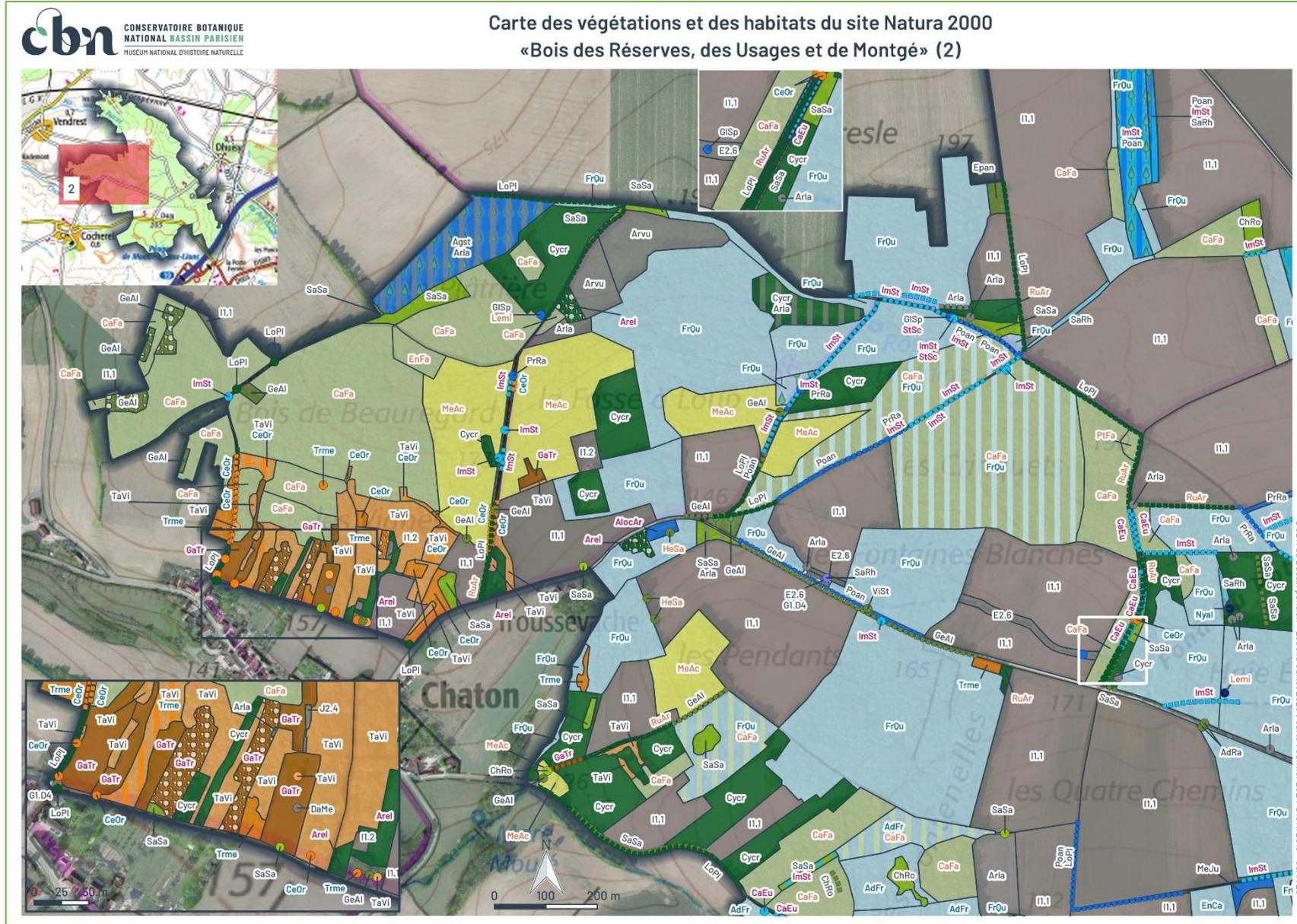
Végétations Natura 2000 et déterminantes pour la définition de ZNIEFF ÎdF

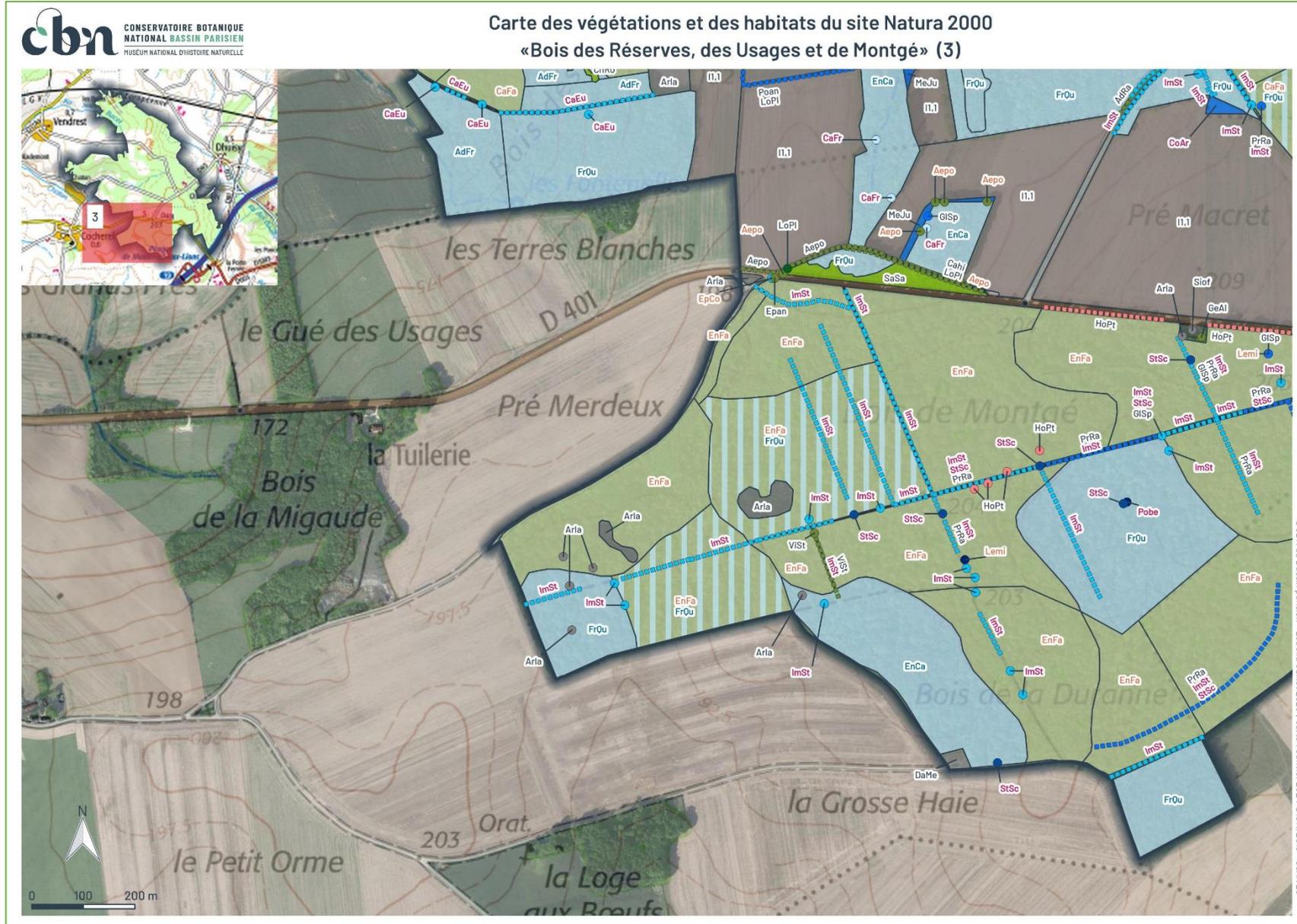
Végétations autres

Etiquette	Fiche	Synaxon	Nom français	Code N2000	Code EUNIS	Code Corine biotopes	Dét. ZNIEFF ÎdF
AcCi	3	<i>Achilleo ptarmicae - Cirsion palustris</i>	Mégaphorbiaies mésotrophiles acidiclinales à acidiphiles	6430	E5.421	37.1	oui
AdFr	.	<i>Adoxo moschatellinae - Fraxinetum excelsioris</i>	Chênaies-frênaies à Moschatéline	NC	G1.A28	41.38	oui
AdRa	.	<i>Adoxo moschatellinae - Ranunculetum ficariae</i>	Ourlets internes à Moschatéline et Ficaire	NC	E5.43	37.72	non
Aepo	5	<i>Aegopodium podagrariae</i>	Ourlets nitrophiles mésophiles héliophiles	6430	E5.43	37.72	non
Aepo	5	<i>Aegopodium podagrariae</i>	Ourlets nitrophiles mésophiles héliophiles	NC	E5.43	37.72	non
Agst	.	<i>Agrostietea stoloniferae</i>	Prairies humides eutrophiles à mésotrophiles	NC	E3.43	37	non
Alin	11	<i>Alnion incanae</i>	Aulnaies-frênaies non marécageuses	91E0*	G1.21	44.3	oui
AlocAr	8	<i>Alopecuro pratensis - Arrhenatheretum elatioris</i>	Prairies à Vulpin des prés et Fromental élevé	6510-4	E2.222	38.22	oui
Arel	7	<i>Arrhenatherion elatioris</i>	Prairies fauchées	6510	E2.22	38.22	pp
Arla	.	<i>Arction lappae</i>	Friches vivaces mésophiles	NC	E5.1	87.1	non
Arvu	.	<i>Artemisietea vulgaris</i>	Friches vivaces nitrophiles	NC	E5.1	87.1	non
AsGe	.	<i>Asplenio scolopendrii - Geranium robertiani</i>	Végétations des parois rocheuses calcaires ombragées	NC	J1	86.1	non
BrFe	6	<i>Brachypodio sylvatici - Festucetum giganteae</i>	Ourlets internes à Brachypode des bois et Grande Féтуque	6430-7	E5.43	37.72	oui
Cahi	.	<i>Cardaminetea hirsutae</i>	Ourlets annuels vernaux	NC	E1.6	37.72	non
CaEu	6	<i>Carici pendulae - Eupatorietum cannabini</i>	Ourlets internes à Laiche penchée et Eupatoire chanvrine	6430-7	E5.43	37.72	oui
CaFr	11	<i>Carici remotae - Fraxinetum excelsioris</i>	Aulnaies-frênaies à Laiche espacée	91E0*-8	G1.211	44.31	oui
Care	.	<i>Caricion remotae</i>	Végétations acidiclinales à basiphiles des sources intraforestières	NC	C2.1	54.1	non
CaFa	9	<i>Carpino betuli - Fagion sylvaticae</i>	Hêtraies-chênaies mésophiles	9130	G1.63	41.13	non
CeOr	.	<i>Centaureo nemoralis - Origanetum vulgaris</i>	Ourlets à Centaurée des bois et Origan commun	NC	E5.22	34.42	oui
ChRo	.	<i>Chelidonio majoris - Robinietum pseudoacaciae</i>	Robineraies à Chélidoine	NC	G1.C3	83.324	non
CoAr	8	<i>Colchico autumnalis - Arrhenatherion elatioris</i>	Prairies mésohygrophiles fauchées	6510-4	E2.222	38.22	oui
CoTe	.	<i>Conopodio majoris - Teucrion scorodoniae</i>	Ourlets acidiphiles atlantiques	NC	E5.22	34.4	non
CyCr	.	<i>Cynosurion cristati</i>	Prairies pâturées	NC	E2.1	38.1	non
DaMe	.	<i>Dauco carotae - Melilotion albi</i>	Friches vivaces thermoclines de hautes herbes	NC	E5.1	87.1	non
EnCa	.	<i>Endymio non-scriptae - Carpinetum betuli</i>	Chênaies-frênaies à Jacinthe des bois	NC	G1.A11	41.21	oui
EnFa	9	<i>Endymio non-scriptae - Fagetum sylvaticae</i>	Hêtraies-chênaies à Jacinthe des bois	9130-3	G1.6322	41.1322	non
Epan	.	<i>Epilobion angustifolii</i>	Végétations herbacées des clairières forestières	NC	G5.841	31.8711	non
EpCa	4	<i>Epilobio hirsuti - Convolvuletum sepium</i>	Mégaphorbiaies à Epilobe hirsute et Liseron des haies	6430-4	E5.41	37.71	non
FeCr	.	<i>Festuco rubrae - Crepidetum capillaris</i>	Prés à Féтуque rouge et Crépide capillaire	NC	E2.64	85.12	non
FrQu	.	<i>Fraxino excelsioris - Quercion roboris</i>	Chênaies-frênaies fraîches	NC	G1.A1	41.2	oui
GalTr	7	<i>Galio veri - Trifolietum repentis</i>	Prairies à Gaillet vrai et Trêfle rampant	6510-6	E2.221	38.22	oui

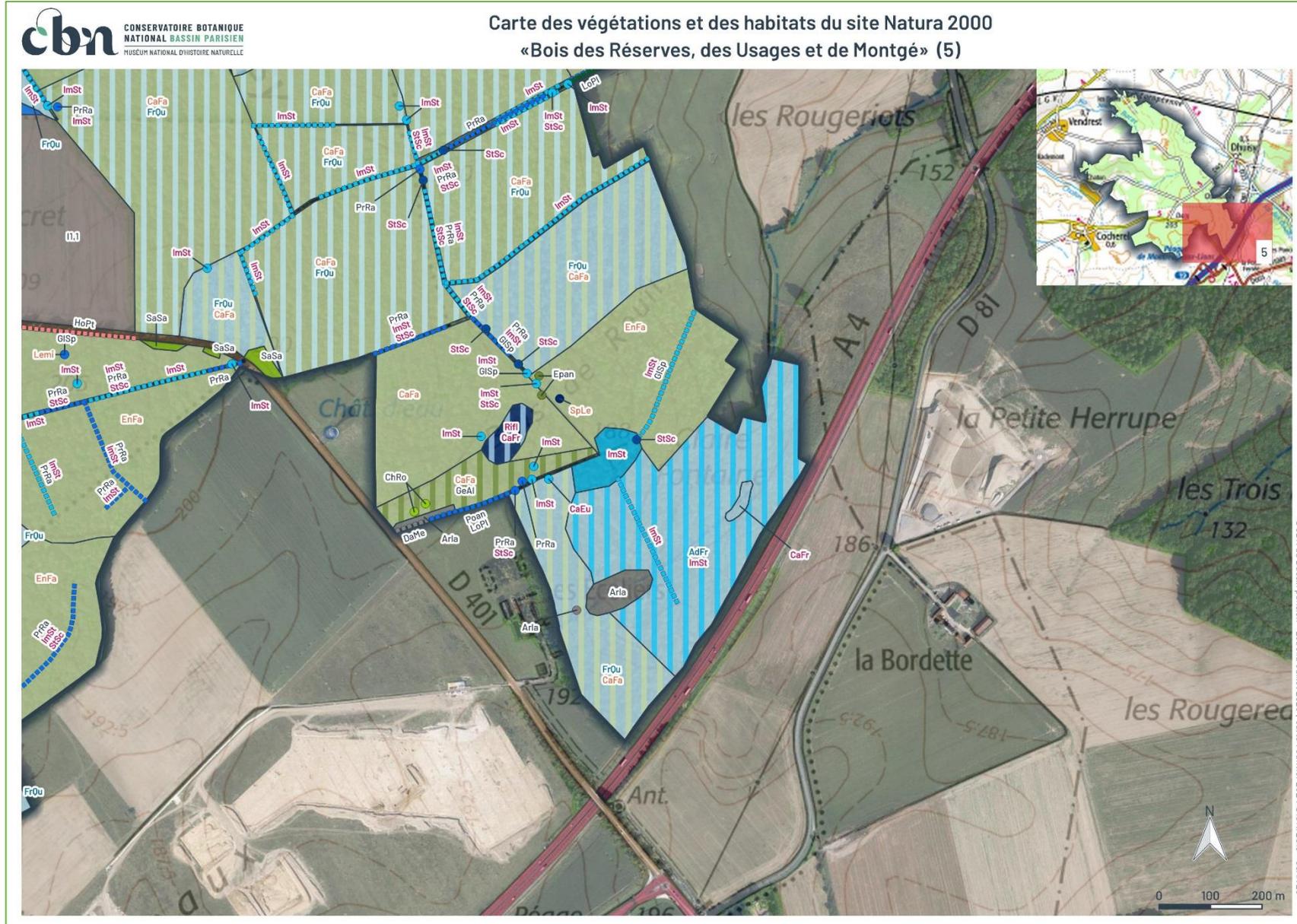
Etiquette	Fiche	Synaxon	Nom français	Code N2000	Code EUNIS	Code Corine biotopes	Dét. ZNIEFF ÎdF
GeAl	.	<i>Geo urbani - Alliarion petiolatae</i>	Ourlets nitrophiles mésophiles hémisciaphiles à sciaphiles	NC	E5.43	37.72	non
GIsp	.	<i>Glycerio fluitantis - Sparganion neglecti</i>	Prairies flottantes à glycéries	NC	C3.25	53.4	non
HeRu	.	<i>Heracleo sphondylii - Rumicetum obtusifolii</i>	Friches à Berce commune et Oseille à feuilles obtuses	NC	E5.1	87.1	non
HeSa	5	<i>Heracleo sphondylii - Sambucetum ebuli</i>	Ourlets nitrophiles à Berce sphondyle et Sureau yèble	6430-6	E5.43	37.72	non
HoPt	.	<i>Holco mollis - Pteridion aquilini</i>	Ourlets acidiphiles à Fougère aigle	NC	E5.31	31.861	non
HyPt	.	<i>Hyacinthoido non-scriptae - Pteridietum aquilini</i>	Ourlets à Jacinthe des bois et Fougère aigle	NC	E5.31	31.861	non
HySt	.	<i>Hyacinthoido non-scriptae - Stellarietum holostae</i>	Ourlets internes à Jacinthe des bois et Stellaire holostée	NC	E5.43	37.72	non
ImSt	6	<i>Impatienti noli-tangere - Stachyon sylvaticae</i>	Ourlets eutrophiles intraforestiers mésohygrophiles	6430	E5.43	37.72	oui
Jute	.	<i>Juncetum tenuis</i>	Prés piétinés à Jonc grêle	NC	E5.1	87.2	non
Lemi	2	<i>Lemnion minoris</i>	Herbiers aquatiques eutrophiles à lentilles d'eau	3150	C1.32	22.411	non
LoPl	.	<i>Lolio perennis - Plantaginetum majoris</i>	Prés piétinés à Ray-gras et Grand plantain	NC	E5.1	87.2	non
MeAc	10	<i>Mercuriali perennis - Aceretum campestris</i>	Hêtraies-chênaies à Mercuriale vivace	9130-2	G1.6321	41.1321	non
MeJu	.	<i>Mentho longifoliae - Juncion inflexi</i>	Prairies humides pâturées neutroclines à basiphiles	NC	E3.44	37.24	non
Nyal	.	<i>Nymphaeion albae</i>	Herbiers évolués à plantes vivaces des eaux calmes mésotrophes à eutrophes	NC	C1.3	22.42	oui
Phco	.	<i>Phragmition communis</i>	Roselières hautes	NC	C3.2	53.1	non
Poan	.	<i>Potentillion anserinae</i>	Prairies humides piétinées	NC	E3.44	37.24	non
Pobe	2	<i>Potametum berchtoldii</i>	Herbiers à Potamot de Berchtold	3150-1	C1.232	22.422	oui
PtFa	9	<i>Pteridio aquilini - Fagetum sylvaticae</i>	Hêtraies-chênaies à Fougère aigle	9130-4	G1.6322	41.1322	non
PrRa	.	<i>Prunello vulgaris - Ranunculetum repentis</i>	Prairies humides piétinées à Brunelle commune et Renoncule rampante	NC	E3.44	37.24	non
Rifl	2	<i>Riccietum fluitantis</i>	Voiles flottants à Riccie flottante	3150-2	C1.221	22.411	oui
RuAr	7	<i>Rumici obtusifolii - Arrhenatherenion elatioris</i>	Prairies fauchées eutrophiles	6510-7	E2.22	38.22	non
SaRh	.	<i>Salici cinereae - Rhamnion catharticae</i>	Fourrés mésohygrophiles mésotrophiles	NC	F3.111	31.811	non
SaSa	.	<i>Sambuco nigrae - Salicion capreae</i>	Fourrés psychrophiles des clairières forestières	NC	G5.85	31.872	non
siof	.	<i>Sisymbrietea officinalis</i>	Friches annuelles nitrophiles vernaies	NC	E5.1	87.2	non
Siof	.	<i>Sisymbriion officinalis</i>	Friches annuelles nitrophiles vernaies	NC	E5.1	87.2	non
SpLe	2	<i>Spirodello polyrhizae - Lemnetum minoris</i>	Voiles flottants à Petite lentille d'eau et Lentille à plusieurs racines	3150-3	C1.32	22.411	non
StSc	1	<i>Stellario uliginosae - Scirpetum setacei</i>	Gazons annuels à Scirpe sétacé et Stellaire des sources	3130-5	C3.5133	22.323	oui
TaVi	.	<i>Tamo communis - Viburnetum lantanae</i>	Fourrés à Sceau de Notre-Dame et Viorne manciennne	NC	F3.1121	31.8121	non
Trme	.	<i>Trifolion medii</i>	Ourlets mésophiles basiclines	NC	E5.22	34.42	oui
ViSt	.	<i>Violo rivinianae - Stellarion holostae</i>	Ourlets eutrophiles intraforestiers mésophiles	NC	E5.43	37.72	non









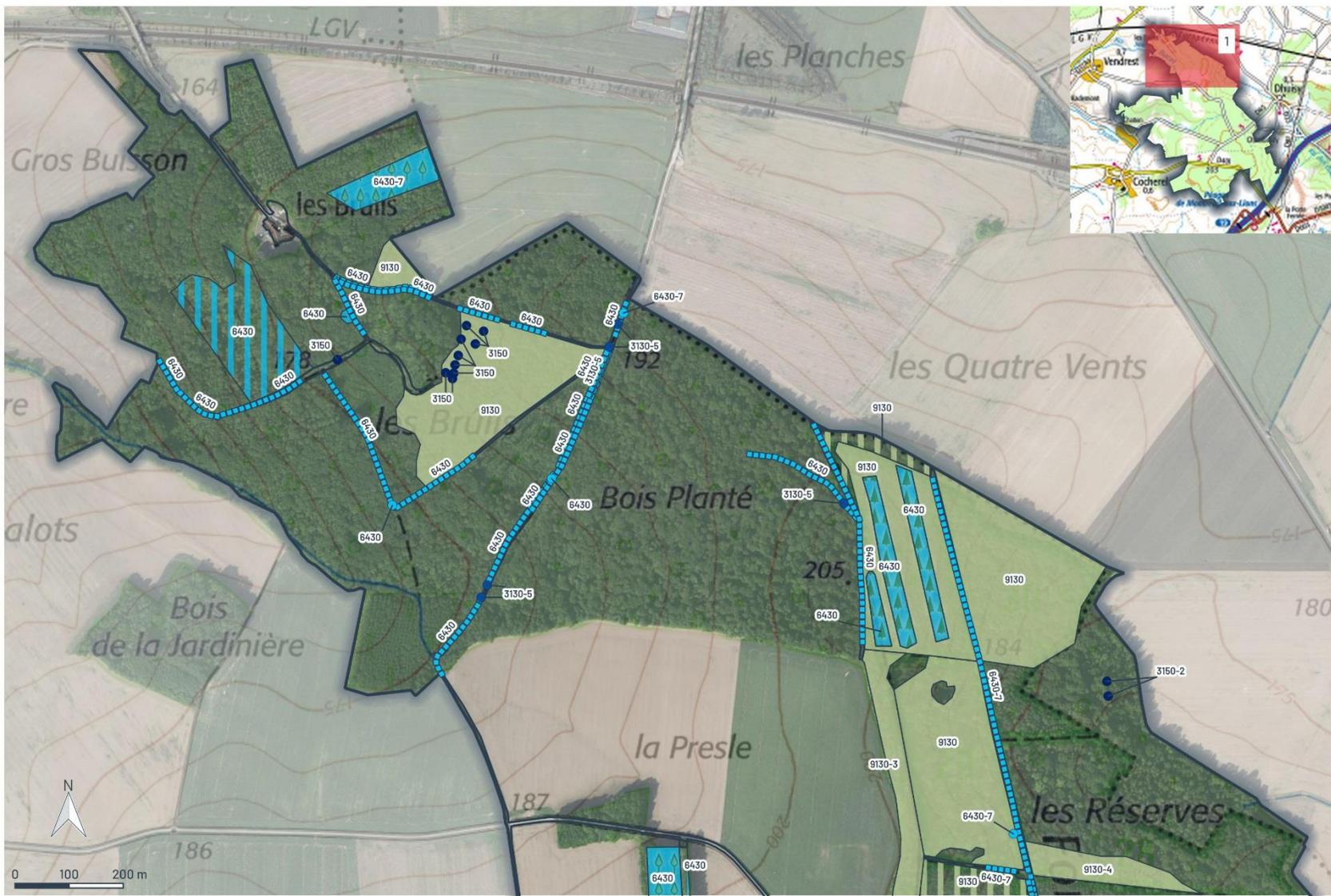


## ANNEXE 2 : CARTES DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE

### Légende

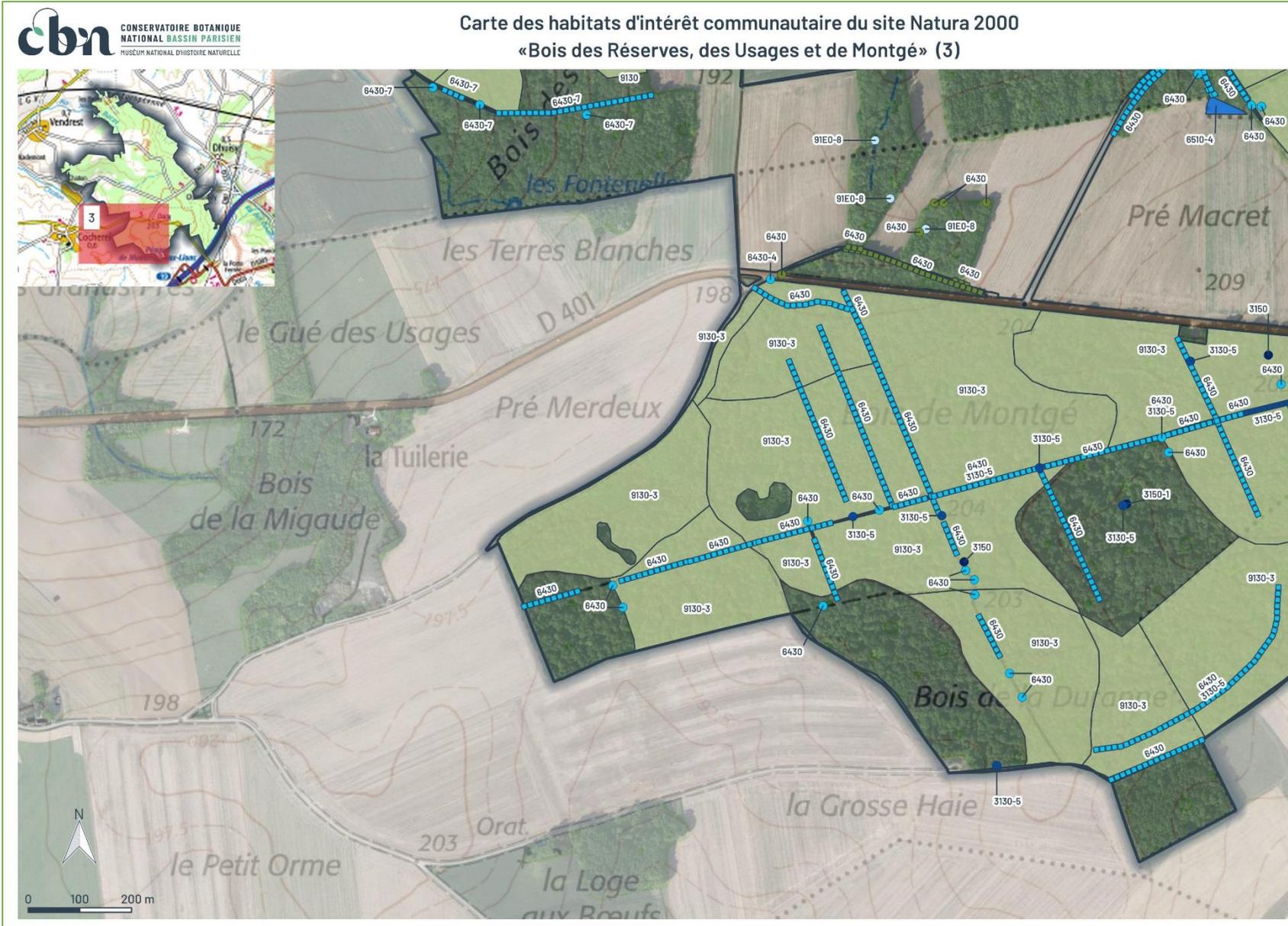
	Code Natura 2000	Grand type de milieu	Intitulé de l'habitat Natura 2000
	3130	Habitats d'eau douce	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>
	3150		Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>
	6430	Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin - Mégaphorbiaies mésotrophiles
	6430		Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin - Mégaphorbiaies eutrophiles
	6430		Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin - Ourlets nitrophiles
	6430		Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin - Ourlets eutrophiles
	6510		Prairies maigres de fauche de basse altitude ( <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> ) - Systèmes mésophiles
	6510		Prairies maigres de fauche de basse altitude ( <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> ) - Systèmes mésohygrophiles
	9130		Forêts
	9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i> - Systèmes basiclins	
	91E0*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> ( <i>Alno - Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i> )*	

Carte des habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000  
« Bois des Réserves, des Usages et de Montgé » (1)

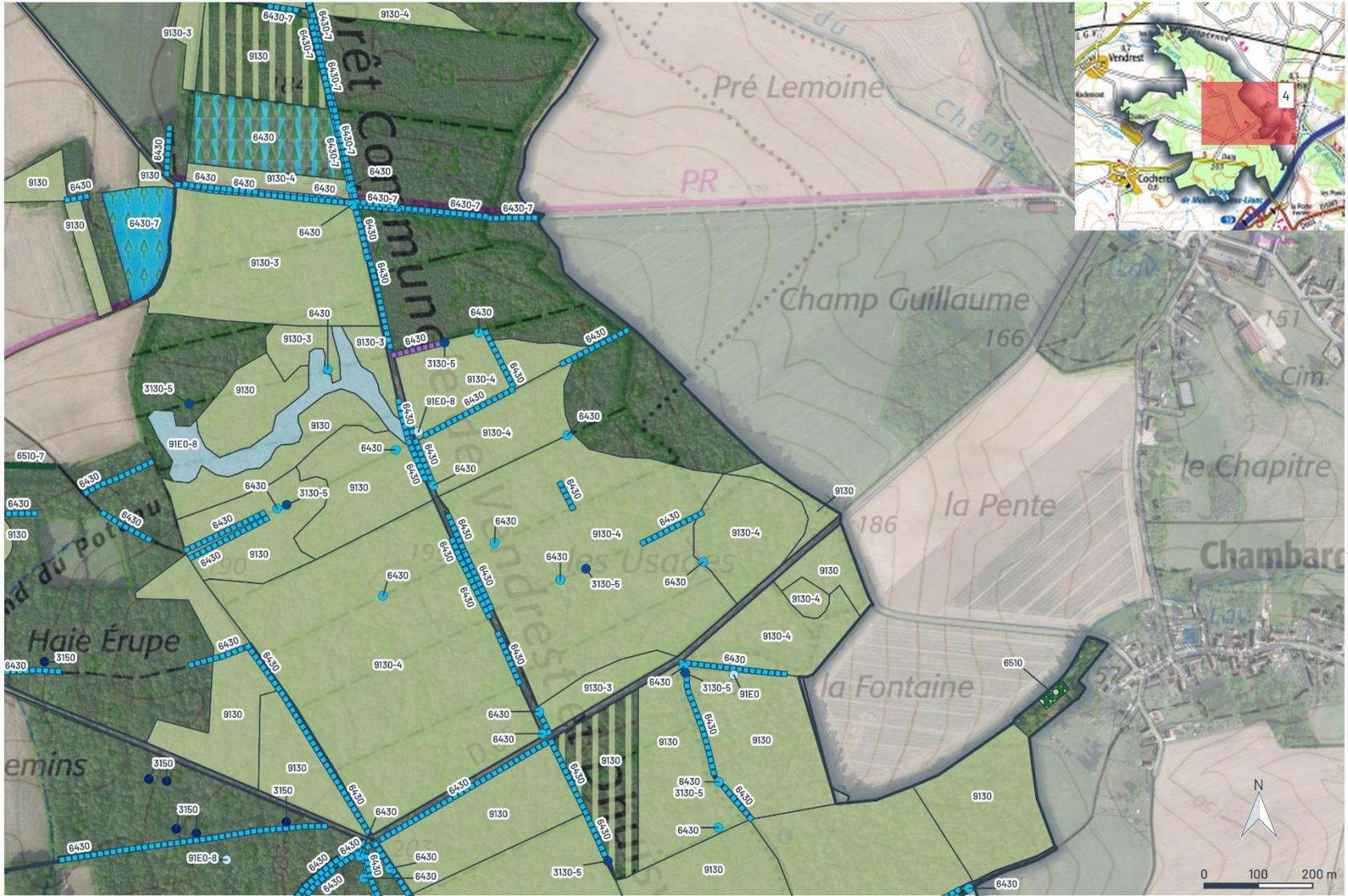


©CBN du Bassin parisien - Labeitia juillet 2023 ; Carte : janvier 2024, @IGN 2018 - SCAN 2018

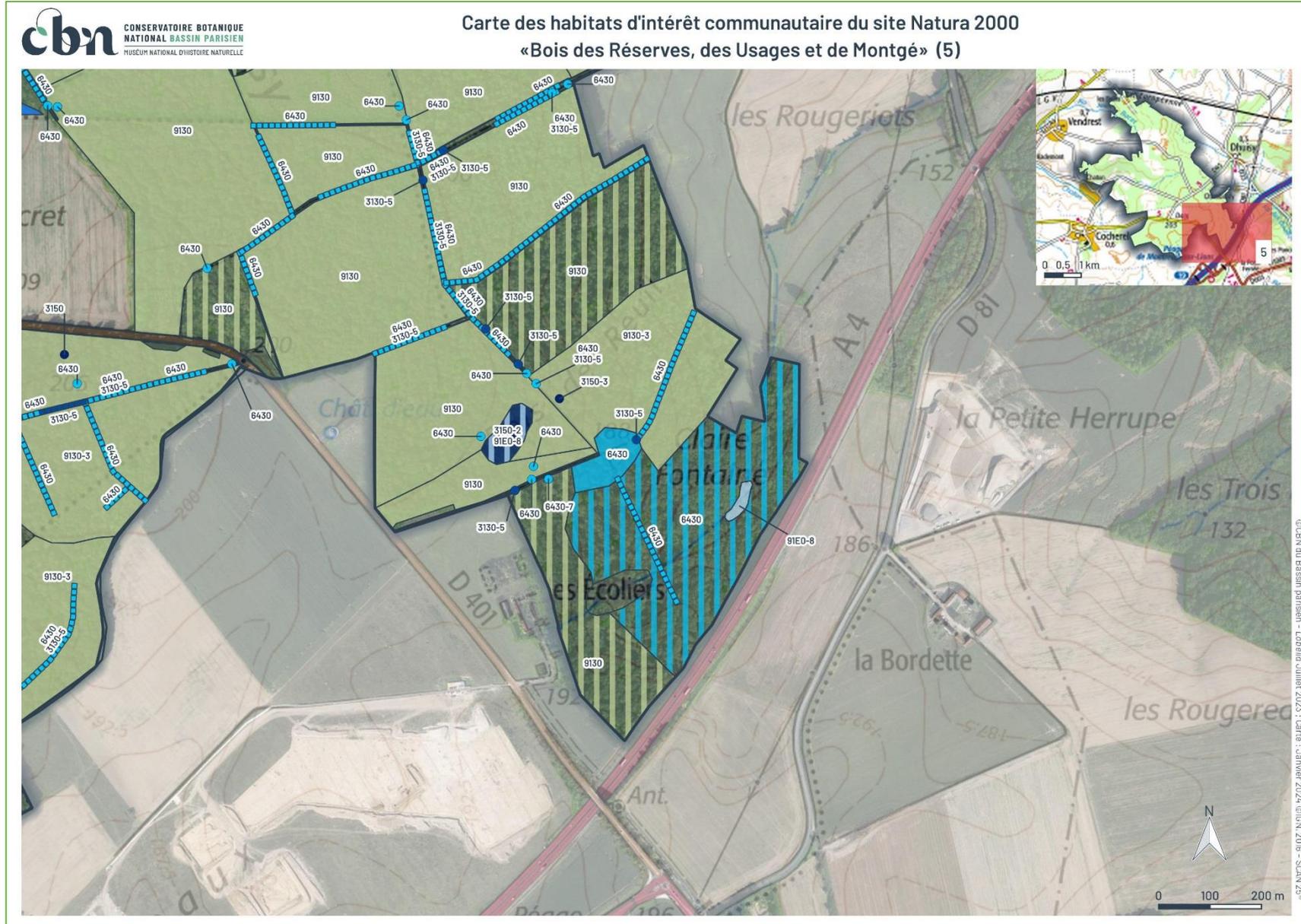




Carte des habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000  
« Bois des Réserves, des Usages et de Montgé » (4)



©CBN du Bassin parisien - Labelia juillet 2023 / Carte : janvier 2024 / IGN 2018 - SCAN 2018



### ANNEXE 3 : LISTE DES TAXONS OBSERVÉS SUR LE SITE DEPUIS 2000

Pour chaque taxon, sont précisés les noms scientifique et vernaculaire, le statut d'indigénat régional (Statut ÎdF), la rareté régionale (Rareté ÎdF), la cotation de la liste rouge régionale (Cot. UICN ÎdF), le rattachement ou non à la liste des espèces déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France (Dét. ZNIEFF ÎdF), l'inscription ou non à la liste régionale des plantes exotiques envahissantes (PEE ÎdF) ainsi que l'année de sa dernière observation sur le site. Toutes les informations relatives aux différents statuts sont extraites du *Catalogue de la flore d'Île-de-France* (CBN du Bassin parisien, 2020). L'année de dernière observation est issue des bases de données du CBN du Bassin parisien et des prospections 2023.

Nom taxon	Nom vernaculaire	Statut ÎdF	Rareté ÎdF	Cot. UICN ÎdF	Dét. ZNIEFF ÎdF	PEE ÎdF	Année dernière observation
<i>Acer campestre</i> L., 1753	Érable champêtre, Acérais	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	Érable sycomore, Grand Érable	Eurynaturalisé	CCC	NA	.	.	2014
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Adoxa moschatellina</i> L., 1753	Moschatelline, Adoxe musquée	Indigène	AC	LC	.	.	2023
<i>Aesculus hippocastanum</i> L., 1753	Marronnier d'Inde, Marronnier commun	Subspontané	.	NA	.	.	2023
<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	Aigremoine eupatoire, Francormier	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Agrostis canina</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Agrostide des chiens	Indigène	AC	LC	.	.	2006
<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753	Agrostide capillaire	Indigène	CC	LC	.	.	2007
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Ajuga reptans</i> L., 1753	Bugle rampante, Consyre moyenne	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	Alliaire, Herbe aux aulx	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Allium vineale</i> L., 1753	Ail des vignes, Oignon bâtard	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux, Verne	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Alopecurus myosuroides</i> Huds., 1762	Vulpin des champs, Queue-de-renard	Indigène	CC	LC	.	.	2023

Nom taxon	Nom vernaculaire	Statut îdF	Rareté îdF	Cot. UICN îdF	Dét. ZNIEFF îdF	PEE îdF	Année dernière observation
<i>Alopecurus pratensis</i> L., 1753	Vulpin des prés	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Anemone nemorosa</i> L., 1753	Anémone des bois, Anémone sylvie	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Angelica sylvestris</i> L., 1753	Angélique sauvage, Angélique sylvestre, Impératoire sauvage	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	Flouve odorante	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	Cerfeuil des bois, Persil des bois	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Arctium lappa</i> L., 1753	Grande bardane, Bardane commune	Indigène	CC	LC	.	.	2015
<i>Argentina anserina</i> (L.) Rydb., 1899	Potentille des oies	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé, Ray-grass français	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	Armoise commune, Herbe de feu	Indigène	CCC	LC	.	.	2022
<i>Arum maculatum</i> L., 1753	Goet maculé, Gouet tacheté, Chandelle	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Asparagus officinalis</i> L., 1753	Asperge officinale	Indigène	CC	LC	.	.	2017
<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	Scolopendre, Scolopendre officinale	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Athyrium filix-femina</i> (L.) Roth, 1799	Fougère femelle, Polypode femelle	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Avenula pubescens</i> (Huds.) Dumort., 1868	Avoine pubescente	Indigène	AR	LC	.	.	2012
<i>Barbarea vulgaris</i> W.T.Aiton, 1812	Barbarée commune, Herbe de sainte Barbe	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Betonica officinalis</i> L., 1753	Épiaire officinale	Indigène	C	LC	.	.	2006
<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	Bouleau verruqueux	Indigène	CCC	LC	.	.	2023

Nom taxon	Nom vernaculaire	Statut ÎdF	Rareté ÎdF	Cot. UICN ÎdF	Dét. ZNIEFF ÎdF	PEE ÎdF	Année dernière observation
<i>Betula pubescens</i> Ehrh., 1791	Bouleau blanc, Bouleau pubescent	Indigène	C	LC	.	.	2012
<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	Chlorette, Chlore perfoliée	Indigène	AC	LC	.	.	2022
<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schult., 1817	Brachypode des rochers	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des bois, Brome des bois	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Briza media</i> L., 1753	Brize intermédiaire, Amourette commune	Indigène	AC	LC	.	.	2023
<i>Bromopsis erecta</i> (Huds.) Fourr., 1869	Brome érigé	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Bromus commutatus</i> Schrad., 1806	Brome variable, Brome confondu	Indigène	AR	LC	.	.	2004
<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Calamagrostis epigejos</i> (L.) Roth, 1788	Calamagrostide épigéios, Roseau des bois	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Callitriche platycarpa</i> Kütz., 1842	Callitriche à fruits plats, Callitriche à fruits élargis	Indigène	AR	LC	.	.	2006
<i>Callitriche stagnalis</i> Scop., 1772	Callitriche des marais	Indigène	AC	LC	.	.	2023
<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull, 1808	Callune, Béruee	Indigène	AC	LC	.	.	2023
<i>Campanula rapunculus</i> L., 1753	Campanule raiponce	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur, Bourse-de-capucin	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Cardamine flexuosa</i> With., 1796	Cardamine flexueuse, Cardamine des bois	Indigène	AC	LC	.	.	2006
<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	Cardamine hérissée, Cresson de muraille	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Cardamine pratensis</i> L., 1753	Cardamine des prés, Cresson des prés	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Carex demissa</i> Hornem., 1806	Laïche déprimée,	Indigène	R	LC	.	.	2006

Nom taxon	Nom vernaculaire	Statut îdF	Rareté îdF	Cot. UICN îdF	Dét. ZNIEFF îdF	PEE îdF	Année dernière observation
	Laîche vert jaunâtre						
<i>Carex flacca</i> Schreb., 1771	Laîche glauque, Langue-de-pic	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Carex hirta</i> L., 1753	Laîche hérissée	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Carex leporina</i> L., 1753	Laîche patte-de-lièvre, Laîche des lièvres, Laîche ovale	Indigène	AC	LC	.	.	2023
<i>Carex muricata</i> [groupe]	.	Indigène	.	NA	.	.	2023
<i>Carex otrubae</i> Podp., 1922	Laîche cuivrée	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Carex pallescens</i> L., 1753	Laîche pâle	Indigène	AC	LC	.	.	2023
<i>Carex pendula</i> Huds., 1762	Laîche à épis pendants, Laîche pendante	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Carex pilulifera</i> L., 1753	Laîche à pilules	Indigène	C	LC	.	.	2012
<i>Carex remota</i> L., 1755	Laîche espacée	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Carex spicata</i> Huds., 1762	Laîche en épis	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Carex strigosa</i> Huds., 1778	Laîche à épis grêles, Laîche maigre	Indigène	RR	EN	X	.	2023
<i>Carex sylvatica</i> Huds., 1762	Laîche des bois	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Carpinus betulus</i> L., 1753	Charme, Charmille	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Castanea sativa</i> Mill., 1768	Chataignier, Châtaignier commun	Indigène	CC	LC	.	.	2017
<i>Centaurea decipiens</i> Thuill., 1799	Centaurée trompeuse, Centaurée de Debeaux	Indigène	CC	LC	.	.	2022
<i>Centaurea scabiosa</i> L., 1753	Centaurée scabieuse	Indigène	AC	LC	.	.	2023
<i>Centaurea sect. jacea</i> (Mill.) Pers. ex Dumort.	Centaurée section jacée	Indigène	.	NA	.	.	2023
<i>Centaurium erythraea</i> Rafn, 1800	Petite centaurée commune, Erythrée	Indigène	CC	LC	.	.	2007
<i>Centaurium pulchellum</i> (Sw.) Druce, 1907	Petite centaurée délicate	Indigène	AC	LC	.	.	2015
<i>Cerastium arvense</i> L., 1753	Céraiste des champs	Indigène	AR	LC	.	.	2015
<i>Cerastium fontanum</i> Baumg., 1816	Céraiste commune	Indigène	CCC	LC	.	.	2023

Nom taxon	Nom vernaculaire	Statut îdF	Rareté îdF	Cot. UICN îdF	Dét. ZNIEFF îdF	PEE îdF	Année dernière observation
<i>Chelidonium majus</i> L., 1753	Grande chélidoine, Herbe à la verrue, Éclair	Indigène	CCC	LC	.	.	2015
<i>Circaea lutetiana</i> L., 1753	Circée de Paris, Circée commune	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs, Chardon des champs	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Cirsium oleraceum</i> (L.) Scop., 1769	Cirse des maraicher, Chardon des potagers	Indigène	AC	LC	.	.	2016
<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des marais, Bâton du Diable	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies, Herbe aux gueux	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Colchicum autumnale</i> L., 1753	Colchique d'automne, Safran des prés	Indigène	AC	LC	.	.	2023
<i>Convallaria majalis</i> L., 1753	Muguet, Clochette des bois	Indigène	C	LC	.	.	2012
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs, Vrillée	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	Liset, Liseron des haies	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin, Sanguine	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Noisetier, Avelinier	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Crataegus laevigata</i> (Poir.) DC., 1825	Aubépine à deux styles	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr., 1840	Crépide capillaire, Crépis à tiges capillaires	Indigène	CCC	LC	.	.	2002
<i>Cruciata laevipes</i> Opiz, 1852	Gaillet croisettes, Croisette commune	Indigène	CC	LC	.	.	2023

Nom taxon	Nom vernaculaire	Statut ÎdF	Rareté ÎdF	Cot. UICN ÎdF	Dét. ZNIEFF ÎdF	PEE ÎdF	Année dernière observation
<i>Cynosurus cristatus</i> L., 1753	Crételle	Indigène	AC	LC	.	.	2023
<i>Cyperus fuscus</i> L., 1753	Souchet brun	Indigène	R	LC	.	.	2015
<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link, 1822	Genêt à balai, Juniesse	Indigène	CC	LC	.	.	2015
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Dactylorhiza fuchsii</i> (Druce) Soó, 1962	Orchis de Fuchs, Orchis tacheté des bois, Orchis de Meyer, Orchis des bois	Indigène	RR	EN	X	.	2023
<i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soó, 1962	Dactylorhize maculée, Orchis tacheté, Orchis maculé	Indigène	AR	LC	.	.	2022
<i>Daphne laureola</i> L., 1753	Daphné lauréole, Laurier des bois	Indigène	AC	LC	.	.	2023
<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage, Daucus carotte	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Deschampsia cespitosa</i> (L.) P.Beauv., 1812	Canche cespiteuse, Canche des champs	Indigène	C	LC	.	.	2015
<i>Dianthus armeria</i> L., 1753	Oeillet à bouquet	Indigène	AC	NA	.	.	2016
<i>Digitalis purpurea</i> L., 1753	Digitale pourpre, Gantelée	Indigène	AC	LC	.	.	2014
<i>Dioscorea communis</i> (L.) Caddick & Wilkin, 2002	Sceau de Notre Dame	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Cabaret des oiseaux, Cardère à foulon, Cardère sauvage	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Dryopteris affinis</i> (Lowe) Fraser-Jenk., 1979	Dryoptéris écaillé, Fausse Fougère mâle	Indigène	AR	LC	.	.	2023
<i>Dryopteris carthusiana</i> (Vill.) H.P.Fuchs, 1959	Dryoptéris des chartreux, Fougère spinuleuse	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Dryopteris dilatata</i> (Hoffm.) A.Gray, 1848	Dryoptéris dilaté, Fougère dilatée	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott, 1834	Fougère mâle	Indigène	CCC	LC	.	.	2023

Nom taxon	Nom vernaculaire	Statut îdF	Rareté îdF	Cot. UICN îdF	Dét. ZNIEFF îdF	PEE îdF	Année dernière observation
<i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) P.Beauv., 1812	Échinochloé Pied-de-coq, Pied-de-coq	Indigène	CCC	LC	.	.	2015
<i>Elytrigia repens</i> (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent commun, Chiendent rampant	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Epilobium angustifolium</i> L., 1753	Épilobe en épi, Laurier de saint Antoine	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Epilobium ciliatum</i> Raf., 1808	Épilobe cilié	Eurynaturalisé	AR	NA	.	Potentielles implantées	2007
<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	Épilobe hérissé, Épilobe hirsute	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Epilobium montanum</i> L., 1753	Épilobe des montagnes	Indigène	C	LC	.	.	2006
<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb., 1771	Épilobe à petites fleurs	Indigène	CCC	LC	.	.	2002
<i>Epilobium roseum</i> Schreb., 1771	Épilobe rosée, Épilobe rose	Indigène	RR	NT	X	.	2006
<i>Epilobium tetragonum</i> L., 1753	Épilobe à tige carrée, Épilobe à quatre angles	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactis à larges feuilles, Elléborine à larges feuilles	Indigène	CC	LC	.	.	2006
<i>Equisetum arvense</i> L., 1753	Prêle des champs, Queue-de-renard	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	Vergerette annuelle	Eurynaturalisé	C	NA	.	Potentielles implantées	2023
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Conyze du Canada	Eurynaturalisé	CCC	NA	.	.	2007
<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium à feuilles de cigue, Bec de grue, Cicutaire	Indigène	CC	LC	.	.	2016
<i>Ervilia hirsuta</i> (L.) Opiz, 1852	Vesce hérissée, Ers velu	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Ervum tetraspermum</i> L., 1753	Lentillon	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	Chardon Roland, Panicaut champêtre	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	Bonnet-d'évêque	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire à feuilles de chanvre, Chanvre d'eau	Indigène	CCC	LC	.	.	2015

Nom taxon	Nom vernaculaire	Statut îdF	Rareté îdF	Cot. UICN îdF	Dét. ZNIEFF îdF	PEE îdF	Année dernière observation
<i>Euphorbia amygdaloides</i> L., 1753	Euphorbe des bois, Herbe à la faux	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	Euphorbe réveil matin, Herbe aux verrues	Indigène	CC	LC	.	.	2015
<i>Fagus sylvatica</i> L., 1753	Hêtre, Hêtre commun, Fouteau	Indigène	CC	LC	.	.	2012
<i>Festuca heterophylla</i> Lam., 1779	Fétuque hétérophylle	Indigène	AC	LC	.	.	2022
<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	Ficaire printanière, Ficaire	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim., 1879	Reine des prés, Spirée Ulmaire	Indigène	CC	LC	.	.	2007
<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	Fraisier sauvage, Fraisier des bois	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Frangula alnus</i> Mill., 1768	Bourdaie, Bourgène	indigène	C	LC	.	.	2017
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne élevé, Frêne commun	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Galega officinalis</i> L., 1753	Lilas d'Espagne, Sainfoin d'Espagne, Rue de chèvre	Eurynaturalisé	AC	NA	.	Avérées implantées	2023
<i>Galeopsis tetrahit</i> L., 1753	Galéopsis tétrahit, Ortie royale	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Galium album</i> Mill., 1768	Gaillet dressé	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron, Herbe collante	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Galium odoratum</i> (L.) Scop., 1771	Aspérule odorante, Belle-étoile, Gaillet odorant	Indigène	AR	LC	.	.	2023
<i>Galium palustre</i> L., 1753	Gaillet des marais	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Galium verum</i> L., 1753	Gaillet jaune, Caille-lait jaune	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Géranium découpé, Géranium à feuilles découpées	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Geranium molle</i> L., 1753	Géranium à feuilles molles	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Geranium pyrenaicum</i> Burm.f., 1759 [nom. et typ. cons.]	Géranium des Pyrénées	Indigène	CCC	LC	.	.	2006

Nom taxon	Nom vernaculaire	Statut ÎdF	Rareté ÎdF	Cot. UICN ÎdF	Dét. ZNIEFF ÎdF	PEE ÎdF	Année dernière observation
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Herbe à Robert	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753	Géranium à feuilles rondes, Mauvette	Indigène	CC	LC	.	.	2015
<i>Geum urbanum</i> L., 1753	Benoîte commune, Herbe de saint Benoît	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	Lierre terrestre, Gléchome Lierre terrestre	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Glyceria fluitans</i> (L.) R.Br., 1810	Glycérie flottante, Manne de Pologne	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Glyceria notata</i> Chevall., 1827	Glycérie pliée	Indigène	AR	LC	.	.	2006
<i>Glyceria striata</i> (Lam.) Hitchc., 1928	Glycerie striée	Sténonaturalisé	RRR	NA	.	Liste d'alerte	2023
<i>Gnaphalium uliginosum</i> L., 1753	Gnaphale des lieux humides, Gnaphale des marais	Indigène	C	LC	.	.	2015
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Helictochloa pratensis</i> (L.) Romero Zarco, 2011	Avoine des prés	Indigène	AR	VU	.	.	2023
<i>Helminthotheca echioides</i> (L.) Holub, 1973	Picride fausse Vipérine	Indigène	CCC	LC	.	.	2016
<i>Heraclium sphondylium</i> L., 1753	Patte d'ours, Berce commune, Grande Berce	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Spreng., 1826	Orchis bouc, Himantoglosse à odeur de bouc	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse, Blanchard	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Holcus mollis</i> L., 1759	Houlque molle, Avoine molle	Indigène	C	LC	.	.	2012
<i>Hyacinthoides non-scripta</i> (L.) Chouard ex Rothm., 1944	Jacinthe sauvage, Jacinthe des bois, Scille penchée	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Hylotelephium telephium</i> (L.) H.Ohba, 1977	Orpin reprise, Herbe de saint Jean	Indigène	AC	LC	.	.	2012

Nom taxon	Nom vernaculaire	Statut îdF	Rareté îdF	Cot. UICN îdF	Dét. ZNIEFF îdF	PEE îdF	Année dernière observation
<i>Hypericum hirsutum</i> L., 1753	Millepertuis velu, Millepertuis hérissé	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Hypericum humifusum</i> L., 1753	Millepertuis couché, Petit Millepertuis	Indigène	AC	LC	.	.	2006
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Hypericum pulchrum</i> L., 1753	Millepertuis élégant, Millepertuis joli	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Hypericum tetrapterum</i> Fr., 1823	Millepertuis à quatre ailes, Millepertuis à quatre angles	Indigène	C	LC	.	.	2006
<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée	Indigène	CCC	LC	.	.	2008
<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	Houx	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Isolepis setacea</i> (L.) R.Br., 1810	Scirpe sétacé, Isolépiss sétacé	Indigène	AR	LC	.	.	2015
<i>Jacobaea erucifolia</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	Séneçon à feuilles de Roquette	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	Séneçon jacobée, Herbe de Saint Jacques, Jacobée commune	Indigène	CCC	LC	.	.	2015
<i>Juglans regia</i> L., 1753	Noyer commun, Calottier	Eurynaturalisé	CC	NA	.	.	2023
<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm., 1791	Jonc à tépales aigus, Jonc acutiflore	Indigène	AC	LC	.	.	2023
<i>Juncus articulatus</i> L., 1753	Jonc à fruits luisants, Jonc à fruits brillants	Indigène	C	LC	.	.	2007
<i>Juncus bufonius</i> L., 1753	Jonc des crapauds	Indigène	CC	LC	.	.	2007
<i>Juncus conglomeratus</i> L., 1753	Jonc aggloméré	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Juncus effusus</i> L., 1753	Jonc épars, Jonc diffus	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Juncus tenuis</i> Willd., 1799	Jonc grêle, Jonc fin	Eurynaturalisé	CC	NA	.	.	2023
<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult., 1828	Knautie des champs, Oreille-d'âne	Indigène	CC	LC	.	.	2023

Nom taxon	Nom vernaculaire	Statut îdF	Rareté îdF	Cot. UICN îdF	Dét. ZNIEFF îdF	PEE îdF	Année dernière observation
<i>Lactuca muralis</i> (L.) Gaertn., 1791	Pendrilla	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue scariole, Escarole	Indigène	CCC	LC	.	.	2006
<i>Lamium album</i> L., 1753	Lamier blanc, Ortie blanche, Ortie morte	Indigène	CCC	LC	.	.	2015
<i>Lamium galeobdolon</i> (L.) L., 1759	Lamier jaune, Lamier Galéobdolon	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Lapsana communis</i> L., 1753	Lampsane commune, Graceline	Indigène	CCC	LC	.	.	2015
<i>Lathyrus aphaca</i> L., 1753	Gesse aphyllé, Gesse sans feuilles	Indigène	AR	LC	.	.	2023
<i>Lathyrus nissolia</i> L., 1753	Gesse sans vrille, Gesse de Nissole	Indigène	RR	VU	.	.	2016
<i>Lathyrus pratensis</i> L., 1753	Gesse des prés	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Lemna minor</i> L., 1753	Petite lentille d'eau	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Lemna minuta</i> Kunth, 1816	Lentille d'eau minuscule	Eurynaturalisé	AR	NA	.	Avérées implantées	2023
<i>Leontodon hispidus</i> L., 1753	Liondent hispide	Indigène	AC	LC	.	.	2023
<i>Leucanthemum vulgare</i> [groupe]	Marguerite (groupe)	Indigène	.	NA	.	.	2023
<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	Troène, Raisin de chien	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Lolium multiflorum</i> Lam., 1779	Ivraie multiflore, Ray-grass d'Italie	Eurynaturalisé	AR	NA	.	.	2002
<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Ivraie vivace	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Loncomelos pyrenaicus</i> (L.) Hrouda, 1988	Ornithogale des Pyrénées, Aspergette, Asperge des bois	Indigène	AC	LC	.	.	2012
<i>Lonicera periclymenum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des bois, Cranquillier	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	Lotier corniculé, Pied de poule, Sabot-de-la-mariée	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Lotus pedunculatus</i> Cav., 1793	Lotus des marais, Lotier des marais	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Luzula multiflora</i> (Ehrh.) Lej., 1811	Luzule multiflore, Luzule à nombreuses fleurs	Indigène	C	LC	.	.	2006

Nom taxon	Nom vernaculaire	Statut îdF	Rareté îdF	Cot. UICN îdF	Dét. ZNIEFF îdF	PEE îdF	Année dernière observation
<i>Luzula pilosa</i> (L.) Willd., 1809	Luzule de printemps, Luzule printanière	Indigène	AC	LC	.	.	2007
<i>Lychnis flos-cuculi</i> L., 1753	Oeil-de-perdrix	Indigène	AC	LC	.	.	2023
<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron rouge, Fausse Morgeline	Indigène	CCC	LC	.	.	2016
<i>Lysimachia nemorum</i> L., 1753	Lysimaque des bois, Mouron jaune	Indigène	RR	VU	X	.	2023
<i>Lysimachia nummularia</i> L., 1753	Lysimaque nummulaire, Herbe aux écus	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Salicaire commune, Salicaire pourpre	Indigène	CC	LC	.	.	2015
<i>Malva moschata</i> L., 1753	Mauve musquée	Indigène	C	LC	.	.	2006
<i>Matricaria chamomilla</i> L., 1753	Matricaire Camomille	Indigène	CC	LC	.	.	2007
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline, Minette	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Medicago sativa</i> L., 1753	Luzerne cultivée	Sans objet	CC	LC	.	.	2017
<i>Melica uniflora</i> Retz., 1779	Mélique uniflore	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Melilotus albus</i> Medik., 1787	Mélicot blanc	Indigène	C	LC	.	.	2006
<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	Menthe aquatique	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Mentha arvensis</i> L., 1753	Menthe des champs	Indigène	C	LC	.	.	2007
<i>Mercurialis perennis</i> L., 1753	Mercuriale vivace, Mercuriale des montagnes	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Milium effusum</i> L., 1753	Millet diffus, Millet étalé, Millet sauvage	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Moehringia trinervia</i> (L.) Clairv., 1811	Sabline à trois nervures, Moehringie à trois nervures	Indigène	CC	LC	.	.	2012
<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench, 1794	Molinie bleue	Indigène	AC	LC	.	.	2002
<i>Myosotis arvensis</i> (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Stellaria aquatica</i> (L.) Scop., 1771	Stellaire aquatique, Céraiste d'eau	Indigène	C	LC	.	.	2002

Nom taxon	Nom vernaculaire	Statut ÎdF	Rareté ÎdF	Cot. UICN ÎdF	Dét. ZNIEFF ÎdF	PEE ÎdF	Année dernière observation
<i>Neottia ovata</i> (L.) Bluff & Fingerh., 1837	Grande Listère	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Odontites vernus</i> subsp. <i>serotinus</i> (Coss. & Germ.) Corb., 1894	Odontitès tardif	Indigène	CC?	NA	.	.	2007
<i>Ononis spinosa</i> subsp. <i>procurrens</i> (Wallr.) Briq., 1913	Bugrane maritime, Bugrane rampante	indigène	CC	NA	.	.	2023
<i>Ophrys apifera</i> Huds., 1762	Ophrys abeille	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Orchis mascula</i> (L.) L., 1755	Orchis mâle, Herbe à la couleuvre	Indigène	R	NT	X	.	2015
<i>Origanum vulgare</i> L., 1753	Origan commun	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Oxalis acetosella</i> L., 1753	Pain de coucou, Oxalis petite oseille, Surelle, Alleluia	Indigène	R	LC	.	.	2010
<i>Paris quadrifolia</i> L., 1753	Parisettes à quatre feuilles, Étrangle loup	Indigène	AC	LC	.	.	2023
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune	Eurynaturalisé	AC	NA	.	Avérées implantées	2023
<i>Persicaria hydropiper</i> (L.) Spach, 1841	Renouée Poivre d'eau	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Persicaria lapathifolia</i> (L.) Delarbre, 1800	Renouée à feuilles de patience, Renouée gonflée	Indigène	C	LC	.	.	2006
<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821 [nom. cons.]	Renouée maculée	Indigène	CCC	LC	.	.	2015
<i>Phleum nodosum</i> L., 1759	Fléole noueuse, Fléole de Bertoloni	Indigène	CC	NA	.	.	2006
<i>Phleum pratense</i> L., 1753	Fléole des prés	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	Picride éperviaire, Herbe aux vermisseaux	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe aux coutures	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Plantago major</i> L., 1753	Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet	Indigène	CCC	LC	.	.	2023

Nom taxon	Nom vernaculaire	Statut îdF	Rareté îdF	Cot. UICN îdF	Dét. ZNIEFF îdF	PEE îdF	Année dernière observation
<i>Platanthera bifolia</i> (L.) Rich., 1817	Platanthère à deux feuilles, Platanthère à fleurs blanches	Indigène	AR	VU	.	.	2023
<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâturin annuel	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Poa nemoralis</i> L., 1753	Pâturin des bois, Pâturin des forêts	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Poa pratensis</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Pâturin des prés	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun, Gazon d'Angleterre	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Polygala vulgaris</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Polygala commun, Polygala vulgaire	Indigène	AC	LC	.	.	2023
<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All., 1785	Sceau de Salomon multiflore, Polygonate multiflore	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux, Renouée Traînasse	Indigène	CCC	LC	.	.	2016
<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T.Moore ex Woyn., 1913	Polystic à frondes soyeuses, Fougère des fleuristes, Aspidium à cils raides	Indigène	AR	LC	X	.	2023
<i>Populus alba</i> L., 1753	Peuplier blanc	Eurynaturalisé	C	NA	.	.	2006
<i>Populus tremula</i> L., 1753	Peuplier Tremble	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Populus x canescens</i> (Aiton) Sm., 1804	Peuplier grisard, Peuplier gris de l'Oise	Eurynaturalisé	C?	NA	.	.	2023
<i>Potamogeton berchtoldii</i> Fieber, 1838	Potamot de Berchtold	Indigène	R	NT	.	.	2023
<i>Potamogeton natans</i> L., 1753	Potamot nageant	Indigène	AC	LC	.	.	2023
<i>Potentilla erecta</i> (L.) Raeusch., 1797	Potentille tormentille	Indigène	AC	LC	.	.	2023
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante, Quintefeuille	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Potentilla sterilis</i> (L.) Garcke, 1856	Potentille faux fraisier, Potentille stérile	Indigène	CC	LC	.	.	2023

Nom taxon	Nom vernaculaire	Statut ÎdF	Rareté ÎdF	Cot. UICN ÎdF	Dét. ZNIEFF ÎdF	PEE ÎdF	Année dernière observation
<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	Pimprenelle à fruits réticulés	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Primula elatior</i> (L.) Hill, 1765	Primevère élevée, Coucou des bois	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Primula veris</i> L., 1753	Coucou, Primevère officinale, Brérelle	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Brunelle commune, Herbe au charpentier	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	Merisier vrai, Cerisier des bois	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	Laurier-cerise, Laurier-palme	Eurynaturalisé	AC	NA	.	Avérées implantées	2023
<i>Prunus mahaleb</i> L., 1753	Bois de Sainte-Lucie, Prunier de Sainte-Lucie, Amarel	Indigène	C	LC	.	.	2017
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Épine noire, Prunellier, Pelossier	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879	Fougère aigle, Porte-aigle	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Quercus petraea</i> (Matt.) Liebl., 1784	Chêne sessile, Chêne rouvre, Chêne à trochets	Indigène	CCC	LC	.	.	2012
<i>Quercus robur</i> L., 1753	Chêne pédonculé, Gravelin	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Rabelera holostea</i> (L.) M.T.Sharples & E.A.Tripp, 2019	Stellaire holostée	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	Bouton d'or, Pied-de-coq, Renoncule âcre	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Ranunculus acris</i> subsp. <i>friesianus</i> (Jord.) Syme, 1863	Renoncule âcre, Renoncule de Fries	Indigène	CCC?	NA	.	.	2006
<i>Ranunculus auricomus</i> L., 1753	Renoncule à tête d'or, Renoncule Tête-d'or	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Ranunculus flammula</i> L., 1753	Renoncule flammette, Petite douve, Flammule	Indigène	AC	LC	.	.	2023

Nom taxon	Nom vernaculaire	Statut îdF	Rareté îdF	Cot. UICN îdF	Dét. ZNIEFF îdF	PEE îdF	Année dernière observation
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Renoncule rampante	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Reynoutria</i> Houtt., 1777	Renouée	Eurynaturalisé	.	NA	.	Avérées implantées	2023
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Renouée du Japon	Eurynaturalisé	CC	NA	.	Avérées implantées	2002
<i>Rhamnus cathartica</i> L., 1753	Nerprun purgatif	Indigène	C	LC	.	.	2017
<i>Ribes rubrum</i> L., 1753	Groseillier rouge, Groseillier à grappes	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Riccia fluitans</i> L., 1753	.	Indigène	CC	NA	.	.	2023
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia, Carouge	Eurynaturalisé	CCC	NA	.	Avérées implantées	2023
<i>Rosa arvensis</i> Huds., 1762	Rosier des champs, Rosier rampant	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Rosa</i> subsect. <i>Caninae</i> (DC.) H.Christ	Rosier des chien (section)	Indigène	.	NA	.	.	2023
<i>Rosa</i> subsect. <i>Rubiginae</i> H.Christ	Rosier rubigineux (section)	Indigène	.	NA	.	.	2002
<i>Rubus caesius</i> L., 1753	Rosier bleue, Ronce à fruits bleus, Ronce bleue	Indigène	CCC	LC	.	.	2015
<i>Rubus fruticosus</i> agg. (Groupe)	Ronce commune (groupe)	Indigène	.	NA	.	.	2015
<i>Rubus idaeus</i> L., 1753	Framboisier	Indigène	AR	LC	.	.	2006
<i>Rubus silvaticus</i> Weihe & Nees, 1824	Ronce des bois	Sans objet	.	NA	.	.	2006
<i>Rumex acetosa</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Oseille des prés, Rumex oseille	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Rumex conglomeratus</i> Murray, 1770	Patience agglomérée, Oseille agglomérée	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Patience crépue, Oseille crépue	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	Patience à feuilles obtuses, Patience sauvage	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Rumex sanguineus</i> L., 1753	Patience sanguine	Indigène	CCC	LC	.	.	2023

Nom taxon	Nom vernaculaire	Statut îdF	Rareté îdF	Cot. UICN îdF	Dét. ZNIEFF îdF	PEE îdF	Année dernière observation
<i>Salix alba</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Saule blanc, Saule commun	Indigène	CC	LC	.	.	2002
<i>Salix atrocinerea</i> Brot., 1804	Saule roux- cendré, Saule à feuilles d'olivier	Indigène	AC	LC	.	.	2002
<i>Salix caprea</i> L., 1753	Saule marsault, Saule des chèvres	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Salix cinerea</i> L., 1753	Saule cendré	Indigène	CC	LC	.	.	2006
<i>Sambucus ebulus</i> L., 1753	Sureau yèble, Herbe à l'aveugle	Indigène	CC	LC	.	.	2002
<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	Sureau noir, Sampéquier	Indigène	CCC	LC	.	.	2015
<i>Sanicula europaea</i> L., 1753	Sanicle d'Europe, Herbe aux chênes	Indigène	C	LC	.	.	2012
<i>Scabiosa columbaria</i> L., 1753	Scabieuse colombaire	Indigène	AC	LC	.	.	2008
<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824 [nom. cons.]	Fétuque Roseau	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Schedonorus giganteus</i> (L.) Holub, 1998	Fétuque géante	Indigène	C	LC	.	.	2006
<i>Schedonorus pratensis</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Fétuque des prés	Indigène	AC	LC	.	.	2023
<i>Scirpus sylvaticus</i> L., 1753	Scirpe des bois, Scirpe des forêts	Indigène	AC	LC	.	.	2013
<i>Scrophularia auriculata</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Scrofulaire aquatique, Scrofulaire de Balbis	Indigène	CC	LC	.	.	2015
<i>Scrophularia nodosa</i> L., 1753	Scrophulaire noueuse	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Scutellaria galericulata</i> L., 1753	Scutellaire casquée, Scutellaire à casque	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Senecio ovatus</i> (G.Gaertn., B.Mey. & Scherb.) Willd., 1803	Sénéçon de Fuchs	Indigène	RRR	EN	X	.	2023
<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	Sénéçon commun	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Setaria pumila</i> (Poir.) Roem. & Schult., 1817	Sétaire glauque, Sétaire naine	Indigène	AR	LC	.	.	2006
<i>Silaum silaus</i> (L.) Schinz & Thell., 1915	Silaüs des prés, Cumin des prés	Indigène	AC	LC	.	.	2023

Nom taxon	Nom vernaculaire	Statut ÎdF	Rareté ÎdF	Cot. UICN ÎdF	Dét. ZNIEFF ÎdF	PEE ÎdF	Année dernière observation
<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Compagnon blanc, Silène à feuilles larges	Indigène	CCC	LC	.	.	2017
<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	Douce amère, Bronde	Indigène	CCC	LC	.	.	2015
<i>Solidago gigantea</i> Aiton, 1789	Solidage géant, Solidage glabre, Solidage tardif, Verge d'or géante	Eurynaturalisé	AC	NA	.	Avérées implantées	2023
<i>Sonchus arvensis</i> L., 1753	Laiteron des champs	Indigène	CC	LC	.	.	2006
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron rude, Laiteron piquant	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Spirodela polyrhiza</i> (L.) Schleid., 1839	Spirodèle à plusieurs racines	Indigène	AR	LC	.	.	2023
<i>Stachys sylvatica</i> L., 1753	Épiaire des bois, Ortie à crapauds	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Stellaria alsine</i> Grimm, 1767	Stellaire des sources	Indigène	R	LC	.	.	2006
<i>Stellaria graminea</i> L., 1753	Stellaire graminée	Indigène	C	LC	.	.	2015
<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	Mouron des oiseaux, Morgeline	Indigène	CCC	LC	.	.	2006
<i>Succisa pratensis</i> Moench, 1794	Succise des prés, Herbe du Diable	Indigène	AC	LC	.	.	2006
<i>Symphytum officinale</i> L., 1753	Grande consoude	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Tanacetum vulgare</i> L., 1753	Tanaisie commune, Sent-bon	Indigène	CC	LC	.	.	2015
<i>Taraxacum</i> sect. <i>Ruderalia</i>	Pissenlit	Indigène	.	NA	.	.	2023
<i>Teucrium scorodonia</i> L., 1753	Germandrée, Saugue des bois, Germandrée Scorodoine	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Tilia cordata</i> Mill., 1768	Tilleul à petites feuilles, Tilleul des bois	Indigène	CC	LC	.	.	2015
<i>Tilia platyphyllos</i> Scop., 1771 [nom. et typ. cons.]	Tilleul à grandes feuilles	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link, 1821	Torilis des champs	Indigène	C	LC	.	.	2022
<i>Torilis japonica</i> (Houtt.) DC., 1830	Torilis faux-cerfeuil, Grattau	Indigène	CCC	LC	.	.	2015
<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	Salsifis des prés	Indigène	CCC	LC	.	.	2023

Nom taxon	Nom vernaculaire	Statut îdF	Rareté îdF	Cot. UICN îdF	Dét. ZNIEFF îdF	PEE îdF	Année dernière observation
<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	Trèfle champêtre, Trèfle jaune, Trance	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Trifolium dubium</i> Sibth., 1794	Trèfle douteux, Petit Trèfle jaune	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Trifolium hybridum</i> L., 1753	Trèfle hybride, Trèfle bâtard	Indigène	AR	DD	.	.	2006
<i>Trifolium ochroleucon</i> Huds., 1762	Trèfle jaunâtre, Trèfle jaune pâle	Indigène	RRR	EN	X	.	2012
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Tripleurospermum inodorum</i> (L.) Sch.Bip., 1844	Matricaire inodore	Indigène	CCC	LC	.	.	2006
<i>Trisetum flavescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Trisète commune, Avoine dorée	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Tussilago farfara</i> L., 1753	Tussilage, Pas-d'âne, Herbe de saint Quirin	Indigène	CC	LC	.	.	2015
<i>Typha latifolia</i> L., 1753	Massette à larges feuilles	Indigène	CC	LC	.	.	2006
<i>Ulmus glabra</i> Huds., 1762	Orme glabre, Orme des montagnes	Indigène	AC	LC	.	.	2012
<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Petit orme, Orme champêtre	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Valeriana officinalis</i> L., 1753	Valériane officinale, Valériane des collines	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Valeriana officinalis</i> subsp. <i>sambucifolia</i> (J.C.Mikan ex Pohl) Čelak., 1871	Valériane officinale à feuilles de sureau	Indigène	?	NA	.	.	2015
<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale	Indigène	CCC	LC	.	.	2015
<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Véronique des champs, Velvete sauvage	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Veronica beccabunga</i> L., 1753	Cresson de cheval, Véronique des ruisseaux	Indigène	C	LC	.	.	2023

Nom taxon	Nom vernaculaire	Statut ÎdF	Rareté ÎdF	Cot. UICN ÎdF	Dét. ZNIEFF ÎdF	PEE ÎdF	Année dernière observation
<i>Veronica chamaedrys</i> L., 1753	Véronique petit chêne, Fausse Germandrée	Indigène	CCC	LC	.	.	2023
<i>Veronica hederifolia</i> L., 1753	Véronique à feuilles de lierre	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Veronica montana</i> L., 1755	Véronique des montagnes	Indigène	AC	LC	.	.	2023
<i>Veronica officinalis</i> L., 1753	Véronique officinale, Herbe aux ladres	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Veronica serpyllifolia</i> L., 1753	Véronique à feuilles de serpolet	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Viburnum lantana</i> L., 1753	Viorne mancienne	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Viburnum opulus</i> L., 1753	Viorne obier, Viorne aquatique	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Vicia cracca</i> L., 1753	Vesce cracca, Jarosse	Indigène	CC	LC	.	.	2012
<i>Vicia sativa</i> [groupe]	Vesce cultivée, Poisette (groupe)	Indigène	.	NA	.	.	2023
<i>Vicia sativa</i> L., 1753	Vesce cultivée, Poisette	Eurynaturalisé	CCC	NA	.	.	2017
<i>Vicia segetalis</i> Thuill., 1799	Vesce des moissons	Indigène	AC	NA	.	.	2023
<i>Vicia sepium</i> L., 1753	Vesce des haies	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Vinca minor</i> L., 1753	Petite pervenche, Violette de serpent	Indigène	C	LC	.	.	2022
<i>Viola hirta</i> L., 1753	Violette hérissée	Indigène	C	LC	.	.	2023
<i>Viola reichenbachiana</i> Jord. ex Boreau, 1857	Violette des bois, Violette de Reichenbach	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Viola riviniana</i> Rchb., 1823	Violette de Rivinus, Violette de rivin	Indigène	CC	LC	.	.	2023
<i>Viscum album</i> L., 1753	Gui des feuillus	Indigène	CC	LC	.	.	2015

POUR EN SAVOIR PLUS

[www.cbnbp.mnhn.fr](http://www.cbnbp.mnhn.fr)

Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, agréé par le Ministère en charge de l'environnement sur les Régions Île-de-France et Centre-Val de Loire, ainsi que les Départements de Champagne-Ardenne (Région Grand Est) et de Bourgogne (Région Bourgogne-France-Comté).



## 5 MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le CBN du Bassin parisien est un des membres fondateurs de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux. Il agit ainsi au sein d'un réseau de 12 CBN, coordonnés par l'Office français pour la Biodiversité. Dans ce cadre, le Conservatoire mène sur son territoire d'agrément 5 missions d'intérêt général au service de la flore, de la fonge et de leurs habitats :



Développer et améliorer les connaissances



Contribuer à la gestion conservatoire et à la restauration écologique



Gérer et valoriser les données



Conseiller à travers l'expertise scientifique et technique



Informier, sensibiliser et mobiliser

## CONTACTS

### DIRECTION

**Directeur Frédéric HENDOUX**

**Directeur scientifique adjoint Sébastien FILOCHE**

61 rue Buffon - 75005 Paris

01 40 79 35 54

[cbnbp@mnhn.fr](mailto:cbnbp@mnhn.fr)

### DÉLÉGATION BOURGOGNE

**Responsable Olivier BARDET**

Maison du PNR du Morvan - 58230 Saint-Brisson

03 86 78 79 60

[cbnbp-bourg@mnhn.fr](mailto:cbnbp-bourg@mnhn.fr)

### DÉLÉGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

**Responsable Jordane CORDIER**

5 avenue Buffon - BP6407 - 45064 Orléans Cedex 2

02 36 17 41 31

[cbnbp-cvl@mnhn.fr](mailto:cbnbp-cvl@mnhn.fr)

### DÉLÉGATION CHAMPAGNE-ARDENNE

**Responsable François DEHONDT**

30 Chaussée du Port - 51035 Châlons-en-Champagne

03 26 65 28 24

[cbnbp-ca@mnhn.fr](mailto:cbnbp-ca@mnhn.fr)

### DÉLÉGATION ÎLE-DE-FRANCE

**Responsable Jeanne VALLET**

61 rue Buffon - 75005 Paris

01 40 79 35 54

[cbnbp-idf@mnhn.fr](mailto:cbnbp-idf@mnhn.fr)

### PÔLE CONSERVATION

**Responsable Philippe BARDIN**

01 40 79 56 25

[philippe.bardin@mnhn.fr](mailto:philippe.bardin@mnhn.fr)

### PÔLE PHYTOSOCIOLOGIE

**Responsable Gaël CAUSSE**

03 86 78 79 61

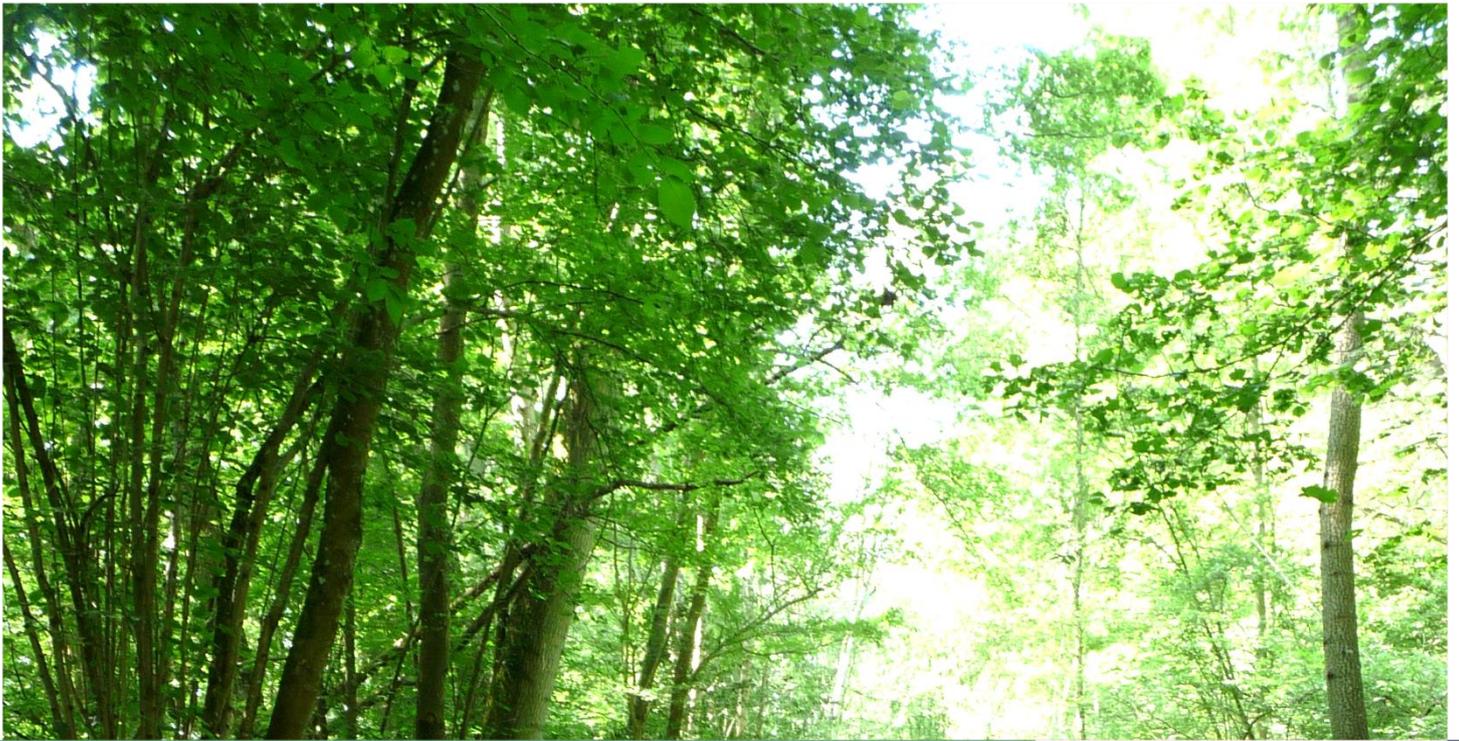
[gael.causse@mnhn.fr](mailto:gael.causse@mnhn.fr)

### PÔLE SYSTÈME D'INFORMATION

**Responsable Silvère CAMPONOVO**

01 40 79 56 49

[silvere.camponovo@mnhn.fr](mailto:silvere.camponovo@mnhn.fr)



[www.cbnbp.mnhn.fr](http://www.cbnbp.mnhn.fr)



**CONSERVATOIRE  
BOTANIQUE NATIONAL  
BASSIN PARISIEN**

MUSÉUM NATIONAL  
D'HISTOIRE NATURELLE

